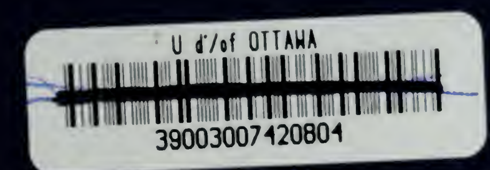

U d'/of OTTAWA
39003007420804

23 -1-56



PIE IX.

Pius P. IX.

J. E Livernois, Photo

VIE
DU
PAPE PIE IX

SES ŒUVRES ET SES DOULEURS

PAR

J. P. TARDIVEL
Rédacteur du "Canadien" et membre du "Cercle catholique de Québec."

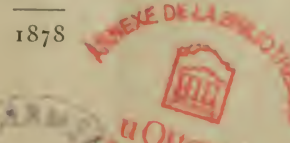
ORNÉE D'UNE PHOTOGRAPHIE.

Deuxième édition.



QUÉBEC
J. N. DUQUET, ÉDITEUR-IMPRIMEUR.

1878



PERMIS D'IMPRIMER.

Archevêché, 11 mars 1878.

† **E. A.** ARCHEV. DE QUÉBEC.

DÉDICACE

A SA GRANDEUR

MGR E. A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

CE LIVRE,

(AVEC PERMISSION SPÉCIALE)

Est respectueusement dédié par

L'AUTEUR.

IMPRIMERIE DU "CANADIEN,"

Nos. 30 et 40, Rue Ste. Famille, Québec.

AVERTISSEMENT.

Raconter en quelques pages la vie et les œuvres du grand Pape qui vient de mourir, est une tâche, je le sens, bien au-dessus de mes faibles capacités, et si j'ai osé l'entreprendre, c'est que j'ai cru pouvoir me rendre utile aux catholiques du Canada en mettant à la portée de tout le monde l'histoire du saint Pontife qui a tant aimé l'Eglise et que les fidèles ont tant aimé.

Il existe déjà d'excellents ouvrages sur le pontificat de Pie IX, tels que *Pie IX, sa vie, son histoire et son siècle*, par J.-N. Villefranche ; *Histoire de Pie IX*, par M. de Saint-Albin ; *Biographie de Pie IX*, par M. Francesco Massi, et le magnifique travail, en anglais, du R. P. O'Reilly. Mais ces livres sont trop volumineux et trop dispendieux pour un grand nombre de personnes.

J'ai voulu écrire une biographie populaire de Pie IX, une biographie qui renfermât, en résumé, tous les événements de cette vie si remplie et qui fût cependant autre chose qu'une aride énumération de faits.

Voilà le but que je me suis proposé ; au public de juger si j'ai réussi à l'atteindre.

Puisse celui dont je vais retracer la vie jeter sur moi, du haut des cieux, un regard bienveillant et bénir mon humble travail !

JULES-P. TARDIVEL.

Québec, février 1878.

AVANT-PROPOS.

In memoria æterna erit justus
La mémoire du juste vivra éternellement.
Psaume CXI.

Au milieu des flots d'iniquité qui submergent le monde en ces malheureux temps, au milieu des tempêtes révolutionnaires qui se déchaînent contre les sociétés et qui les ébranlent jusque dans leurs fondements, au milieu des guerres atroces que les peuples affolés se font sans cesse, au milieu de la confusion, du chaos intellectuel du dix-neuvième siècle, apparaît Pie IX, figure calme et sublime.

Les adulations du monde ne l'enivrent point, les menaces, les persécutions du monde ne l'effraient point, rien ne peut le faire dévier du droit chemin.

On l'a comparé à un phare lumineux qui éclaire, à une étoile fixe qui guide ceux qui naviguent sur la mer orageuse de ce monde. Il est plus que tout cela. Il est le représentant sur la terre de Celui qui a dit : " Je suis la voie, la vérité et la vie ; celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres. "

Pendant près de trente-deux ans, sa voix infaillible a guidé les fidèles, ramené au bercail bien des brebis égarées, relevé les courages prêts à défaillir, proclamé la vérité et condamné l'erreur.

Eclairé par les lumières du Saint-Esprit, cet homme a vu ce que le monde aveugle ne voyait point, il a dissipé les ténèbres du paganisme moderne, il a écarté de l'Eglise des dangers sans nombre, il a veillé sur Elle nuit et jour, la protégeant contre les ennemis du dehors et du dedans, la faisant fleurir dans les contrées que l'erreur avait envahies.

Secouru d'en-haut, il a fidèlement accompli l'œuvre de son divin Maître à qui il ressemble autant qu'un homme peut ressembler à Dieu. Il a été un pape grand, glorieux et saint. Grand par sa charité et par sa douceur autant que par sa fermeté inébranlable, grand par les souffrances et par les persécutions ; glorieux par ses œuvres, dont une seule suffirait pour illustrer la vie d'un homme, glorieux par son zèle vraiment apostolique, glorieux par son génie, glorieux par la durée de son règne ; saint dans toutes choses, depuis sa plus tendre enfance jusqu'à sa mort.

Tel est Pie IX, le grand Pie IX, qui laissera son nom à la dernière moitié du dix-neuvième siècle ; Pie IX qui aura sauvé le monde, si le monde doit être sauvé ; Pie IX qui a lutté corps à corps avec le démon et avec ses agents terrestres, les sociétés secrètes, le libéralisme, le matérialisme, auxquels il a porté des coups terribles ; Pie IX qui est mort en prononçant cette belle parole qui est comme le couronnement de sa belle vie : *In Domum Domini ibimus.*

VIE DE PIE IX

SES ŒUVRES

ET SES DOULEURS.

CHAPITRE I

Pie IX enfant et jeune homme.

A Sinigaglia, petite ville de l'Ombrie, dans les Etats de l'Eglise, (1), naquit le 13 mai 1792, de parents nobles, Jean-Marie Mastaï Ferretti. Son père, le comte Jérôme Mastaï-Ferretti, descendant de noble race, était alors gonfalonier ou premier magistrat de Sinigaglia ; sa mère, Catherine Sollazzi, était l'égale de son époux par le rang non moins que par la noblesse du cœur.

Doué d'une belle intelligence et d'une âme sensible, le jeune Jean-Marie répondit admirablement aux premières leçons de vertu qu'il reçut sur les genoux de sa pieuse mère. A peine avait-il appris à balbutier quelques paroles que nous le voyons prier pour le saint Pontife Pie VI, en ce moment prisonnier

(1) On dit ordinairement, *Etats pontificaux*. Je n'aime pas ce mot, car il vient de la Révolution. Avant Napoléon 1, on disait toujours *Etats de l'Eglise*. En effet, le territoire ainsi désigné appartient à l'Eglise universelle et non au Pape. Voilà pourquoi, comme l'a dit Pie IX, le Pape ne peut pas renoncer à un pouce de ce patrimoine de la Chrétienté.

du Directoire. Il déplorait les malheurs du chef de l'Eglise et demandait naïvement à sa mère : " Comment le bon Dieu peut-il souffrir cela? le bon Dieu n'est-il pas le maître." Et la sainte femme répondait à l'enfant que le Pape est persécuté parce qu'il représente Jésus-Christ, l'Homme de douleurs, et qu'il faut prier pour les ennemis du Pape comme Jésus-Christ a prié pour ceux qui l'ont crucifié.

A la mort de Pie VI, le monde catholique fut consterné. Comment un nouveau pape sera-t-il choisi? se demandait-on. " Est-ce donc vrai, disait le petit Jean-Marie à sa mère, qu'il n'y aura plus de Pape? Soit tranquille mon fils, répliquait la comtesse Mastaï; on peut voir des rois mourir et n'être pas remplacés; mais les papes ne finiront qu'avec le monde."

Contre toute prévision humaine, Dieu rendit à l'Eglise un instant de liberté en arrêtant pour un moment la marche de la révolution; les cardinaux se réunirent à la hâte à Venise et choisirent le successeur de Pie VI. Puis la tempête se déchaîna de nouveau et Pie VII subit le sort de son illustre prédécesseur. Le pouvoir temporel des papes paraissait alors à jamais détruit, tandisque leur souveraineté spirituelle dépendait, humainement parlant, de la volonté de Napoléon Ier. Mais Napoléon est tombé et son prisonnier est rentré en triomphe dans Rome. C'est en étudiant l'histoire de l'Eglise que l'on se pénètre de la vérité des paroles du Christ : " Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle."

Nourri des paroles sublimes de sa mère et fortifié par les grands spectacles pleins d'enseignements que lui offrait cette époque tourmentée, le jeune Mastaï grandissait en sagesse et en piété. A l'âge de douze ans il entra au collége de Volterra, en Toscane, dirigé par les frères des écoles pies qui se distinguaient par leur science et par la pureté de leurs mœurs. Il y fit de rapides progrès et acquit une rare éloquence de parole qu'il cultiva et conserva jusqu'à la fin de sa vie ; il s'y livra aussi avec ardeur à l'étude des beaux arts.

Après six années passées dans cette maison où il se fit remarquer par ses grands talents et par des vertus non moins grandes, il quitta à l'âge de dix-huit ans le collége de Volterra qui se souvient encore avec orgueil d'avoir abrité pendant six ans l'homme le plus remarquable des temps modernes.

On croit généralement qu'au sortir de l'école, le jeune Mastaï s'enrôla dans l'armée de Napoléon, disent les uns, dans l'armée autrichienne ou dans l'armée pontificale, affirment les autres. Rien de plus inexact. Pie IX n'a jamais porté les armes

et l'on ne lui a jamais connu de goût pour la vie militaire (1). Au contraire, il songeait à combattre les combats pacifiques du Seigneur ; il soupirait après la gloire d'etre au nombre des soldats du Christ qui essuient les larmes et qui ne les font pas couler.

Mais une maladie cruelle et opiniâtre, l'épilepsie, le tourmentait et semblait devoir lui fermer à jamais la carrière du sacerdoce. Néanmoins, il se rendit à Rome en 1809 et demeura au Quirinal avec son oncle, Mgr Paulin Mastai. Il reçut la tonsure, mais il fut bientôt forcé par les troubles qui bouleversaient à cette époque la ville éternelle, de retourner dans sa ville natale. Là il mena une vie studieuse jusqu'en 1814, date de la rentrée triomphale de Pie VII dans ses Etats. Il fut présenté au Pontife victorieux lors de son passage à Sinigaglia.

Guéri presque entièrement vers cette époque, contre tout espoir humain, il attribua son rétablissement à la protection de la Sainte-Vierge à qui sa mère l'avait consacré. Il se rendit de nouveau à Rome et entra dans l'Académie ecclésiastique. Voulant travailler au salut des âmes, il obtint la permission de se joindre à des prêtres qui allaient donner une mission à Sinigaglia. Ce fut donc dans sa ville natale et sous les yeux ravis de de sa pieuse mère, que l'abbé Mastai commença ses travaux évangéliques.

De retour à Rome, sa santé s'étant améliorée, il fut promu au sous-diaconat, puis au diaconat le 18 décembre 1818.

L'état de sa santé inspirait toujours des craintes : il lui fallut une dispense pour être reçu prêtre et l'on dut l'astreindre à une condition : celle de ne célébrer la messe qu'assisté d'un autre prêtre. Confiant dans la bonté de Pie VII, le jeune lévite se jeta aux genoux du souverain Pontife et le supplia de lui permettre de dire la messe seul comme les autres prêtres. Le prenant par la main et le relevant avec affection, Pie VII prononça ces paroles prophétiques : Oui, nous voulons vous faire encore cette grâce, et d'autant plus que nous croyons que désormais ce mal cruel ne vous tourmentera plus." A partir de ce jour la maladie disparut entièrement.

---

(1) Voir Villefranche, *Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle*, Saint-Albin, *Histoire de Pie IX ; les Célébrités catholiques*, etc.

CHAPITRE II

Pie IX prêtre.

Dans l'humble chapelle de Sainte-Anne des Menuisiers, le jour de Pâques, 1819, l'abbé Mastaï célébra la sainte messe pour la première fois.

Le jeune prêtre se distingua bientôt parmi la jeunesse studieuse qui se réunissait souvent au collége romain pour de nobles exercices intellectuels. " L'abbé Mastaï, dit un auteur italien, (1) était l'âme de ces douces réunions. Nous restions suspendus à ses lèvres ; il nous ravissait par le goût et l'entrain de ses compositions. "

Nommé recteur de l'hospice si populaire de *Tata Giovani*, (père Jean) fondé vers la fin du siècle dernier par un brave ouvrier romain, Jean Borghi, l'abbé Mastaï se livra avec un zèle remarquable pendant sept ans aux rudes travaux que lui imposait cette charge. Il habitait au milieu des orphelins qu'il ne se contentait pas d'instruire et de conduire dans la voie de la vertu mais qu'il soutenait souvent de ses propres deniers. Devenu le chef de l'Eglise, il conserva un tendre souvenir de son hospice et de ses orphelins. On raconte qu'un jour, en 1871, il disait à un joaillier de Rome, présent à une audience : " Je vous ai toujours su gré d'avoir pris, parmi vos ouvriers, des enfants de Tata Giovani. En avez-vous encore que j'aie connus ? " Et comme le joaillier hésitait,— vous devez avoir un tel ? reprit Pie IX.—Oui Saint-Père.— Etes-vous content de lui ? A-t-il des enfants ? Se trouve-t-il à l'aise ? " Puis le Saint--Père raconte à l'auditoire étonné des incidents se rapportant à l'enfance de cet ouvrier auquel il avait enseigné le catéchisme cinquante années auparavant.

A l'âge de trente ans, l'abbé Mastaï fut nommé auditeur de Mgr Muri, nonce du Pape, qui partait pour le Chili. La pensée de ce lointain voyage effraya la comtesse Mastaï. " Ecrivez à votre mère, dit Pie VII, que vous reviendriez sain et sauf." Pour la seconde fois, le saint vieillard se montrait prophète.

En partant de Rome, l'abbé Mastaï laissa dans le deuil l'hospice de Tata Giovani ; ses petits orphelins lui firent des adieux déchirants. " Non jamais, s'écria-t-il, jamais je n'aurais cru que la séparation pût être aussi douloureuse. "

---

(1) Francesco Massi,

Le voyage ne fut pas sans incidents. L'*Héloïse*, qui portait le futur Pape, passa près de l'île de Sainte-Hélène, et l'abbé Mastaï dut songer au néant des gloires humaines en voyant ce rocher où le geôlier de Pie VII venait d'expirer, prisonnier à son tour. Durant les deux années qu'il demeura en Amérique, le jeune prêtre voyageait beaucoup et se préparait, sans le savoir, à la sublime charge qu'il devait occuper plus tard, celle de Pasteur suprême de l'univers entier. De tous les Papes, Pie IX seul a visité le Nouveau-Monde.

Durant son séjour en Amérique, l'abbé Mastaï souffrit de la faim, de la fatigue ; il connut des privations de tous genres ; il fut fait prisonnier par les autorités espagnoles et rançonné plus tard par des pirates. Un jour, qu'il se rendait de Valparaiso à Lima la barque qu'il montait fut assaillie par une violente tempête. Tous allaient périr, lorsque quelques nègres, ayant à leur tête un pauvre pêcheur, nommé Bako, vinrent porter secours à l'équipage du navire désemparé. Grâce à l'habileté de Bako, le vaisseau, qui était sur le point de sombrer, fut conduit dans le petit port d'Arica. Le lendemain, le jeune prêtre alla remercier Bako qui demeurait dans une petite cabane près de la mer ; il lui fit un don de plus de deux milles francs. Devenu plus tard Pape, il envoya son portrait à Bako, avec une somme d'argent égale à la première. Mais le premier don avait fructifié entre les mains du pêcheur ; il était à l'aise et il distribua en aumônes le cadeau du St. Père. Quant au portrait, il le plaça dans une petite chapelle où les pieux voyageurs vont prier.

De retour à Rome, l'abbé Mastaï, élevé à la prélature, fut chargé, par le Pape Léon XII, de la présidence du grand hospice Saint-Michel : c'était un véritable royaume, et l'abbé Mastaï fit preuve de génie administratif en réorganisant complètement ce vaste établissement qui avait besoin de réformes considérables. Il y passa près de deux ans. Son patrimoine, déjà fort entamé par ses nombreuses charités, disparut presque entièrement ; d'un autre côté, le déficit qui s'était déclaré dans l'hospice fut comblé.

CHAPITRE III

Pie IX évêque et cardinal.

S'étant montré capable par son habile administration de l'hospice Saint-Michel de gouverner un diocèse, le jeune prélat se vit élever par Léon XII au siége archiépiscopal de Spolète. Il reçut le sacre épiscopal le 3 juin 1827. Le nouvel archevêque était tellement appauvri qu'il dut vendre une petite terre, la dernière qui lui restât, pour payer ses bulles.

Jusqu'en 1830, rien ne vint troubler la vie calme et laborieuse du nouvel évêque qui travailla pendant ces cinq ans à réformer son troupeau, engageant son clergé à se livrer aux études sérieuses, fondant des institutions de charité et d'éducation, se montrant, en un mot, un véritable pasteur.

Puis arrivèrent, en 1831 et en 1832, les insurrections des Romagnes, entretenues par Louis-Napoléon Bonaparte et son frère. On raconte que Louis-Napoléon, qui devait plus tard abandonner Pie IX, vint frapper une nuit à la porte du palais archiépiscopal de Spolète. Il était fugitif; l'armée austro-pontificale le poursuivait. L'évêque, n'écoutant que son cœur, l'accueillit et lui procura les moyens de gagner la frontière, au risque de déplaire au Pape. L'histoire n'est peut-être pas authentique, mais elle est vraisemblable et conforme au caractère généreux de Pie IX et à l'ingratitude bien connue de Napoléon III.

Chose certaine, c'est que l'archevêque de Spolète alla au devant d'une bande de quatre mille insurgés qui menaçaient sa ville et les força, par son éloquence, à déposer les armes. L'armée autrichienne étant ensuite arrivée pour punir les rebelles, le charitable pasteur, à force de prières, arracha au général autrichien une promesse d'armistice. Puis, le chef de police lui ayant soumis les noms de quelques habitants de Spolète qui avaient conspiré avec les insurgés, il brûla la liste, au grand chagrin du fonctionnaire.—" Mon brave, lui dit l'évêque, vous n'entendez rien à votre métier, ni au mien. Lorsque le loup veut dévorer les brebis, il ne va pas prévenir le berger." Voilà jusqu'à quel point le futur Pape poussait la charité et l'amour du pardon. On a prétendu que ces actes de bonté avaient été mal vus à Rome, et que l'on considérait l'archevêque de Spolète comme entaché d'idées avancées. Mais il est difficile de le croire. A Rome, on a toujours su distinguer entre la charité

et le libéralisme, deux choses qui ne se ressemblent en aucune manière. Quoi qu'il en soit, Grégoire XVI transféra, en 1832, Mgr Mastaï au siége d'Imola, bien plus important que celui de Spolète. Il fut créé cardinal *in petto*, par Grégoire XVI, le 23 décembre 1839, et proclamé le 14 décembre 1840. Le cardinal Mastaï avait alors quarante-huit ans.

Pendant les douze années qu'il occupa le siége d'Imola, Mgr Mastaï fit des réformes et des travaux considérables. Des maisons de charité et de refuge fondées ou soutenues, des hôpitaux agrandis et plus richement dotés, des églises embellies : voilà quelques-unes de ces œuvres de Pie IX dont la ville d'Imola se souvient encore. Mais c'est toujours la charité, la charité agissante, la charité vraiment chrétienne qui distingue ce modeste évêque qui ne cherchait jamais les honneurs auxquels son mérite lui donnait droit. Il accomplissait les bonnes œuvres non pour la gloire mais pour l'amour de Dieu, et l'on pourra dire de lui ce qu'on a dit de Celui qu'il a représenté sur la terre : " *Pertransivit benefaciendo ;* il a passé en faisant le bien. " Les pauvres trouvaient en lui plus qu'un bienfaiteur ; ils trouvaient en lui un père. L'évêque d'Imola possédait un don très rare de nos jours, celui de donner sans humilier, d'accompagner ses aumônes de ces paroles qui touchent, de ces regards qui élèvent l'âme de celui qui reçoit. On raconte qu'un jour, pour soulager un malheureux débiteur pressé par ses créanciers, il lui donna des flambeaux d'argent à vendre, au risque de s'attirer les reproches de son intendant. Voilà à quoi se réduit le *libéralisme* de Pie IX : à la libéralité.

CHAPITRE IV

Pie IX Pape.

Après quinze années de luttes contre la révolution qui grandissait toujours, Grégoire XVI, de sainte mémoire, avait rendu son âme à Dieu, le 1er juin 1846. Le cardinal Mastaï partit pour Rome afin de prendre part au conclave. Il n'y avait pas alors de chemins de fer, et l'évêque d'Imola dut se rendre à la capitale en voiture. Il arriva, durant le voyage, un incident qu'on a toujours considéré comme miraculeux. La voiture du cardinal s'étant arrêtée à Fossombrone, petite ville des Marches, fut en-

tourée de la foule. Soudain, descendant du haut des cieux, une colombe d'une blancheur éclatante vient se poser sur la voiture du cardinal Mastaï. La foule applaudit des mains et pousse avec enthousiasme le cri Evviva ! Evviva ! Le bruit n'effraie pas l'oiseau qui reste immobile. Alors quelqu'un le frappe doucement avec un roseau. La colombe s'envole un instant et revient prendre sa place sur la voiture. " Voilà le pape, voilà le pape de la colombe " s'écrie la foule en délire. Arrivé à Rome le 12 juin, le cardinal Mastaï entra au conclave, le 15, avec les autres cardinaux. Le 16 il fut élu pape, le 17 son élection fut proclamée à Rome et annoncée au monde. Voici quelques détails sur son élection que nous empruntons à un auteur digne de foi. (1)

" Déjà trois scrutins avaient eu lieu. Le cardinal Mastaï, chargé de dépouiller les votes, voyait se concentrer sur lui les voix que perdait le cardinal Lambruschini, celui que l'on croyait devoir succéder à Grégoire XVI, et un nombre de plus en plus grand de suffrages éparpillés sur d'autres cardinaux. Au second tour, il avait gagné quatre voix ; au troisième, il avait lu son nom vingt-sept fois. Il fallait trente-quatre voix pour l'élection.

" On approchait du dénouement et l'émotion du conclave était grande. Le soir du même jour, le scrutin fut ouvert à trois heures. Le cardinal Mastaï était à son poste ; il était pâle et paraissait préoccupé : le résultat de l'épreuve du matin l'effrayait. Il avait passé dans la prière tout le temps qui s'était écoulé entre les deux scrutins.

" La séance s'ouvrit par le chant du *Veni Creator*, puis on procéda au dépôt des bulletins dans le calice......... Un silence solennel se fit et le dépouillement commença.

" Mgr Mastaï lut son nom sur le premier bulletin, il le lut encore sur le second, sur le troisième et ainsi de suite, jusqu'au dix-septième, sans interruption. Sa main tremblait, et quand, sur le dix-huitième que le scrutateur lui présenta, il lut encore son nom, ses yeux se voilèrent. Il supplia l'assemblée de prendre en pitié son trouble et de charger l'un d'eux de continuer le dépouillement. Mgr Mastaï oubliait qu'un scrutin ainsi interrompu eût annulé l'élection.

" Le sacré collége s'en souvint heureusement : " Reposez-vous, prenez votre temps, nous attendrons, " cria-t-on de tous côtés. Les plus jeunes s'empressant autour de lui l'engageaient

---

(1) Le R. P. Huguet, *Faits surnaturels de la vie de Pie IX*

à s'asseoir, à se reposer. Un de ses collègues lui présenta un verre d'eau. Il était assis, et il restait tremblant, silencieux, immobile. Il n'entendait rien et il ne voyait rien, et deux ruisseaux de larmes sillonnaient ses joues.

“ Cet ébranlement si profond, si vrai, causé par l'effroi de sa propre grandeur, gagna la plupart des cardinaux, auxquels il avait été jusque-là étranger, et les attendrit d'autant plus que, dans ces trésors de modestie et de sensibilité qui se révélaient à eux, ils virent la justification la plus inattendue et la plus touchante de l'acte qu'ils venaient d'accomplir.

“ Au bout de quelques instants, le cardinal Mastaï se leva et rejoignit le bureau, soutenu par deux de ses collègues. Le dépouillement s'acheva lentement. Au dernier bulletin il avait lu son nom trente-six fois !

“ Aussitôt les cardinaux se levèrent ; une seule voix retentit sous les plafonds de la chapelle Pauline du Quirinal. Le sacré Collége avait confirmé par acclamation le résultat du scrutin ! ”

Jean Marie Mastaï Ferretti, l'humble évêque d'Imola, inconnu à Rome et ignoré du monde, est devenu tout à coup le plus grand homme de la terre, le chef de l'Eglise du Christ, le Pasteur des pasteurs, le Souverain des rois et des peuples. Il tombe à genoux et adore le Dieu qui vient de le choisir pour son vicaire. Les cardinaux, naguère ses égaux, s'écartent de lui avec respect. Puis, le nouvel élu se relève et répond à la question d'usage qu'il prend le nom de Pie IX. Voyait-il en ce moment la longue suite de tribulations dont la Révolution devait l'abreuver plus tard et songeait-il à ses deux illustres prédécesseurs, Pie VI et Pie VII, qu'il a surpassé par sa gloire et par ses douleurs ? Il est permis de le croire. Le soir même du 16 juin, il écrivit à ses frères, à Sinigaglia, pour leur annoncer la nouvelle de son élévation au trône pontifical : “ Loin de vous réjouir, leur disait-il, ayez compassion de votre frère.” Le lendemain, mercredi, le 17 juin, le nouveau pape fut présenté au peuple romain par le cardinal Camerlingue, Riario Sforza. “ Pie IX, raconte M. de Saint-Albin, reconnut aux battements de son cœur qu'il était père ; il n'y a que le cœur d'un père qui tresaille ainsi aux premiers cris de son enfant. Et la foule tomba à genoux sous la main bénissante, et des clameurs immenses portèrent jusqu'au ciel le nom auguste du nouveau Pontife. ”

Quatre jours plus tard, le dimanche, 21 juin, 1846, eut lieu le couronnement, cérémonie imposante et tout opposée au couronnement des rois, car elle rappelle au nouvel élu ses

devoirs plutôt que ses droits, elle lui parle peu de la grandeur et beaucoup du néant des choses de la terre.

Les premiers actes du nouveau pape furent des actes de charité. Il distribua en aumônes dix mille écus, et il fit retirer à ses frais les objets déposés au Mont-de-Piété par la population indigente, il acquitta les dettes de tous les prisonniers détenus au Capitole, et il alloua, pour autant de jeunes filles pauvres, cinquante-trois dots de cinquante écus romains (1) aux cinquante-trois paroisses de Rome et de la banlieue, et mille dots de dix écus aux provinces des Etats de l'Eglise. De plus, il accorda un jubilé universel aux fidèles et une amnistie générale à tous les prisonniers ou exilés politiques de ses Etats. “ J'ai pitié, disait-il, de tant de jeunes gens inexpérimentés, que de trompeuses espérances entrainèrent dans nos discordes civiles et qui furent plutôt séduits que séducteurs.”

O Pie IX, roi au cœur magnanime, que l'ingratitude de votre peuple a été grande !

Il ne sera pas sans intérêt de rappeler ici quelques faits extraordinaires, pour ne pas dire miraculeux, qui se rattachent à l'élévation du cardinal Mastaï au trône pontifical.

Pie IX a été clairement annoncé, d'abord par une sainte religieuse dominicaine d'Italie dont le procès de canonisation s'instruit à Rome en ce moment, ensuite par la vénérable Anna-Maria Taïgi. De plus, la définition dogmatique de l'Immaculée Conception a été prédite d'une manière très-précise par une religieuse converse du Sacré-Cœur, à Paris, en 1842. Mais la prophétie la plus remarquable au sujet de Pie IX est celle de son prédécesseur Pie VII. Pendant qu'il était prisonnier à Fontainebleau, Pie VII avait remis une lettre cachetée, écrite de sa propre main, à un vieux serviteur, en lui disant de la transmettre à son fils et de lui ordonner de ne l'ouvrir qu'en 1846. Le vieillard avait exécuté les ordres du Saint-Père, mais son fils perdit de vue la lettre dont il ignorait complétement le contenu. Or, pendant le conclave de 1846, un procès l'ayant amené dans les archives de sa famille pour rechercher certains papiers, la lettre de Fontainebleau lui tomba sous la main. Il l'ouvrit, et, à sa grande surprise, il lut dans l'écriture même de Pie VII que l'évêque occupant le siége d'Imola, en 1846, serait élu pape et prendrait le nom de Pie IX. Venait ensuite une description résumée des persécutions que subirait le nouveau

(1) L'écu romain vaut cinq francs trente-six centimes.

pape. L'*Unita cattolica* a reproduit, il y a quelques années, cette pièce que l'on a tout lieu de croire authentique (1).

CHAPITRE V.

Pie IX réformateur.

L'ascension de Pie IX au trône pontifical fut accueillie par un *hosanna* immense, universel. A cette époque il y avait beaucoup de bonnes âmes qui n'étaient pas encore convaincues de la complète inanité des promesses de la Révolution; on rêvait je ne sais quel compromis entre la religion et les idées modernes. On était ignorant, et l'on était peut-être de bonne foi. On se disait naïvement ami de la Révolution et en même temps bon catholique. Aujourd'hui, les idées se sont débrouillées et l'on voit clair; d'un côté est la Révolution, fille de l'enfer, de l'autre, l'Eglise, fille du ciel. Entre elles il n'y a rien de commun, entre elles il n'y a pas de pacte possible. La ligne qui sépare le bien du mal est très-visible; c'est Pie IX qui l'a tracée, et les aveugles qui confondent encore le mal avec le bien, les catholiques libéraux, sont aveugles, parce qu'ils ne veulent point voir.

Mais en 1846, le monde était dans le délire. Tous saluèrent Pie IX avec joie et enthousiasme, les catholiques, parce qu'ils savaient que le Saint-Esprit garderait le nouveau pape, les impies, parce qu'ils espéraient trouver en lui un instrument docile. Ce concert unanime de louanges était contre nature et ne devait durer que peu de temps.

Comme pour convaincre la Révolution d'imposture, Pie IX fit de suite des concessions qui excitèrent des craintes chez un certain nombre. Son premier ministère se composait du cardinal Gizzi, secrétaire d'Etat et premier ministre, du Cardinal Antonelli, aux finances, du cardinal Camerlingue, Riario Sforza, au commerce et à l'industrie, du cardinal Massimo, aux travaux publics, de Mgr. Lavinio Spada, aux affaires militaires et de Mgr. Grassellini, aux fonctions de gouverneur de Rome. Les deux premiers de ces six personnages étaient populaires; les quatre autres étaient ce qu'on appelait alors des *grégoriens*, c'est à dire qu'ils avaient servi sous Grégoire XVI; on aurait voulu

---

(1) Le R. P. Huguet, *Faits surnaturels de la vie de Pie IX*.

les voir disparaître. Mais Pie IX, prêt à faire toute concession raisonnable à l'opinion publique, refusa noblement de faire injure à la mémoire de son prédécesseur en renvoyant tous les anciens ministres.

L'un des premiers actes de Pie IX, nous l'avons vu, fut d'accorder une amnistie à tous les condamnés politiques. Il n'imposait qu'une seule obligation aux amnistiés, celle de le reconnaître pour leur souverain légitime et de s'engager d'honneur à ne pas abuser de la grâce qui leur était faite. Presque tous ces ingrats manquèrent honteusement plus tard à leurs solennels engagements.

Grégoire XVI avait institué une commission de jurisconsultes chargée d'introduire dans les lois pénales et la procédure criminelle les améliorations qui pouvaient être désirables. Pie IX confirma cette commission et en étendit les attributions. Il modifia les lois concernant les journaux et établit, non la licence mais la liberté de la presse. Il s'occupait de l'élargissement des libertés municipales et civiles, cherchait à mettre l'instruction à la portée des plus pauvres, protégeait et encourageait l'agriculture, les arts, les sciences, l'architecture, la construction des voies ferrées, inaugurait des travaux publics considérables et restreignait ses dépenses personnelles. Et le monde était dans l'admiration. Cependant, à Rome l'orage commençait à gronder dans le lointain. Tout en acclamant Pie IX, on insultait à ses ministres et à la mémoire de son prédécesseur. Déjà, le 8 septembre 1846, on avait osé crier en présence du Pape : *Vive Pie IX seul.* Quelques jours plus tard on ajoutait : *A bas les jésuites ! A mort les rétrogrades.* Avant de frapper le souverain, on frappait ses fidèles. C'est ainsi que font toujours les révolutionnaires.

Nous avons vu Pie IX roi, voyons-le maintenant chef de l'Eglise. Il aimait à visiter les prêtres et les religieux de Rome, à les réunir, à s'entretenir familièrement avec eux, à leur donner de paternels conseils.

Le 17 juin 1847, il adressa une encyclique à tous les supérieurs généraux, aux abbés, aux provinciaux et aux autres chefs des ordres réguliers, les rappelant tous à l'observance stricte de leurs règles et plus particulièrement au devoir de l'étude. Il institua une congrégation spéciale dite des Ordres religieux. Il visitait les couvents et les monastères sans se faire annoncer et veillait lui-même à ce que ses recommandations fussent observées.

Malgré ses nombreuses occupations de roi temporel et de chef de la Chrétienté, Pie IX n'oubliait pas qu'il était aussi

évêque de Rome. Il veillait d'un œil jaloux sur son troupeau et ne craignait pas de monter en chaire et de prêcher lui-même l'Evangile à ses ouailles. Il allait dans les paroisses où se faisait la première communion pour distribuer de sa main la sainte Eucharistie aux enfants. Il visitait les hôpitaux, consolant les malades, administrant les mourants. Sa charité ne connaissait point de bornes. On raconte mille anecdotes touchantes qui font voir la bonté du cœur de Pie IX. En voici quelques-unes : Un jour que le Pape allait monter en voiture, un pauvre enfant sanglotait près de la porte. Les gardes veulent l'éloigner, mais Pie IX le fait approcher et l'interroge sur la cause de son chagrin. " On vient, répond l'enfant, de conduire mon père en prison pour une dette de douze écus." Le Saint-Père se retournant vers sa suite demande si quelqu'un peut lui prêter de l'argent. Personne n'ayant cette somme, il remonte dans ses appartements, rapporte les douze écus et envoie l'enfant délivrer son père.

Un autre enfant, plus hardi, se présente au Quirinal et demande au Pape trente-trois paoli, environ 18 francs, pour acheter des médicaments dont sa mère a besoin. Le Saint-Père lui remet une pièce d'or. " Vous me donnez trois paoli de trop, dit l'enfant, et je n'ai pas de quoi vous les rendre." Pie IX lui dit de garder le tout ; puis il le congédie et le fait suivre pour s'assurer que l'enfant ne l'a pas trompé. Les renseignements ayant confirmé le récit de l'enfant, le Pape le fait revenir. " Tu es un brave garçon, lui dit-il ; pour te récompenser de ta véracité et de ta piété filiale, je t'annonce que je me charge de ton éducation et de ton avenir.—Hélas ! répond l'enfant, cela est impossible, ma mère n'a que moi, je ne puis la quitter.—Hé bien ! répliqua Pie IX, je me charge de ta mère aussi bien que de toi."

En traversant la ville, Pie IX aperçoit un malheureux vieillard étendu sans connaissance et presque sans vie. Il descend de sa voiture et s'approche de lui : " C'est un juif, dit la foule, et personne ne lui porte secours.—N'est-ce pas un de nos semblables qui souffre, s'écrie le Pape, il faut le secourir." Et le relevant lui-même, aidé des prélats qui l'accompagnent, il le fait porter à son carosse, le conduit à sa demeure et ne le quitte qu'après l'avoir vu revenir à lui.

Le cardinal Ferretti, neveu du Pape, ayant remplacé en 1847 le cardinal Gizzi, tombé malade, inaugura, de concert avec le souverain Pontife, de nouvelles et importantes réformes. Il établit la garde civique, organisa le gouvernement municipal et

créa une consulte d'Etat. On a beaucoup calomnié Pie IX au sujet de ces trois institutions. La garde civique et la municipalité de Rome ne furent nullement des innovations de Pie IX ; c'était une simple restauration, celle de l'ancien régime municipal des Etats de l'Eglise, détruit par la première révolution française. Durant tout le moyen-âge, le gouvernement papal avait été le seul qui admît la représentation régulière et permanente des intérêts des provinces dans les conseils du souverain. En établissant une consulte d'Etat, Pie IX ne faisait que revenir au *self-government* que le despotisme du premier empire avait fait disparaître.

La Consulte ou Conseil d'Etat se composait d'un cardinal président, d'un prélat vice-président et de vingt-quatre consulteurs choisis par le souverain sur des listes de candidats envoyés par les conseils provinciaux, qui, eux, choisissaient parmi d'autres listes fournies par les conseils municipaux, lesquels étaient le produit du suffrage universel épuré par l'exclusion des repris de justice, des ivrognes et de toutes les personnes vivant en dehors des lois sociales. La Consulte, comme l'indique son nom, n'avait qu'une voix consultative, le Pape se réservant le droit d'entendre en outre, non seulement le conseil des ministres, mais le collége des cardinaux, avant de prendre une décision souveraine. Il y a loin, on le voit, de ce gouvernement sage et réellement monarchique au parlementarisme moderne.

Telles sont les réformes inaugurées par Pie IX durant la première année et la seconde année de son règne. Si elles n'ont pas réussi, la faute n'en est pas à leur auteur mais au peuple romain, affolé par les doctrines révolutionnaires.

CHAPITRE VI.

Pie IX et la révolution.

" La révolution, a dit de Maistre, est satanique. " La vérité de cette parole profonde n'a jamais été plus évidente que durant la seconde année du règne de Pie IX. Les révolutionnaires, ayant à leur tête l'assassin Mazzini, avaient formé le projet infernal de séduire le Souverain Pontife lui-même en l'enivrant d'encens populaire. Satan, après avoir transporté le Christ sur le sommet d'une haute montagne, lui dit : "Contemplez tous les royaumes du monde et la gloire qui les accom-

pagne : je vous donnerai toutes ces choses si, vous prosternant devant moi, vous m'adorez." Les révolutionnaires, fils de Satan, adressaient au Pape, vicaire du Christ, ce même langage perfide, et la réponse du Christ fut celle de son vicaire : *Retro Satanas !* Arrière de moi, Satan !

Durant l'été de 1847 la révolution, inspirée par Mazzini et aidée par lord Minto, l'envoyé de lord Palmerston, fit des progrès alarmants à Rome et dans les autres Etats italiens. Le peuple romain était dans la plus grande effervescence grâce aux discours incendiaires qui se débitaient dans les *clubs* ou réunions populaires. Aux cris de : " Vive Pie IX " on ajoutait régulièrement celui de : " A bas le Jésuites ! Vive l'Italie, " on faisait suivre l'hymne de Pie IX d'une espèce de *marseillaise* italienne,

Secoue, ô Rome, la poussière indigne, etc.,

on proférait des cris de mort contre les *rétrogrades*. " Hélas !—disait Pie IX, en voyant la fureur aveugle du peuple,—au dimanche des Rameaux, va succéder la semaine de la Passion."

Des complications étrangères vinrent exciter davantage les révolutionnaires. L'Autriche en vertu du traité de 1815 s'était attribué le droit de mettre une garnison dans les places de Ferrare et de Commanchio qui appartenaient au Saint-Siége. Il est vrai que le Saint-Siége avait protesté contre cette clause du traité et que l'Autriche n'usait que très-rarement de ce prétendu droit. Mais en juillet 1847, l'Autriche, voyant avec alarme les mouvements révolutionnaires, crut devoir envoyer des troupes à Ferrare prendre possession non seulement de la forteresse mais de la ville même. C'était une violation du traité que rien ne justifiait et le Pape dut protester, par l'organe du cardinal Ciacchi, légat apostolique à Ferrare, contre cette invasion de son territoire.

L'Autriche céda après quelques hésitations, et retira ses troupes. Mais le mal était fait. Les révolutionnaires, profitant de cet incident, voulurent mettre le Pape en tête d'une croisade contre l'Autriche. Le Saint-Père indigné expliqua au peuple, dans une proclamation en date du 10 février, 1848, " qu'il n'existe aucun motif avouable à la guerre."

Cependant, la milice civique, seul appui du Pape, se montrait infidèle; elle avait substitué les couleurs révolutionnaires à celles du souverain Pontife et elle laissait insulter les jésuites par la populace.

En même temps on apprenait que les princes d'Italie venaient

d'accorder des constitutions à leurs sujets et que la République était déclarée à Paris. Le peuple romain, non content des vraies libertés dont il jouissait déjà, voulait lui aussi avoir une constitution.

Sur ces entrefaites, le cardinal Ferretti ayant donné sa démission, avait été remplacé à la tête des affaires par le cardinal Antonelli. Se rendant aux désirs du peuple, le Pape appela au ministère trois laïques MM. Minghetti, Sturbinetti et Galetti, trois clubistes de Mazzini, mais que l'on considérait comme les plus inoffensifs des agitateurs.

A peine le nouveau ministère était-il installé que la populace, pour marquer sa reconnaissance, fit une attaque contre la maison des jésuites. Voyant que leur présence ne servait qu'à agrir le peuple, les jésuites se dispersèrent, au grand regret de Pie IX qui leur témoigna solennellement son estime.

Le 30 mars, le Pape fit publier, sous le nom de *statut fondamental*, la constitution que le peuple demandait. " Nous aurions aimé, disait-il, dans le décret de promulgation, laisser à l'expérience le temps de se prononcer sur les résultats de la représentation provinciale dont, les premiers en Italie, nous avions gratifié nos Etats mais puisque les princes, nos voisins, ont jugé que leurs sujets sont mûrs pour une constitution plus étendue, nous ne voulons pas tenir nos peuples en moindre estime ni compter moins sur leur reconnaissance. "

Comme beaucoup d'autres rois à cette époque, Pie IX ne cédait qu'à la force des circonstances ; mais seul il eut le courage de le dire. Du reste il ne faut pas supposer que la constution romaine ressemblait en tous points aux constitutions des autres pays.

Le collége des cardinaux formait le sénat ; il était défendu au corps législatif de voter aucune loi touchant les affaires ecclésiastiques ou contraire aux règlements de l'Eglise ou de nature à changer la constitution ; le Pape se réservait le droit de sanctionner les lois et de dissoudre le corps législatif et il maintenait les lois de la presse. On le voit, c'était une constitution très-conservatrice.

Malgré ses préoccupations de prince temporel, Pie IX ne négligeait point les affaires de l'Eglise. Condamnation de l'hérésie herménienne en Prusse, règlement de plusieurs questions importantes dans les missions lointaines, institution d'un patriarcat latin à Jérusalem, d'un archevêché à Babylone et d'un archevêché nouveau et de trois évêchés aux Etats-Unis, appel en faveur de l'Irlande affamée, concordat avec l'Espagne pour

mettre fins aux douleurs de l'Eglise spoliée par le pouvoir civil, protestation contre les fameux *articles organiques*, subrepticement ajoutés au concordat par Napoléon Ier, voilà quelques-uns des grands travaux apostoliques que Pie IX accomplit à cette époque.

La haute Italie était agitée par une guerre contre l'Autriche. Pour garder ses frontières d'une invasion, Pie IX dut armer à son tour et il décida d'envoyer dix-sept mille hommes à Ferrare et à Bologne. Alors les révolutionnaires, affectant de se méprendre sur la portée de cette mesure de précaution, recommencèrent les clameurs contre l'Autriche. Le général Durando, à qui le Pape avait confié le commandement de son armée d'observation, osa afficher un ordre du jour qui équivalaît à une déclaration de guerre. Pie IX se hâta de répudier les paroles de Durando et d'affrmer hautement qu'il n'entendait pas déclarer la guerre à l'Autriche.

Alors, la tempête révolutionnaire, mal contenue depuis longtemps, éclata dans toute sa fureur. On parlait froidement de massacrer tous les prêtres et de proclamer la déchéance du Pape. La populace proférait contre Pie IX toutes sortes d'injures et demandait à hauts cris un ministère libéral et laïque.

Pie IX dut céder de nouveau à la force des circonstances ; le comte Mamiani, révolutionnaire prétendu modéré, fut appelé au Quirinal et prié de former un cabinet laïque. Pie IX exigea toutefois que le ministre préposé aux affaires ecclésiastiques fût un cardinal. Mamiani fit accepter à ses collègues, non sans peine, le cardinal Ciacchi, le membre le moins impopulaire du sacré Collége.

CHAPITRE VII.

Pie IX patriote.

L'amour de la justice, voilà l'unique mobile des actes de Pie IX. Lorsqu'un homme aime réellement la justice, il ne permet pas plus qu'on empiète sur ses droits qu'il ne permet qu'on lèse les droits d'autrui. Ainsi, tout en résistant aux clameurs des prétendus patriotes, tout en maintenant intactes ses prérogatives royales et tout en refusant, contre l'avis du haut conseil, de déclarer la guerre à l'Autriche, Pie IX n'oubliait pas son devoir de souverain italien. Il se fit l'avocat de l'indépendance

des Lombards et des Vénitiens qui étaient, à cette époque, sous la domination autrichienne. Il écrivit, le 3 mai 1848, à l'empereur d'Autriche, une lettre comme seuls les papes en savent écrire aux rois, parce qu'eux seuls se sentent au-dessus des rois. Voici les principaux passages de ce document qui venge Pie IX de l'accusation d'indifférence et de trahison à l'égard de l'Italie :

" Au milieu des guerres qui ensanglantent le sol chrétien, dit Pie IX à l'empereur d'Autriche, on vit toujours le Saint-Siége faire entendre des paroles de paix.... Que Votre Majesté ne trouve donc pas mauvais que Nous Nous adressions à sa piété et à sa religion l'exhortant, avec une affection toute fraternelle, à retirer ses armes d'une guerre qui, sans pouvoir reconquérir à l'empire, les cœurs des Lombards et des Vénitiens, amène à sa suite la funeste série des calamités, cortége ordinaire de la guerre, et que très-certainement abhorre et déteste Votre Majesté. Que la généreuse nation allemande ne trouve pas mauvais que Nous l'invitions à étouffer tout sentiment de haine et à changer en utiles relations d'amical voisinage une domination sans grandeur, sans résultats heureux, puisqu'elle reposerait uniquement sur le fer.

" Nous en avons donc la confiance, cette nation, si légitimement fière de sa nationalité propre, ne mettra pas son honneur dans de sanglantes tentatives contre la nation italienne ; elle le mettra bien plutôt à la reconnaître noblement pour sœur ; elles sont toutes deux nos filles bien chères à notre cœur, et nous aurons la joie de voir chacune d'elles, satisfaite de ses frontières naturelles, y demeurer en paix, méritant par des actes dignes d'elles la bénédiction du Seigneur. "

Peut-on concevoir un langage plus noble, plus royal, plus patriotique ? Mais l'Autriche n'a point voulu écouter la voix du Pape. Dans son entêtement, elle a continué la guerre. Aussi le châtiment a-t-il été prompt à venir. Attaquée d'abord par la France, plus tard par la Prusse, cette nation si fière a été défaite, amoindrie, humiliée. C'est qu'il n'est pas plus permis aux peuples qu'aux individus de méconnaître les enseignements et les conseils de celui que Dieu a placé sur la terre pour guider et conduire le monde.

Les armées autrichiennes, s'avançant toujours, culbutèrent les troupes de Charles-Albert, roi de Piémont. La petite armée romaine, sous le commandement de Durando, ayant franchi les frontières, fut également repoussée par les Autrichiens qui occupèrent de nouveau la ville de Ferrare. La déroute des troupes

romaines, composées de prétendus patriotes qui avaient juré d'exterminer les Autrichiens, fut complète : ces braves retraitèrent sur Rome dans la plus grande confusion et allèrent courageusement se retrancher dans le *Gésu*.

Les clubistes, les révolutionnaires et les députés ne firent que redoubler leurs clameurs : " Que Pie IX se mette lui-même à la tête de l'armée, " disaient les uns. " Qu'il lance les foudres de l'anathème contre les Autrichiens," criaient les autres. On le voit, à cette époque, les radicaux n'étaient pas opposés à l'influence dite indue de l'Eglise en matière politique. Les choses se sont modifiées depuis 1848. Je me trompe, les révolutionnaires seuls ont changé. Je me trompe encore. Les révolutionnaires sont toujours les mêmes, fourbes et méchants ; ils n'ont fait que changer de tactique pour mieux combattre les combats de Satan. Eux qui voulaient faire parler le Pape, il y a trente ans, afin d'atteindre plus facilement leur but, ferment aujourd'hui la bouche au prêtre parce que son silence leur est nécessaire.

Au lieu d'excommunier les Autrichiens en bloc, suivant le désir des révolutionnaires, Pie IX offrit des explications à l'empereur au sujet de la violation de la frontière par Durando, violation qui s'était faite contre les ordres formels du Souverain-Pontife. L'Autriche se déclara satisfaite, et la ville de Ferrare fut de nouveau évacuée.

CHAPITRE VIII.

Pie IX roi.

" Pie IX prie, bénit et pardonne " dit un jour le comte de Mamiani à la chambre des députés. Il voulait donner à entendre par ces paroles mielleuses que Pie IX régnait mais ne gouvernait plus, qu'il était réduit à la position d'un monarque constitutionnel, c'est-à-dire qu'il n'était plus roi.

La réponse de Pie IX ne se fit pas attendre. " Oui, Pie IX prie, bénit et pardonne, dit-il ; mais il lui appartient également de lier et de délier, et si, afin de pourvoir plus efficacement à la sauvegarde des intérêts publics, le prince a appelé les chambres à coopérer avec lui, le Pontife a besoin de sa liberté d'action pour tout ce qu'il croira devoir opérer dans l'intérêt de la religion et de l'Etat. Cette liberté doit être absolue. " Voilà le fier langage, digne d'un pape et digne d'un véritable roi, que

Pie IX tenait en l'année 1848, lorsque les plus fortes têtes de l'Europe étaient tournées.

Est-il surprenant que le Pape ait rompu, non avec la révolution, car il ne lui a jamais cédé un pouce de terrain, un iota de son droit, mais avec les hommes de la révolution qui voulaient servir deux maîtres à la fois ? Le 8 août 1848, Mamiani remit son portefeuille au comte Fabri, mais il resta l'inspirateur du nouveau cabinet qui ne vécut qu'un mois environ. Fatigué du rôle auquel est astreint le monarque constitutionnel, celui de couvrir de son nom des actes dont il n'est pas responsable, Pie IX résolut de ne consulter, dans le choix de ses ministres, que le bien de la religion et du pays. Il appela au Quirinal le comte Pellegrino Rossi, révolutionnaire converti, qui ayant compris, dit Veuillot, que la cause de la liberté italienne était la cause même de la Papauté, eut la gloire de donner sa vie pour la vérité qu'il avait longtemps méconnue.

CHAPITRE IX

Les assassins de Rossi.

Rossi ne se chargea pas sans hésitation de la lourde mais glorieuse tâche que lui imposait le Pape. Mais se soumettant enfin à la volonté de Dieu, il accepta la présidence du conseil le 16 septembre 1848. Ayant pris pour collègues les cardinaux Soglia et Wizzardelli, le duc de Rignano, l'avocat Cicognani, le professeur Montánari, le comte Guarini et M. Righetti, il fit preuve d'une grande activité et de grands talents administratifs. Il mit ordre aux finances, réorganisa les Etats romains et entama des négociations à Naples, à Turin et à Florence pour mettre à exécution un projet patriotique, dont tout le mérite, il l'avouait lui-même, revenait à Pie IX. Ce que Rossi proposait, c'était une confédération italienne, dont le Pape serait le chef et qui, tout en établissant l'unité de la Péninsule sur des bases solides, laisserait à chaque Etat toute son autonomie. C'était une confédération défensive et non une ligue aggressive qu'on se proposait de fonder. Mais le Piémont, qui rêvait déjà sans doute une autre unité italienne, une unité fruit de la conquête, empêcha la réalisation du projet en posant la condition arbitraire que le royaume de Naples, le plus important des Etats de l'Italie, serait exclu de la confédération.

Rossi ne se contenta pas de faire de la haute politique à l'étranger, il fit aussi de la bonne police à Rome. Il mit un frein aux révolutionnaires et permit aux honnêtes gens de respirer. Voyant qu'ils avaient trouvé en lui leur maître, les sociétés secrètes le condamnèrent à mort et décrétèrent que le 15 de novembre 1848, jour de l'ouverture des chambres, l'arrêt serait mis à exécution.

Durant la nuit du 14 au 15 novembre, douze affidés de la *Jeune Italie* s'étaient réunis dans un petit théâtre où ils tirèrent au sort l'honneur de porter le coup fatal. Le nommé Sante Constantini est désigné comme celui qui doit frapper le premier ministre de Pie IX. Constantini s'exerce la main sur un cadavre de la taille de Rossi qu'on avait apporté au rendez-vous. L'expérience réussit ; du premier coup de poignard, le futur meurtrier tranche l'artère carotide ; ses compagnons crient : " Bravo," et lui pressent la main.

Averti par plusieurs personnes du sort qui l'attend, le brave Rossi, après avoir reçu la bénédiction du Pape, se rend aux chambres. Aux remontrances qu'on lui fait il répond : " La cause du Pape est la cause de Dieu. "

Dans la cour de la Chancellerie, où les députés sont déjà réunis, des hommes à figures sinistres l'attendent et l'entourent au pied de l'escalier. L'un d'eux le frappe de sa canne sur l'épaule gauche ; Rossi tourne vivement la tête et expose la veine jugulaire à Constantini qui se tient à sa droite.

Celui-ci enfonce son poignard dans le cou du comte, qui, jetant à tous ces lâches le mot *assassins !* tombe dans une mare de sang, tandis que Constantini reçoit les félicitations de ses amis.

On relève le blessé et on le transporte au premier étage de la Chancellerie où un prêtre accourt lui donner l'absolution. Puis Rossi rend son âme à Dieu, sans avoir prononcé une parole.

Informé aussitôt du crime qui venait de se commettre, Pie IX tomba à genoux et demeura longtemps en prière. Se levant enfin, il dit à ceux qui l'entouraient : " Le comte Rossi est mort martyr ; Dieu recevra son âme en paix. "

A la chambre, une séance révoltante s'était passée. La nouvelle de l'assassinat du premier ministre apportée à l'assemblée par l'un de ses collègues, M. Montanari, causa parmi certains députés une émotion que les autres ne partageaient pas. Le président de la chambre, M. Sturbinetti, dit froidement : " Messieurs passons à l'ordre du jour." Les membres du corps diplomatique indignés se retirèrent.

La conduite du peuple romain, en cette circonstance, ne fut pas moins infâme que celle de ses députés. Personne n'osa protester contre ce forfait au nom de la justice, pas même au nom de la constitution que le poignard de Constantini venait d'abattre. Au contraire, on se livra aux plus dégoûtants excès. On promena par la ville, orné de fleurs, le poignard qui avait tué Rossi, on le porta jusque sous les fenêtres de la maison où se trouvait la veuve de la victime, on chanta un refrain improvisé : " Béni soit le poignard, le poignard sacré qui a frappé le traître " ; on fit l'apothéose de l'assassin. Et la garde civique, que Pie IX avait armée, fraternisait avec la populace homicide.

CHAPITRE X.

Pie IX assiégé dans son palais.

Le 16 novembre, le lendemain du meurtre de Rossi, les démagogues rédigèrent un programme révolutionnaire, demandant au Pape, entre autres choses, une déclaration de guerre à l'Autriche, et la convocation d'une assemblée constituante. La chambre s'était prêtée aux intrigues des révolutionnaires et plusieurs députés accompagnèrent la députation qui alla porter le programme au Quirinal. Le Pape refusa naturellement de recevoir cette horde de brigands dont les mains étaient encore toutes rouges du sang de l'héroïque Rossi. Le cardinal Soglia déclara au nom du Pape que l'on n'obtiendrait rien par la violence. Des cris de rage accueillirent cette réponse. Tandis que la tempête populaire grondait au dehors, le corps diplomatique s'était rendu au Quirinal gardé par une centaine de fidèles Suisses. Tous les représentants des pouvoirs européens, sauf l'ambassadeur du Piémont, et lord Minto, envoyé de lord Russell, ainsi que plusieurs étrangers marquants se firent un devoir d'entourer le Saint-Père et de lui donner l'appui moral de leur présence.

Le cardinal Antonelli organisa la défense du Quirinal de concert avec le capitaine des Suisses. Ces derniers reçurent ordre de ne se servir de leurs armes que dans le cas où il deviendrait impossible de défendre l'entrée du palais sans effusion de sang. Au milieu de l'agitation générale, Pie IX seul resta calme et serein.

Tout à coup on annonce l'arrivée des officiers des carabiniers

que Rossi, se défiant de la garde civique, a fait venir à Rome quelque jours auparavant pour contenir la populace. On croit un instant à une prompte délivrance. Mais ils viennent annoncer que les carabiniers eux-mêmes fraternisent avec le peuple et que de toute l'armée pontificale, les Suisses seuls sont restés fidèles ; ils viennent prier le Pape de remettre le pouvoir au révolutionnaire Sterbini et à ses amis. Les ambassadeurs laissent éclater leur indignation à la vue de tant de lâcheté, et le Pape répond avec dignité mais sans passion que subir les conditions que voulait lui imposer l'émeute serait abdiquer et qu'il n'a pas le droit d'abdiquer. Puis il congédie les traîtres.

En apprenant le résultat de cette mission, la foule lâcha bride à sa fureur. On mit le feu à l'une des portes du Quirinal et l'on essaya de renverser la grille derrière laquelle étaient rangés les Suisses. Un de ces derniers tira sur les émeutiers. On n'attendait que ce signal pour donner l'assaut. Les balles pleuvent sur le palais et l'une d'elles tombe dans l'appartement où se trouve Pie IX et blesse mortellement Mgr Palma.

Pendant ce temps, la chambre, guidée par Charles Bonaparte, prince de Canino, achève la trahison commencée dans la rue. Un gouvernement provisoire, proclamé par on ne sait qui, envoie au Pape comme délégué M. Galetti, ancien ministre sous Mamiani. Le Judas est admis et passe près d'une heure seul avec le Saint-Père. Après son départ, Pie IX, toujours calme mais profondément attristé, annonce aux cardinaux et au corps diplomatique, qu'il vient de subir un ministère composé de MM. Sterbini, Galetti, Mamiani, Lunati et d'autres révolutionnaires moins connus. " Messieurs, ajoute le Pape, en s'adressant aux ambassadeurs, je suis ici prisonnier. Sachez, et faites que l'Europe sache par vous, que je ne prends désormais aucune part au gouvernement, et que je veux y rester entièrement étranger. Je ne veux pas qu'on abuse de mon nom, et j'ai même défendu qu'on se serve des formules ordinaires en tête des décrets administratifs. "

Les nouveaux ministres se gardèrent bien de respecter l'injonction du Saint-Père. Les révolutionnaires s'abritaient encore derrière Pie IX et lui faisaient porter la responsabilité de leurs actes. On conseilla donc au Pape de quitter Rome, vu que sa présence dans la capitale pouvait égarer l'opinion et donner un semblant d'autorité aux révolutionnaires.

Mais où et comment fuir? Le feu était en ce moment aux quatre coins de l'Europe et la garde civique, que le nouveau gouvernement avait mis à la place des Suisses, gardait le Pape à vue.

CHAPITRE XI.

Pie IX fugitif.

Une française, la comtesse de Spaur, femme du ministre de Bavière, forma, de concert avec son mari et l'ambassadeur français, le duc d'Harcourt, un projet d'évasion.

Dans la soirée du 24 novembre 1848, le duc d'Harcourt arrivait au Quirinal en voiture de gala comme pour une réception solennelle. La garde l'admet non sans difficulté auprès du Saint-Père. L'ambassadeur aide aussitôt le Pape à quitter son costume blanc et à revêtir la soutane noire d'un simple prêtre, lui couvre les yeux d'épaisses lunettes et lui jette un simple manteau sur les épaules. Un fidèle serviteur, Filippani, conduit le Saint-Père par une voie dérobée, à la porte *Quatre fontaines*, endroit peu fréquenté, où le comte de Spaur l'attend avec une voiture. Au moment où Pie IX passe la porte de la ville des soldats lui adressent la parole sans le reconnaître.

Pendant cet intervalle, le duc d'Harcourt, resté seul dans les appartements du Pape, lisait à haute voix et parlait avec animation. Les geôliers, trompés par ce stratagème, ne firent pas attention que c'était toujours la même voix qu'ils entendaient. Baissant graduellement le ton, l'ambassadeur cessa enfin de parler ; il sortit bientôt après de la chambre et annonça aux gardes que Pie IX venait de se mettre au lit. Puis, prenant une chaise de poste, il se hâta de rejoindre l'auguste fugitif. Le lendemain matin, lorsqu'on s'aperçut de l'évasion du Saint-Père, celui-ci était déjà loin de Rome.

La comtesse de Spaur, qui avait quitté la ville quelques heures avant la fuite du Pape, attendait les fugitifs à Albano, avec une berline attelée de quatre chevaux. Au moment où Pie IX changeait de voiture, une patrouille de cinq carabiniers qui passait s'arrêta et regarda fixement le Saint-Père. Comprenant le danger, la comtesse, avec une présence d'esprit admirable, adressa à haute voix quelques paroles familières au Souverain Pontife. Les soldats, convaincus qu'ils n'avaient affaire qu'à un prêtre, continuèrent leur chemin.

A Fondi, Pie IX faillit être reconnu par un postillon, qui dit à son camarade : " Regarde donc cet abbé, comme il ressemble au portrait du Pape que nous avons chez nous."

" Pendant toute la route, raconte Mme de Spaur, le Saint-

Père ne cessa de prier pour ses persécuteurs. En sortant de Terracine, il me pria de l'avertir quand nous serions à la frontière de l'Etat romain et du royaume de Naples. Lorsqu'il eut entendu de ma bouche ces mots : Saint-Père, nous y sommes ; il versa des larmes et récita le *Te Deum.*"

Durant sa fuite, Pie IX portait sur lui le très-saint Sacrement dans une petite pyxide qui avait appartenu à Pie VI et dans laquelle l'illustre prisonnier du Directoire portait la Sainte-Eucharistie pendant ses pérégrinations à travers la France.

A neuf heures et demie, le 25 novembre, les fugitifs arrivèrent à Gaëte, dans le Royaume de Naples. L'évêque de Gaëte étant absent, son domestique ne voulut point recevoir des voyageurs qu'il ne connaissait pas et Pie IX fut obligé de chercher un refuge dans une petite maison appelée *l'Auberge du Jardinet.*

Avant d'arriver à Gaëte, Pie IX avait expédié le comte de Spaur auprès du roi de Naples, Ferdinand II, avec une lettre informant le roi qu'il quitterait immédiatement le territoire napolitain si sa présence pouvait devenir un sujet de différends politiques.

Ferdinand II fit à Pie IX un accueil magnifique : il lui offrit l'hospitalité de Gaëte, endroit retiré et paisible, mit un palais à sa disposition et pourvut largement aux besoins des cardinaux, des ambassadeurs et des autres personnes qui avaient suivi le Pape dans son exil. En un mot, ce pieux monarque, quoique le moins puissant de l'Europe, se comporta en grand roi et en roi chrétien.

CHAPITRE XII.

Pie IX exilé.

A peine installé à Gaëte, Pie IX lança une protestation, adressée à ses sujets et à l'univers, contre les révolutionnaires qui l'avaient chassé de sa capitale. Il nomma en même temps une commission chargée de la direction temporaire des affaires publiques à Rome. Les clubs firent une tentative hypocrite pour engager le Pape à revenir dans ses Etats. Pie IX refusa de recevoir leur députation, attendu que la commission qu'il avait nommée était capable de gérer les affaires du royaume et que les Romains devaient commencer par reconnaître l'autorité de cette commission. Loin de se soumettre, les séditieux décla-

rèrent la commission inconstitutionnelle et proclamèrent, le 12 décembre 1848, une junte d'Etat, renvoyèrent les députés et firent régner le despotisme à Rome. Pie IX protesta de nouveau. Au lieu d'écouter la voix du Saint-Père, Sterbini, Canino et leurs affidés convoquèrent une "assemblée nationale." Alors, voyant qu'il ne lui était plus permis de temporiser, Pie IX lança, le 1er janvier 1849, les foudres de l'excommunication majeure contre tous ceux qui prendraient part à la formation de cette assemblée. Les élections pour la constituante eurent néanmoins lieu le 21 janvier. Les sociétés secrètes firent des efforts inouïs pour entraîner les électeurs, mais ils ne purent réunir que vingt mille suffrages, et sur ce nombre de votes comparativement restreint, beaucoup étaient donnés en faveur des membres de la commission nommée par le Pape.

Malgré ce fiasco, qui démontrait clairement que la révolution ne s'appuyait que sur une faible minorité, les nouveaux députés, sous l'inspiration de Mazzini, s'installèrent et décrétèrent, dans la nuit du 8 au 9 février, les trois articles suivants : "Premièrement : Le Pape est déchu de fait et de droit du gouvernement temporel de l'Etat romain. Deuxièment : Le Pontife romain aura toutes les garanties d'indépendance nécessaires pour l'exercice de sa puissance spirituelle. Troisièmement : La forme du gouvernement de l'Etat romain sera la démocratie pure et prendra le nom glorieux de *République romaine.*" Le chef de l'Eglise a connu, plus tard, par une amère expérience, ce que valent les *garanties* de la Révolution. Comme pour donner un gage de leur bon vouloir envers le pouvoir spirituel du Pape, les révolutionnaires confisquèrent les biens ecclésiastiques, proscrivirent les prêtres et chassèrent les religieux et les religieuses de leurs couvents.

L'Europe catholique s'émut enfin à la vue des iniquités qui se commettaient à Rome, et les puissances, même schismatiques et protestantes, comprirent que le pouvoir temporel n'est pas seulement un droit mais une nécessité. Ce fut l'Espagne qui eut la gloire de prendre l'initiative dans le rétablissement du Saint-Père sur son siége. Par une note diplomatique du 21 décembre 1848, elle déclara qu'il ne "s'agissait plus de protéger la liberté du Pape, mais de rétablir son autorité d'une manière ferme et stable, et de l'assurer contre toute violence. La souveraineté pontificale est d'une telle importance pour les Etats chrétiens, qu'elle ne peut en aucune façon être laissée à l'arbitraire d'une petite partie du monde catholique, telle que les Etats romains."

Le 18 février 1849, le cardinal Antonelli demanda formellement, au nom du Pape, le secours des nations catholiques et l'appui moral des autres puissances. Toutes, excepté le Piémont engagé dans une autre voie, répondirent à l'appel, et le 30 mars, les plénipotentiaires se réunirent à Gaëte, sous la présidence du cardinal Antonelli.

Dans les délibérations des représentants de l'Europe qui eurent lieu à cette occasion, nous avons la preuve que l'action des sociétés secrètes était alors bien moins puissante que de nos jours. A cette époque, on parlait peu des *faits accomplis*, et les gouvernants, notamment Louis-Napoléon Bonaparte, étaient forcés de compter avec le sentiment catholique. Depuis 48 les idées ont marché, comme on dit. Le catholicisme libéral, cette " peste pernicieuse " qui amollit la foi, qui aveugle les esprits et qui émousse les facultés de l'âme, a fait des ravages immenses dans le monde. A force de vouloir concilier le bien et le mal et de chercher à mettre ces deux principes opposés sur un pied d'égalité, on est arrivé à proscrire le bien et à ne reconnaitre des droits qu'au mal. Existe-t-il aujourd'hui un gouvernement qui oserait songer à prendre la défense du Saint-Siége ? Existe-t-il un peuple assez pénétré de l'esprit catholique pour forcer ceux qui le gouvernent, comme la France catholique a forcé Napoléon en 49, à remettre le Pontife romain sur son trône ? Hélas ! non. Le catholicisme libéral, ce poison le plus subtil que l'enfer ait inventé, n'a que trop bien accompli son œuvre : Il a tué la Chrétienté et il tuerait l'Eglise elle-même si cela était possible. Il y a encore des catholiques ; il n'y a plus de peuples catholiques.

CHAPITRE XIII.

Prise de Rome.

Il fut convenu, à la conférence de Gaete, que l'Autriche se chargerait des Romagnes ; le roi de Naples, du midi de l'Etat romain ; la France, de Rome. L'Espagne avait offert d'attaquer le château fort des révolutionnaires, mais la France réclama cet honneur à titre de " fille ainée de l'Eglise."

Une armée française, sous le commandement du général Oudinot, débarqua le 25 avril, à Civita-Vecchia et marcha sur

Rome qui obéissait, depuis le 3 mars, à un triumvirat composé de Mazzini, l'âme de la révolte, de Saffi et d'Armellini. L'approche des Français jeta l'épouvante parmi les révolutionnaires, et le général Oudinot serait entré dans Rome sans coup férir si Garibaldi, à la tête de quinze cents aventuriers, venus de tous les coins du monde, ne se fût jeté dans la ville.

Garibaldi, tout en organisant la défense de Rome, permit à ses soldats de commettre toutes sortes d'horreurs. On pillait les églises, on saccageait les maisons des cardinaux et des principaux citoyens, on massacrait les prêtres.

Le 30 avril, Oudinot, ignorant le changement apporté par l'arrivée de Garibaldi, se présenta devant la ville avec une poignée d'hommes et sans artillerie. Il fut repoussé après avoir été trahi.

Ce contre-temps donna du courage aux révolutionnaires français. L'assemblée constituante, à la veille de se dissoudre, blâma la marche de l'armée française sur Rome. Napoléon, effrayé, et voulant ménager les susceptibilités des loges, envoya à Rome un diplomate, M. Ferdinand de Lesseps, qui se montra l'ami, non de l'armée française, mais des révolutionnaires. Il conclut un armistice avec Garibaldi et lui permit d'aller surprendre et battre les Napolitains. Il refusa de laisser débarquer le commissaire du Pape nommé pour reprendre possession de Civita-Vecchia. Il reconnut formellement le triumvirat mazzinien et eut l'audace de demander au général Oudinot de signer le traité qu'il avait conclu avec les ennemis de l'Eglise et de la France. Oudinot refusa, et l'assemblée législative, moins radicale et plus ferme que la constituante, donna raison au soldat contre le diplomate. L'attaque fut ordonnée. Le Pape, dont le cœur paternel saignait, pria les Français d'épargner autant que possible les malheureux habitants de Rome ainsi que les monuments de la ville éternelle. Le 29 juin, jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul, les Français pénétrèrent dans l'enceinte des remparts. Le 3 juillet, ils entrèrent en triomphe dans Rome. Le triumvirat était tombé, l'armée de Garibaldi désorganisée, dispersée. Le général Oudinot s'empressa d'envoyer le colonel Niel porter les clefs de la ville au Saint-Père.

CHAPITRE XIV.

Rentrée de Pie IX dans Rome.

Rien ne semblait s'opposer à la rentrée triomphale de Pie IX dans ses Etats. Mais Napoléon, instrument servile des loges maçonniques, voulut imposer des conditions au Saint-Père. Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon et gouvernement libéral ; voilà le progamme de Napoléon. Pie IX répondit noblement qu'il resterait dans l'exil toute sa vie plutôt que de rentrer chez lui pour n'y être pas indépendant. D'ailleurs, c'était faire injure à Pie IX que de douter de sa clémence, lui qui n'avait fait que pardonner depuis son avènement au trône pontifical. Le 14 septembre 1849, il publia, *proprio motu*, de son propre mouvement, une amnistie aussi large que l'état des esprits pouvait le permettre et il fit connaître en même temps les réformes qu'il se proposait d'introduire dans l'administration civile de ses Etats.

La chambre française, sous l'inspiration du comte de Montalembert, ayant répudié le programme de Napoléon, celui-ci comprit enfin que le temps n'était pas venu de faire accepter ses projets. En attendant une occasion plus favorable d'imposer ses idées libérales au Saint-Siége, il permit à Pie IX de rentrer sans conditions dans sa capitale.

Pie IX quitta Portici, où il demeurait depuis quelque temps, le 4 avril 1850. Ferdinand II et sa cour l'accompagnèrent jusqu'à la frontière. Les adieux de Pie IX et du pieux roi furent touchants.

L'entrée de Pie IX dans ses Etats fut une marche triomphale. On avait voulu empêcher le Saint-Père de s'exposer au milieu des soldats français. " Ils sont enclins à la raillerie, lui disait on, et ils ne voudront pas s'agenouiller pour recevoir vos bénédictions." " Eh bien ! répondit le Pape, je les bénirai debout. "

Afin d'empêcher à Rome les démonstrations enthousiastes qui s'étaient manifestées dans les villes que Pie IX venaient de parcourir, les sociétés secrètes firent placarder des affiches menaçant du poignard tous ceux qui iraient au-devant de l'*abbé Mastai*, et pour donner du poids à ces menaces on tenta, à deux reprises, de mettre le feu au Quirinal.

Mais le vrai peuble romain s'est réveillé, et le 12 avril 1850, il se précipite au devant de son bien-aimé souverain. Les

cloches sonnent à toute volée, les canons grondent, la foule immense se presse autour du Saint-Père pour toucher ses habits et recevoir sa bénédiction ; la ville entière retentit des cris mille fois repétés : " Vive le Pape ! vive la religion ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! " Pie IX, rayonnant de joie et le visage baigné de larmes, tient sa main élevée pendant des heures pour bénir son peuple repentant. Le Pape entre dans la basilique de Saint-Pierre ; les fidèles veulent le suivre, mais ce temple, le plus vaste du monde, ne peut contenir qu'une faible partie de la foule. On chante le *Te Deum* et le doyen des cardinaux donne la bénédiction du Saint-Sacrement. Pendant trois soirs, la ville entière est illuminée.

Quelques jours après son entrée dans la ville éternelle, Pie IX exprima le désir de visiter les hôpitaux militaires. " Je veux m'entretenir, disait-il, avec les pauvres soldats qui se sont fait blesser pour moi. " Grand fut l'émoi dans les salles de l'hôpital Saint-André, que le Pape visita le premier. Les blessés, oubliant leurs douleurs, se jetaient au bas de leur lit et allaient embrasser les pieds du Saint-Père. On raconte qu'il y eut un blessé qui, dans sa précipitation, accourut au devant de l'auguste visiteur sans autre vêtement que sa chemise. Ceux qui ne pouvaient se lever cherchaient à se faire un peu de toilette. Pie IX s'arrêta à chaque lit, adressant aux blessés des paroles de consolation et les remerciant, au nom de l'Eglise, des sacrifices qu'ils avaient faits. Puis il distribua des objets de piété, des chapelets, des médailles, des croix. Il aurait voulu visiter le même jour un autre hôpital, mais au sortir de Saint-André il ne lui restait plus rien. " Vous m'avez ruiné, dit-il gaiement, je n'ai plus rien à porter à vos camarades, ce sera pour une autre fois. " Le factionnaire, n'ayant pu laisser son poste, n'avait rien reçu. En voyant passer Pie IX, il lui dit : " Pardon, mon Pape, j'ai une mère qui serait bien heureuse, elle aussi, d'avoir un chapelet. " " Je n'en ai plus, répondit Pie IX ; mais soyez tranquille, je vous en ferai apporter deux, un pour elle et un pour vous. " La plupart de ces braves soldats, ne connaissant d'autre étiquette que celle de l'armée, appelaient le Saint-Père " mon Pape, " comme ils auraient dit " mon général. " " Pour moi, disait un vieux sous-officier, j'ai peut-être manqué aux convenances, mais j'ai donné au Pape une solide poignée de main et il me l'a rendue."

CHAPITRE XV.

Pie IX veille sur l'Eglise.

Revenons un instant sur nos pas et résumons les travaux apostoliques de Pie IX durant son exil. Les encycliques, brefs ou décisions pontificales qu'il data de Gaëte ou de Portici rempliraient un volume. Il avait obtenu du roi de Naples que la direction des petits séminaires serait laissée entièrement aux évêques. Un concordat sur des bases semblables fut conclu avec le grand duc de Toscane et avec l'empereur d'Autriche. Au mois de mars 1850, Pie IX protesta contre un projet de loi soumis au parlement piémontais par Siccardi. Cette loi avait pour objet l'abolition du concordat, la confiscation des propriétés et des revenus ecclésiastiques, le contrôle par l'Etat de la prédication, la sécularisation du mariage. Pour toute réponse, Victor-Emmanuel fit voter la loi, la promulga et mit la main sur les biens de l'Eglise et les *annexa* ou *incaméra*, expressions qui se traduisent dans la langue des honnêtes gens par *voler*. Le roi galant homme, non content de spolier l'Eglise, commença, dès 1850, à la persécuter, en jetant en prison un de ses plus vénérables pasteurs, l'archevêque de Turin.

Mais l'acte le plus mémorable de l'exil de Gaëte, dit un auteur, (1) c'est l'encyclique du jour de la Purification, 2 février 1849, adressée aux patriarches, aux primats, aux archevêques et aux évêques de l'univers pour recueillir la tradition universelle touchant la croyance à l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Par cette encyclique, Pie IX préparait les voies à la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

Immédiatement après son retour à Rome, Pie IX accorda un nouveau jubilé afin de permettre au monde entier de prendre part à la joie de la ville éternelle. Le 4 avril 1851, il éleva saint Hilaire au rang de docteur de l'Eglise universelle, et organisa le collége des protonotaires apostoliques ; il modifia les statuts de l'ordre de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem : il approuva la congrégation des *Petites sœurs des pauvres*, institution admirable fondée à Saint-Servan, en 1840, par de pauvres ouvrières. En 1851, le Pape eut à soutenir le courage des évêques de la Nouvelle Grenade et de l'archevêque de Fribourg, dans le grand duché de Bade.

(1) Villefranche.

La même année il mit fin, dans l'Indoustan, au schisme de Goa, occasionné par les prétentions de la couronne portugaise, et il conclut un concordat avec l'Espagne pour assurer l'enseignement de la pure doctrine catholique dans tous les séminaires et les écoles publiques. Des conventions presque identiques furent aussi signées avec les républiques de Guatemala et de Costa-Rica, dans l'Amérique-Centrale. Il créa de nouveaux siéges épiscopaux dans la communauté des Arméniens catholiques et érigea un évêché dans chacune des îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion.

Le 24 septembre 1850, Pie IX rétablit la hiérarchie en Angleterre. Mgr Wiseman, de sainte mémoire, fut nommé premier archevêque de Westminster avec douze évêques suffragants.

A cette occasion, le peuple et le parlement anglais se livrèrent à des démonstrations et à des discussions dignes du temps de la reine Elisabeth. Tandis que la populace de Londres brûlait le Pape, saint Pierre et la sainte Vierge en effigie, les deux chambres votaient une loi interdisant aux évêques catholiques la faculté de prendre les titres de leurs églises et punissant de l'amende et de la prison toute personne qui, apprenant qu'un évêque violait cette loi, ne le déférerait pas immédiatement aux tribunaux. Ce bill, sanctionné le 2 août 1851, resta lettre morte, et depuis cette date la vraie foi a fait des progrès immenses en Angleterre.

Le 4 mars 1853, Pie IX rétablit également la hiérarchie dans le royaume de Hollande. Il plaça un archevêque à Utrecht, avec quatre siéges suffragants : Harlem, Bois-le-Duc, Bréda et Ruremonde. Là aussi on aurait voulu empêcher l'accomplissement de cette grande œuvre, mais le bon sens du peuple fit justice d'une loi répressive qu'on avait présentée aux chambres.

Le 21 mars de la même année, par l'encyclique *Inter multiplices*, Pie IX ramena la paix parmi les membres de l'épiscopat français profondément divisé au sujet de la loi sur l'éducation et de la question des classiques.

C'est ainsi que Pie IX, placé sur la montagne, embrassait du regard le monde entier et pourvoyait aux besoins de l'Eglise universelle.

CHAPITRE XVI.

L'Immaculée Conception.

Depuis le commencement de son pontificat, le Saint-Père avait songé à la définition du dogme de l'Immaculée Conception, définition qui avait occupé les pensées de son prédécesseur, Grégoire XVI. Pendant son exil, comme nous l'avons déjà vu, Pie IX avait adressé une encyclique à l'épiscopat catholique dans le but de recueillir la tradition universelle de l'Eglise sur cette importante question. Il reçut six cent trois réponses. Presque tous les prélats de la sainte Eglise demandaient avec instance la définition du dogme ; quelques-uns seulement, tout en reconnaissant la croyance universelle à l'Immaculée Conception, exprimaient des doutes sur la question d'opportunité.

Ce concert si unanime, cet accord si parfait entre les peuples les plus éloignés qui se rencontraient dans une même pensée semblaient dire au Saint-Père : " Hâtez-vous de consacrer notre jugement par le sceau de votre puissance. Quels jours pourraient être plus opportuns. Celle qui a écrasé toutes les hérésies vous défendra contre vos ennemis et glorifiera votre règne." (1)

Le Pape appela à Rome tous les prélats qui pouvaient s'absenter afin de mettre la dernière main à la rédaction de la bulle.

Cinquante-six cardinaux et quarante-trois évêques et archevêques, réunis en assemblée solennelle au Vatican, discutèrent pendant longtemps la question théologique. On souleva aussi une autre question. Les évêques assistaient-ils comme juges pour prononcer la définition simultanément avec le Pape, ou fallait-il attribuer le jugement à la seule parole du Souverain-Pontife ?

La discussion fut terminée tout à coup par une inspiration du Saint-Esprit. Voici ce que raconte un témoin oculaire, Mgr Audisio : " C'était la dernière séance ; midi vint à sonner ; toute l'assemblée se mit à genoux pour réciter l'*Angelus*. Puis chacun reprit sa place et on avait à peine échangé quelques mots, qu'une acclamation au Saint-Père, un cri d'éternelle adhésion à la primauté du siége de Saint-Pierre s'élève, se propage et clot le débat : *Petre, doce nos ; confirma fratres tuos !*

(1) Francesco Massi, *Biographie du souverain Pontife Pie IX*.

Pierre, enseigne-nous, confirme tes frères ! Et l'enseignement que ces pasteurs demandaient au Pasteur suprême, c'était la définition de la Conception immaculée. "

Enfin, le grand jour, le 8 décembre 1854, apparut. Le vénérable temple de Saint-Pierre, tombeau de tant de saints et témoin de tant de grandes choses, dût tressaillir d'allégresse en voyant Pie IX placer cette dernière couronne de gloire sur le front de la Reine des cieux.

Le divin sacrifice est terminé. On invoque une dernière fois le secours de l'Esprit-Saint. Pie IX, debout devant son trône élevé et entouré de toute la hiérarchie de l'Eglise, lit d'une voix entrecoupée par une douce émotion, la bulle qui proclame que la tache du péché originel n'a jamais souillé l'âme de la sainte Mère de Dieu : *Et macula non est in te.*

En souvenir de ce grand événement, on plaça à chaque côté de l'abside de Saint-Pierre deux inscriptions, gravées sur le marbre, contenant les noms des évêques et des archevêques présents à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Plusieurs œuvres d'art, entre autre une colonne surmontée d'une statue en bronze de la sainte Vierge, furent exécutées pour rappeler aux âges à venir la mémoire de cette glorieuse journée.

CHAPITRE XVII.

Quelques années de tranquillité.

Depuis son entrée triomphale dans Rome, en 1850, jusqu'en 1859, le Saint-Père connut une tranquillité relative. La révolution était toujours à l'œuvre, il est vrai ; elle minait sourdement le pouvoir temporel du Pape, mais Dieu permit que ses machinations n'eussent pas de suite immédiate. Il convenait, dit un auteur catholique (1) que la famille chrétienne jouît de ce repos pour se livrer à la joie de déposer sur le front de sa mère et de sa reine une nouvelle couronne. Du reste, cette heureuse période devait être bientôt suivie d'un déchaînement sans précédent contre l'Eglise et la Papauté.

Au chapitre XV, nous avons vu que Pie IX, durant la première moitié de cette période de neuf ans, s'était livré à des

(1) L'abbé Guillaume, *Continuation de l'Histoire Universelle de l'Eglise de Rohrbacher.*

travaux apostoliques très-considérables. Les soucis de sa charge de pasteur des âmes ne lui faisaient pas négliger ses devoirs de roi.

En reprenant possession de ses Etats, Pie IX fit une extension de l'amnistie qu'il avait déjà accordée et choisit pour secrétaire d'Etat et premier ministre le cardinal Antonelli qui occupa ce poste important jusqu'à sa mort, arrivée en 1876. Il reprit paisiblement sa vie de travail, de dévouement et de charité, visitant les hôpitaux, secourant les pauvres, encourageant les industries, les arts et les sciences, remettant l'ordre dans les finances de l'Etat délabrées par la révolution, pourvoyant à l'éducation de la jeunesse, à l'amélioration du sort des détenus, des orphelins, des veuves, des infirmes et des vieillards. (1) " Nul autre gouvernement en Europe, disait un écrivain italien à cette époque, n'a déployé tant d'activité, tant d'intelligence dans toutes les branches de l'administration, dans tous les genres de travaux." " La vérité pure, ajoutait M. Louis Veuillot, est que nul peuple au monde n'est aussi libre, aussi respecté de ses chefs, aussi heureux que le peuple romain."

Et cependant c'est ce gouvernement paternel, clément et sage qu'on a renversé, pour mettre à sa place un gouvernement tyrannique et corrompu, qui, sous prétexte d'affranchir le peuple, l'accable de taxes et de dettes ! Qu'elle est grande la folie des hommes et qu'ils comprennent peu leurs véritables intérêts, même matériels !

Après la guerre de Crimée, le congrès de Paris, qui s'était réuni dans un tout autre but, discuta les affaires de l'Etat romain. Cavour, ministre de Victor-Emmanuel, attaqua courageusement l'administration pontificale qui n'était pas représentée au congrès. Le représentant de la France, le comte Walewski et lord Palmerston, plénipotentiaire anglais, donnèrent leur appui à Cavour. Mais les autres diplomates ne voulant pas se prononcer sur la question, la discussion n'eut pas de suite pour le moment. Mais dès ce jour la conduite de Napoléon devint suspecte. Il supprima le rapport du comte de Rayneval, ambassadeur français, au ministre des affaires étrangères, rapport qui réfutait victorieusement les accusations portées par Cavour contre le gouvernement pontifical. Le futur héros de Sédan, fidèle aux traditions de sa race perfide, conspirait déjà avec le premier ministre de Victor-Emmanuel contre l'indépendance du Saint-Siége, la suite ne l'a que trop prouvé.

---

(1) Ls Veuillot, *Pie IX.*

Pour répondre aux agitateurs qui ne cessaient de parler de l'impopularité du gouvernement pontifical, Pie IX entreprit, en 1857, un voyage à travers ses Etats. Il partit de Rome le 4 mai et se dirigea d'abord vers l'Ombrie. Son voyage, qui dura quatre mois, fut une véritable marche triomphale, au grand dépit des révolutionnaires. Partout sur son passage Pie IX laissa des témoignages de sa munificence ; partout aussi son peuple le reçut avec enthousiasme et joie.

A Pérouse, le Saint-Père ouvrit un institut agricole pour les enfants pauvres ; à Bologne il acheta, à même sa cassette particulière, la collection polyglotte de feu le cardinal Mezzofanti et en fit don à la bibliothèque publique de la ville ; il enrichit le musée numismatique de Ferrare d'une précieuse collection de monnaies pontificales. Dans son ancien diocèse d'Imola, il fit agrandir le monastère du Bon-Pasteur. A Forli il établit une maison de refuge pour apprendre aux enfants indigents les arts mécaniques. A Sinigaglia, ville qui l'avait vu naître, il éleva, à ses propres frais, un hospice pour les malades et les orphelins. Ancône doit à cette visite du Pape son magnifique observatoire.

Il revint à Rome le 5 septembre, après avoir visité les duchés de Toscane et de Modène.

Avant de terminer ce chapitre, il convient peut-être de dire un mot de l'*affaire Mortara*, oubliée aujourd'hui, mais autour de laquelle la presse et la diplomatie moderne firent un bruit indescriptible en 1858. Voici comment M. Louis Veuillot raconte l'affaire : " Conformément à la loi de l'Eglise et à la loi de l'Etat pontifical, un enfant né juif avait été retiré de la maison paternelle, parce que, baptisé en péril de mort, il appartenait à Jésus-Christ. L'enfant, recueilli à Rome, était élevé aux frais du Saint-Père, séparé de sa famille, mais non séquestré, et ses parents le pouvaient voir autant qu'ils le voulaient." Voilà tout, et cependant la " civilisation moderne " s'en émut : la " civilisation moderne," qui foule aux pieds à chaque instant les droits les plus sacrés de la famille et qui confie à l'Etat l'âme et le corps des enfants !

CHAPITRE XVIII.

Commencement de l'orage.

Le 4 février 1859, parut une brochure anonyme, inspirée par l'empereur et portant ce titre : *Napoléon III et l'Italie.* C'était le programme de la révolution italienne, du Piémont et du franc-maçon Bonaparte. Dans cette brochure on répétait contre le pouvoir temporel des Papes les accusations absurdes qu'on avait déjà formulées au Congrès de Paris, et l'on concluait en proposant la sécularisation du gouvernement romain et l'établissement d'une confédération italienne, dont le Pape aurait eu la présidence honoraire et le Piémont, la direction effective.

Le principal argument contre la papauté sur lequel l'auteur de cet écrit perfide s'appuyait était la présence à Rome de troupes étrangères. C'est un reproche que l'on entend souvent formuler, mais qu'on peut facilement réfuter. Ce n'est pas la forme du gouvernement qui rendait la présence de cette armée nécessaire, mais les menées des révolutionnaires qui trouvaient leur plus fort appui chez ceux-là mêmes qui reprochaient au Souverain-Pontife sa faiblesse. Du reste, n'est-ce pas un honneur pour un pays chrétien de soutenir le trône de saint Pierre ? Et la Papauté, clef de voûte de l'ordre social, ne protège-t-elle pas à son tour toutes les nations du monde en les empêchant de retomber tout à fait dans la barbarie primitive ?

Voulant faire disparaître ce grief imaginaire, Pie IX pria la France et l'Autriche de retirer leurs troupes, mais le Piémont, qui avait intérêt à maintenir ce grief, intrigua, et les troupes restèrent.

Au commencement de l'année 1859, la guerre éclata entre l'Autriche et l'Italie. Napoléon prit fait et cause contre l'Autriche, tout en protestant de son dévouement au Saint-Siége. Ce qui n'empêcha pas un corps d'armée français d'occuper Bologne et les émissaires de Cavour d'offrir la dictature des Romagnes, l'une des plus riches provinces de l'Etat pontifical, au roi Victor-Emmanuel.

Le Pape protesta contre cette occupation, et Pérouse ayant suivi l'exemple de Bologne, il y fit marcher des troupes qui reprirent cette ville presque sans effusion de sang : douze victimes tant morts que blessés, voilà ce que la civilisation moderne,

qui repose sur des millions de tombeaux, a osé qualifier de "massacre et de sac de Pérouse."

Le roi de Prusse, complice alors de Napoléon, plus tard son ennemi, ordonna à l'empereur de signer la paix. Et la paix fut en conséquence signée à Villafranca d'une manière aussi imprévue que la guerre avait été déclarée. Ce traité établissait une confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape, donnait la Lombardie au Piémont, laissait à l'Autriche la Vénétie et réservait au grand duc de Toscane et aux autres princes dépossédés, tous leurs droits. La révolution paraissait vaincue et Pie IX ordonna des actions de grâces.

Loin d'être morte, la révolution maçonnique avait trouvé en Victor-Emmanuel un instrument docile, et en Napoléon, un complice coupable. Au lieu de rétablir les princes détrônés, le roi de Piémont mit à leur place des gouvernements provisoires. Dans les Romagnes, appartenant au Saint-Siége, on eut recours à un prétendu plébiscite pour donner un prétexte à l'annexion de ces provinces au royaume de Piémont ; mais sur deux cent mille électeurs, dix-huit mille seulement furent inscrits sur les listes, et encore, de ce nombre, plus des deux tiers ne prirent pas part au vote. C'était une parodie ignoble. L'assemblée constituante sortie de cette pseudo-élection, se réunit à Bologne le 6 septembre 1859, vota l'abolition du gouvernement pontifical et proclama l'annexion des Romagnes au Piémont. Et le lache Napoléon III, qui venait de signer le traité de Zurich, lequel consacrait toutes les stipulations du traité de paix de Villafranca, laissa tranquillement s'accomplir cette iniquité.

Le monde catholique protesta énergiquement contre cette violation flagrante des droits du Saint-Siége et des droits des gens. Il fut décidé de convoquer un congrès européen pour régler la question italienne. Pie IX, quoique peu rassuré sur l'issue de cette conférence, accepta le projet. Alors parut une nouvelle brochure anonyme : *Le Pape et le Congrès*, inspirée par Napoléon. Les conclusions de cet écrit étaient que le Pape devait renoncer aux Romagnes et plus tard au reste de ses Etats ! Tout cela, bien entendu, dans l'intérêt de la religion. Le *Journal Officiel de Rome*, organe reconnu du Pape, qualifia cette brochure, comme elle méritait de l'être, de "véritable hommage rendu à la Révolution," de " thèse insidieuse " et de " sujet de douleur pour tous les bons catholiques. " Le 31 décembre, Napoléon adressa une lettre au Saint-Père, dans laquelle, tout en protestant hypocritement de son dévouement à la cause de la Papauté, il conseillait à Pie IX de renoncer aux

Romagnes. Les mieux disposés envers Napoléon durent se rendre à l'évidence : La politique de la perfide brochure : *Le Pape et le Congrès*, était bien celle de l'empereur des Français. Dès ce moment, le Congrès devint impossible, car le Saint-Siége ne pouvait pas accepter une conférence qui ne devait se réunir que pour ratifier la spoliation déjà accomplie et l'Autriche ne pouvait pas prendre part à un congrès qui ne prendrait pas pour base de ses délibérations le traité de Zurich.

La lettre de Napoléon au Saint-Pere avait été publiée dans les journaux de France ; la réponse du Pape ne le fut pas. Dans cette réponse, remarquable par sa douce fermeté, Pie IX déclarait que les droits du Saint-Siége ne sont pas ceux d'une dynastie mais de tous les catholiques et que le Pape ne peut céder ce qui ne lui appartient pas. Voyant que Napoléon ne permettait pas à la presse française de rendre publique l'importante réponse du Saint-Siége, Pie IX lança, le 19 janvier 1860, la célèbre encyclique *Nullis certè verbis* qui renfermait les principaux passages de sa lettre à Napoléon et qui déclarait en outre que le Pape était prêt à souffrir les dernières extrémités mais qu'il ne trahirait pas la cause de l'Eglise et de la justice.

L'empereur défendit aux journaux, sous peine de suppression, de reproduire cette encyclique. L'*Univers*, le journal de M. Louis Veuillot, que l'on a si souvent accusé et que certaines personnes mal inspirées accusent encore de compromettre la cause de la religion, l'*Univers*, dis-je, eut le courage de publier le document pontifical en entier. Ce journal eut la gloire d'être persécuté pour avoir défendu les droits de l'Eglise ; il fut supprimé pendant sept ans par le franc-maçon Bonaparte. C'était la meilleure réponse qu'on pouvait donner aux catholiques timides qui avaient cette noble feuille en suspicion.

Cependant, Victor-Emmanuel non content d'avoir dépouillé l'Eglise d'une partie de son patrimoine, eut l'audace d'écrire au Saint-Père, de protester, comme son complice Napoléon, de son dévouement à l'Eglise, et de demander à Pie IX de lui céder, pour le bien de la religion, non-seulement les Romagnes, mais les Marches et l'Ombrie. Il poussa l'hypocrisie jusqu'à prier le Souverain-Pontife de lui donner sa sainte bénédiction. Pie IX, avant de frapper ce fils rebelle, l'avertit par une lettre et dans une encyclique adressée aux évêques, du terrible châtiment qui le menaçait. Victor Emmanuel, ayant consommé son iniquité en acceptant formellement l'annexion des Romagnes au Piémont, écrivit de nouveau au Pape, sollicitant, comme par le passé, sa " sainte bénédiction. " Pie IX adressa au roi-

larron une lettre capable d'attendrir un cœur de pierre. On affirme même que Victor-Emmanuel la mouilla de ses larmes. Mais il s'était livré à la Révolution et il n'eut pas le courage de briser les chaînes qui le retenaient captif.

Puis, le 26 mars 1860, Pie IX lança une bulle d'excommunication contre le spoliateur couronné et contre tous ses complices. Napoléon, se sentant coupable, empêcha la publication de la bulle en France. Mais il n'a pas pu empêcher l'excommunication de porter ses fruits. A partir de cette date, Napoléon III commença à descendre du faîte de sa grandeur pour aller enfin mourir en exil en passant par Sédan. On a beau dire, Dieu est le plus fort. *Confregit in die iræ suæ reges.*

CHAPITRE XIV.

L'orage.

En aprenant le sacrilége que venait de commettre le roi du Piémont, le monde catholique frémit d'indignation. De toutes les parties de l'univers arrivaient à Rome des adresses écrites dans toutes les langues et couvertes de millions de signatures et accompagnées de dons généreux. Plus que cela, la jeunesse chrétienne accourait de toutes parts offrir son sang au Chef de l'Eglise. Le fils du noble et le fils du paysan étaient animés du même désir : combattre pour les droits outragés de la religion, pour la Vérité méconnue.

Le Saint-Père offrit le commandement de sa petite armée au vainqueur d'Abdel-Kader, Lamoricière, de glorieuse mémoire, qui accepta avec joie la défense de la cause du Pape, au grand étonnement des sages du monde.

De concert avec Mgr de Mérode, ministre des armes, il organisa une petite armée de vingt-cinq mille hommes qui se distingua bientôt par la moralité et l'héroïsme. " La révolution, disait Lamoricière dans son premier ordre du jour aux troupes, comme autrefois l'Islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et aujourd'hui comme autrefois, la cause de la Papauté est la cause de la civilisation et de la liberté du monde." Cette parole, qui frappait si juste, souleva une tempête dans la presse impie. On appelait les soldats du Pape des *mercenaires*, sans doute parce qu'ils n'étaient pas attirés à Rome par la soif de

l'or, et des *étrangers*, parce qu'ils venaient combattre pour leur Père et pour le patrimoine de tous les catholiques.

La Révolution grandissait toujours. Garibaldi, à la tête d'une bande de brigands, soutenus par le gouvernement de Victor-Emmanuel, envahit le royaume de Naples et chassa François II de sa capitale d'abord, puis, avec l'aide des troupes piémontaises, de la ville de Gaëte, où le jeune roi fit une héroïque résistance.

Le 4 septembre, Napoléon eut une entrevue avec deux envoyés de Victor-Emmanuel, Farini et Cialdini, à Chambéry. A cette entrevue, suivant Cialdini, l'empereur des Français, qui avait protesté tant de fois de son dévouement au Saint-Siége, autorisa le Piémont à commettre les forfaits que nous allons raconter. Le traître se serait même servi des paroles de Jésus à Judas " Faites, mais faites vite. " Napoléon a nié cette version de l'entrevue, mais chose certaine c'est qu'immédiatement après l'entrevue de Chambéry, le Piémont somma brutalement le Pape de renvoyer ses volontaires. Et sans donner au Saint-Siége le temps de répondre, sans lui déclarer la guerre, les armées du Piémont entrèrent sur le territoire de l'Eglise comme une horde de brigands. Pour qu'on ne nous taxe pas d'exagération nous transcrivons ici l'ordre du jour adressé par Cialdini à ses troupes. Il est bon que ces paroles infâmes soient transmises de génération en génération pour la honte éternelle des spoliateurs :

" Soldats, disait Cialdini, je vous conduis contre une bande d'aventuriers que la soif de l'or et du pillage ont amené dans notre pays. Combattez, dispersez inexorablement ces misérables sicaires ; que par votre main ils sentent la force et la colère d'un peuple qui veut son indépendance ! Soldats, Pérouse demande vengeance ; et, bien qu'il soit tard, elle l'aura ! "

C'est ainsi que Cialdini parlait de la fleur de la jeunesse européenne. Et c'est ce sauvage que la France, la France de Charlemagne, a subi plus tard comme ambassadeur du roi-larron.

Victor-Emmanuel tenait un langage plus révoltant encore, car, en s'adressant à son armée, à la veille de violer les droits de l'Eglise, il osa encore parler de son dévouement au Saint-Siége !

Cialdini tomba comme une bête fauve sur la petite armée du Pape qui n'avait d'autre tort que de défendre les Etats romains contre les brigands. A Pesaro il écrasa par le nombre une poignée de 800 hommes, commandés par le vaillant colonel Zappi ; il mitrailla même la ville pendant plus de deux heures après que

le drapeau blanc eut été hissé. Et pour prouver qu'il était venu uniquement dans le but de protéger la population, il envoya au commandant garibaldien de Molise une dépêche dans laquelle il disait : " Publiez que je fais fusiller tous les paysans pris les armes à la main ; j'ai commencé aujourd'hui. "

Voyant que les troupes piémontaises envahissaient le territoire pontifical sur plusieurs points à la fois, Lamoricière concentra une partie de son armée près de Castelfidardo où il fut rejoint par le marquis de Pimodan, à la tête de 2,600 hommes. La petite armée pontificale comptait 5,600 ; celle de Cialdini 45,000. Il fallait livrer bataille sans délai pour ne pas être enveloppé.

Le 18 septembre 1860, à quatre heures du matin, les deux braves généraux et leurs soldats, s'étant préparés à la mort par la réception de la sainte Eucharistie, accourent au-devant d'une défaite certaine mais glorieuse. Les défenseurs du Saint-Siége se comportèrent en héros, surtout les troupes françaises et belges. Pimodan tomba sur le champ de bataille couvert de gloire (1). Mais, écrasés par le nombre de leurs ennemis, les pontificaux durent battre en retraite. A la tête des débris de sa petite armée, Lamoricière parvint à gagner Ancône qu'une escadre piémontaise bombardait déjà.

Mais que faisaient la France et l'Autriche pendant que ces iniquités s'accomplissaient ? Le duc de Gramont, ambassadeur à Rome, trompé lui-même, avait promis que l'empereur interviendrait si les troupes piémontaises pénétraient sur le territoire pontifical. Mais Napoléon n'était plus maître de ses actes ; il était l'esclave des sociétés secrètes auxquelles il s'était livré, et il resta spectateur indifférent du guet-apens de Castelfidardo. Quant au jeune empereur François-Joseph, n'écoutant que sa foi, il avait signé un ordre pour faire marcher ses troupes au secours du Saint-Siége, mais il oubliait qu'il n'était plus qu'un roi constitutionnel. Il dut consulter ses ministres, qui, sans

(1) On raconte, au sujet de la mort de ce martyr, une anecdote touchante. Dès qu'on connut ce qui s'était passé à Castelfidardo, une amie alla trouver la marquise de Pimodan. Elle la trouva occupée à écrire : " A qui écrivez-vous ? demanda-t-elle.—A mon mari.—N'écrivez point ; la lettre ne parviendra pas.—Et pourquoi, je vous prie ?—Il est prisonnier.—Prisonnier ? C'est impossible, je le connais trop bien : il est mort ! " La visiteuse avoua par son silence. La marquise, apprenant ainsi son veuvage, tomba à genoux, pleura et pria pour le défunt. Puis, tout à coup, se relevant et attirant avec passion contre son sein l'aîné des fils que lui laissait ce glorieux soldat. Elle le contempla un instant à travers ses larmes et s'écria : " Tu seras soldat." (*Villefranche.*)

être amis de la Révolution, voulaient faire de la prudence humaine. L'ordre fut rappelé, et Pie IX fut abandonné à la fureur de ses ennemis.

Après une héroïque défense, la ville d'Ancône, où Lamoricière s'était réfugié avec les quelques soldats échappés au massacre de Castelfidardo, et où le général Courten et le colonel Kanzler étaient allés le rejoindre, dut capituler le 28 septembre.

La prise d'Ancône fut signalée par un acte de lâcheté sans précédent dans les annales de la guerre. Pendant qu'on discutait les conditions de la capitulation avec le commandant de la flotte piémontaise, l'armée de terre, sous le commandement de Cialdini et de Fanti, recommença le feu sur toute la ligne. Et ce bombardement dura douze heures, malgré les signaux annonçant que les assiégés avaient abandonné le feu, malgré une lettre de l'amiral Persano qui protesta lui-même contre cette infamie.

Tandis que le gouvernement français déclarait déchus de leur titre de Français ceux qui étaient allés mourir pour la cause que la France soutenait encore officiellement, le monde catholique rendait hommage aux martyrs de Castelfidardo. Pie IX les glorifia dans le consistoire du 28 septembre 1860, et fonda à leur intention, sur ses deniers privés, la chapellerie de Castelfidardo pour la célébration annuelle et à perpétuité de cent messes. Il fit à Pimodan des funérailles magnifiques et offrit à Lamorisière le titre de comte romain; celui-ci refusa. Alors le Pape lui écrivit : "Je vous envoie du moins ce que vous ne pouvez pas refuser, l'Ordre du Christ, pour lequel vous avez combattu, et qui sera, je l'espère, votre récompense et la mienne."

CHAPITRE XX.

Les Martyrs du Japon.

Détournons un instant nos regards de ces scènes pénibles pour les porter sur un événement glorieux mais qui rappelle un douloureux souvenir.

Au commencement de l'année 1862, Pie IX invita les évêques et les fidèles à venir assister à la canonisation de vingt-six bienheureux, martyrisés au Japon en 1597. Un nombre prodigieux de pèlerins répondirent à l'appel du Souverain-Pontife. Trois cent vingt-trois cardinaux, patriarches et évêques, plus de

quatre mille prêtres et cent mille étrangers se réunirent à Rome. La politique fit place à la religion. Pendant dix jours, de l'Ascension à la Pentecôte, il y eut une fête continuelle dans la ville éternelle. Les places publiques s'étaient converties en bivouacs, et chaque fois que Pie IX paraissait il était acclamé par cette foule immense. Le 6 juin, Pie IX prêcha lui-même dans la chapelle Sixtine, en latin et en français, devant un auditoire de quatre mille prêtres sur lequel il produisit une impression profonde. Après la bénédiction pontificale, un prêtre entonna la prière : " *Oremus pro Pontifice nostro Pio ;* prions pour notre pontife Pie, " et l'assistance répondit trois fois : " Que Dieu le conserve et le vivifie, et qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas à ses ennemis."

Le 8 juin 1862, jour de la Pentecôte, après une messe pontificale eut lieu la cérémonie imposante de la canonisation. Le lendemain, dans un consistoire semi-public, auquel tous les évêques présents à Rome assistèrent, le Pape condamna plusieurs erreurs toujours anciennes et toujours nouvelles, le panthéisme, le matérialisme et le naturalisme, qui, sous des noms différents, tendent au même but : l'affranchissement du genre humain de l'autorité de Dieu. L'épiscopat répondit au Pape, par la voix du doyen du sacré collége, le cardinal Mattei. Cette réponse affirmait trois grands points : la suprême autorité doctrinale et l'infaillibilité du Pontife romain, la souveraineté temporelle du Saint-Siége, et l'union étroite du monde catholique avec le Pape.

Avant de congédier cette auguste réunion des prélats, Pie IX voulut assembler autour de lui toute la hiérarchie dans une agape qui fut offerte dans la bibliothèque du Vatican. A ce banquet, régna l'allégresse la plus vive jointe à la plus grande dignité.

L'année précédente, Pie IX avait eu la consolation de recevoir dans le sein de l'Eglise une grande partie de la nation bulgare qui abjura le schisme de Photius.

CHAPITRE XXI.

Les suites de l'orage.

Après la bataille de Castelfidardo et la capitulation d'Ancône, Victor-Emmanuel se voyait maître de l'Italie. Au nord et au midi de la Péninsule, les princes légitimes avaient été remplacés par les fonctionnaires piémontais, qui ne tardèrent pas à inaugurer une véritable persécution contre l'Eglise. Dans l'allocution consistoriale du 13 juillet 1860, Pie IX avait flétri, en termes énergiques, les forfaits dont le gouvernement sarde s'était rendu coupable. " Dans diverses contrées de l'Italie, disait le Saint-Père, injustement soumises au gouvernement piémontais, des écoles publiques ont été établies, dans lesquelles, au grand détriment des âmes, on enseigne ouvertement et publiquement des doctrines fausses et dépravées, complètement contraires à l'Eglise catholique et où l'Eglise elle-même est directement attaquée. . . . . . Ces ennemis de la lumière et de la vérité n'hésitent point à porter leurs mains violentes et sacriléges sur les ministres de l'Eglise et sur son patrimoine. Ainsi, lorsque le gouvernement piémontais eut usurpé les duchés de Parme et de Plaisance, il poussa l'iniquité jusqu'à chasser de leur demeure les moines de l'Ordre de saint Benoît." Puis Pie IX énumère les différents sacriléges commis au nom de l'indépendance italienne : emprisonnement des évêques, abolition des ordres religieux, séquestration des biens ecclésiastiques.

La mort du misérable Cavour arriva huit mois après la prise d'Ancône. Mais avant de mourir il avait fait proclamer par le sénat, le 26 février 1861, et par la chambre des députés, le 14 mars de la même année, le *Royaume d'Italie ;* on déclarait en même temps que la capitale de ce royaume serait Rome. Le 17 mars, Victor-Emmanuel laissa le titre de roi de Piémont pour prendre celui de roi d'Italie. L'Ombrie et les Marches, les plus belles provinces des Etats de l'Eglise, furent annexées au Piémont.

Le gouvernement français reconnut, le premier, le nouveau royaume d'Italie, fondé sur l'usurpation et la violence et le fit reconnaître par les autres pays de l'Europe. Il est vrai que Napoléon déclara que l'Italie ne devait pas trouver dans cet acte " un encouragement à des entreprises de nature à compromettre la paix générale." Le Piémont comprit parfaitement ce langage hypocrite et ne s'en émut pas. A la suite de la France,

3

les autres Etats européens reconnurent les *faits accomplis.* L'Espagne et la Bavièıe attendirent jusqu'en 1865 pour donner leur adhésion au nouvel état de choses et l'Autriche ne s'inclina devant la Révolution triomphante qu'après le désastre de Sadowa, en 1866.

La doctrine du dix-neuvième siècle sur les *faits accomplis* a quelque chose d'incompréhensible. On reconnaît qu'une chose est immorale, cependant on la tolère afin de *ne pas troubler la paix.* Un roi usurpe un trône, se rend injustement maître d'un pays par la force, persécute et pille l'Eglise. Il faut le laisser faire pour ne pas le froisser. Avant longtemps on introduira cette doctrine politique dans la vie sociale. Pour ne pas faire de la peine à un voleur on lui laissera l'objet volé, et l'on présentera une adresse de condoléance à la personne volée. Voilà les fruits du libéralisme moderne qui reconnaît au mal et au bien des droits identiques.

Pie IX ne pouvait laisser cette nouvelle iniquité s'accomplir sans protester hautement. Dans l'allocution du 18 mars 1861, le Pape répondit à ceux qui le conjuraient de se réconcilier avec la *civilisation moderne :* " Le Saint-Siége est toujours d'accord avec lui-même : jamais il n'a cessé d'être le promoteur et le soutien de la civilisation ; les monuments de l'histoire l'attestent ; ils prouvent de la manière la plus éloquente qu'à toutes les époques les Papes ont porté la civilisation chez les barbares et jusque dans les contrées les plus lointaines.... Mais est-ce une véritable civilisation que celle qui dépouille et enchaîne l'Eglise, qui ne tient aucun compte des traités et ne reconnaît aucun droit à la faiblesse ? Il est bien certain que jamais les Papes ne pourront s'entendre avec cette civilisation-là. Qu'y a-t-il de commun, comme dit l'Apôtre, entre le Christ et Bélial !.... Pour ce qui est de nous voir tendre la main aux usurpateurs de nos provinces, sans qu'ils soient d'abord revenus à résipiscence, qu'on ne l'espère pas davantage..... Nous faire une proposition semblable, c'est demander à ce Siége, qui a toujours été le rempart de la justice et de la vérité, de sanctionner ce principe, qu'une chose volée peut être paisiblement possédée par le voleur, et qu'une injustice qui réussit devient par là même une justice. "

CHAPITRE XXII.

Pie IX protecteur des opprimés.

Voyez la malheureuse Pologne ! Voyez ce peuple martyr, prosterné sous le talon du Cosaque. Voyez cette nation, jadis puissante, jadis le rempart sanglant de l'Europe ; voyez cette nation chevaleresque, généreuse, catholique ; voyez-la qui se meurt lentement, sous la main du bourreau tartare, à la vue de l'Europe ingrate, que cette longue agonie n'émeut point. Mais le meurtre de toute une nation s'accomplira-t-il sans qu'une voix s'élève pour protester contre ce crime ? N'existe-t-il pas un prince animé de l'esprit des temps anciens pour plaider en faveur du faible contre le fort, en faveur de l'opprimé contre le tyran ?

Oui, il en existe un. Mais c'est le souverain le plus faible de l'Europe, c'est un souverain dépouillé de ses Etats, un souverain sans armées, qui n'a pour défendre le droit, que sa parole que les nations affolées n'écoutent plus ; c'est Pie IX.

Dans une allocution magistrale, sans violence, mais avec une énergie terrible, Pie IX flétrit solennellement, à la face de l'univers entier, les iniquités du gouvernement russe. Nous transcrivons ici quelques-unes des nobles paroles du Souverain-Pontife, prononcées le 27 avril 1864 :

« Le sang des faibles et des innocents crie vengeance devant le trône de l'Eternel contre ceux qui le répandent. Pauvre Pologne ! J'aurais voulu ne pas parler avant le prochain consistoire ; mais je craindrais, en gardant plus longtemps le silence, d'attirer sur moi la punition céleste annoncée par les prophètes à ceux qui laissent commettre l'iniquité. . . . Ce potentat, dont l'immense empire s'étend jusqu'au pôle, persécute et tue ses sujets catholiques, et par sa cruauté féroce, les a poussés à l'insurrection. Sous prétexte de réprimer cette insurrection, il extirpe le catholicisme, il déporte des populations entières dans des contrées glaciales où elles se voient privées de tout secours religieux. . . . Il arrache les prêtres à leurs troupeaux, il les exile, il les condamne aux travaux forcés ou à d'autres peines infamantes. Heureux ceux qui ont pu fuir et qui maintenant errent sur une terre étrangère ! . . . . Et que personne ne dise qu'en Nous élevant contre de tels attentats, Nous fomentons la révolution européenne. Nous savons distinguer entre la révolution

socialiste et les droits légitimes d'une nation qui lutte pour son indépendance et sa foi religieuse......

" Nous déclarons.... que Nous donnons Notre bénédiction apostolique à tous ceux qui, dans la journée d'aujourd'hui, auront prié pour la Pologne. Prions tous pour elle ! "

Dans plusieurs autres circonstances Pie IX se montra l'intrépide protecteur des faibles. Il accueillit à Rome le roi de Naples, chassé de ses Etats par son cousin Victor-Emmanuel, et malgré les menaces du roi sarde et les conseils perfides venus des Tuileries, François II resta à Rome.

La duchesse de Parme, expulsée de son pays par la révolution, trouva dans la ville des papes une retraite paisible. La malheureuse impératrice Charlotte, veuve de Maximilien, fut aussi bien aise de se réfugier à Rome après qu'on l'eut repoussée ailleurs.

CHAPITRE XXIII.

Le traité du 15 septembre.

Le 15 septembre 1864, fut signée une convention entre Napoléon III et Victor-Emmanuel. Par le premier article de ce traité le soi-disant roi d'Italie s'engageait à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Père, à empêcher, même par la force, toute agression venant du dehors contre ce territoire et à payer une part proportionnelle de la dette des anciens Etats de l'Eglise. Par le second article, Napoléon s'engageait à retirer ses troupes dans un délai de deux ans. En troisième lieu, par un protocole additionnel, le roi de Piemont s'engageait à transporter sa capitale à Florence avant six mois. Les Piémontais interprétaient cette clause à leur façon : " L'Italie s'interdit seulement, prétendaient-ils, d'aller à Rome par la force, et non d'y aller par *les moyens moraux.* "

Nous connaissons aujourd'hui les moyens moraux du héros de Gaëte et de Castelfidardo.

CHAPITRE XXIV.

Le Syllabus.

L'un des plus grands actes du glorieux pontificat de Pie IX est sans contredit la publication de l'encyclique *Quantâ curâ*, adressée à tous les évêques en communion avec le Saint-Siége et par eux à tous les fidèles du monde. Cette encyclique, publiée le 8 décembre 1864, résume tous les enseignements des prédécesseurs de Pie IX et condamne les erreurs modernes, le naturalisme et l'indifférence religieuse, qui, sous le nom de liberté de conscience, font régner la force à la place du droit, le communisme et le socialisme, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la subordination de l'Eglise à l'Etat, c'est-à-dire le gallicanisme et le libéralisme. Cette lettre encyclique était accompagnée d'un *Syllabus*, ou résumé de quatre-vingts propositions erronées qui sont condamnées formellement et qu'on ne saurait soutenir sans être hérétique.

Le *Syllabus* a fait peut-être plus de bruit dans le monde qu'aucun autre document émané du Saint-Siége. Les impies, les révolutionnaires et les catholiques *libéraux* ou conciliants en furent scandalisés. Ils accusaient Pie IX d'avoir promulgué une doctrine nouvelle, d'avoir troublé la paix du monde, d'avoir rendu impossible l'accord entre l'Eglise et la civilisation moderne qui repose sur les principes condamnés. Les catholiques, au contraire, voyaient dans cet acte de vigueur le salut futur du monde, s'il entre dans les desseins de la Providence de sauver le monde. Ils voyaient que Pie IX venait de porter un coup terrible au mal en le signalant aux yeux des peuples ; ils voyaient qu'il n'inventait rien, qu'il ne faisait que développer, pour ainsi dire, le *Credo* et proclamer la vérité toute pure. Ils voyaient que Pie IX ne brisait pas avec la vraie civilisation, mais qu'il constatait seulement que la fausse civilisation de nos jours, celle qui repose sur des principes erronés, est incompatible avec le salut des âmes et le bonheur véritable des nations.

Oui, Pie IX a troublé le monde par le *Syllabus*, il l'a troublé profondément, mais comme la sentinelle, à l'approche de l'ennemi, trouble le repos de l'armée qui dort.

CHAPITRE XXV.

Travaux apostoliques de Pie IX.

Malgré les préoccupations de la politique, Pie IX ne cessait un seul instant de veiller sur l'Eglise universelle confiée à sa garde. En 1860, il fonda le vicariat apostolique de Dahomey, en Afrique ; la même année et les années suivantes, il s'occupa avec zèle des nouvelles églises de l'extrême Orient, où des princes barbares faisaient des milliers de martyrs. En 1861, il négocia avec la république d'Haïti un concordat pour la restauration de la religion catholique ; l'année suivante il en conclut un autre avec la république de l'Equateur où gouvernait Garcia Moreno, de sainte mémoire, tombé depuis sous le poignard de l'assassin. Il mit fin à des disputes religieuses en Belgique et en Allemagne, condamna, dès leur naissance, le schisme de Döllinger ou le vieux catholicisme et les erreurs de Froschammer. Il écrivit à l'évêque de Fribourg une admirable lettre dans laquelle il revendiquait avec force les droits de l'Eglise dans l'éducation. Il consola dans leurs tribulations les évêques de Piémont et de la Nouvelle Grenade et dénonça les forfaits de Juarès au Mexique. Il envoya au Japon des missionnaires pleins de zèle et prêts, comme leurs devanciers, à verser leur sang pour la cause du Christ. Il fonda des vicariats ou des évêchés en Océanie, en Afrique, en Asie et en Amérique. En 1868, il créa, aux Etats-Unis, huit diocèses et quatre vicariats apostoliques. En 1864, il avait confié à Mgr Mermillod la ville de Genève qu'on appelle la Rome protestante.

En 1865, il porta une condamnation solennelle contre les sociétés secrètes en général et contre la franc-maçonnerie (1) en particulier.

En 1867, pendant qu'à Paris on s'extasiait devant les produits de la civilisation moderne, tels que le canon Krupp et la mitrailleuse, à Rome de pieux pèlerins, se réunissaient en grand nombre pour célébrer la fête du dix-huit centième anniversaire du martyre des apôtres Pierre et Paul. A cette occasion on fit

(1) On a souvent affirmé que dans sa jeunesse Pie IX avait été lui-même franc-maçon. On a même publié la résolution par laquelle il aurait été expulsé de la société. J'ai à peine besoin de dire que c'est là une des nombreuses inventions des loges.

la canonisation de vingt-cinq bienheureux et la béatification de deux cent cinq martyrs japonais ; comme en 1852 et en 1863, la foule qui assistait à ces cérémonies était immense.

Le 26 juin de la même année, Pie IX annonça aux évêques assemblés à Rome une grande nouvelle que le monde catholique accueillit avec joie. Le courageux Pontife, dépouillé de ses Etats et entouré d'ennemis, avait décidé de convoquer un concile œcuménique.

CHAPITRE XXVI.

Garibaldi.

Au mois de décembre 1866, conformément au traité du 15 septembre 1864, l'armée d'occupation française partit de Rome. Pie IX fit des adieux touchants aux braves soldats français : " Allez, mes enfants, leur disait-il, partez avec ma bénédiction, avec mon amour. Si vous voyez l'Empereur, dites-lui que je prie chaque jour pour lui. On dit que sa santé n'est pas très-bonne : je prie pour sa santé. On dit que son âme n'est pas tranquille : je prie pour son âme. La nation française est chrétienne ; son chef doit être chrétien aussi."

" La révolution, avait dit Pie IX en congédiant les troupes françaises, viendra ici ; il ne faut pas se faire illusion. " Cette parole s'est accomplie, mais non sans un triomphe momentané pour la cause de la justice.

Après les désastres de Castelfidardo et d'Ancône, Pie IX visita le peu qui lui restait de son domaine et laissa sur son passage des marques impérissables de sa bonté et de son amour paternel pour ses sujets. Revenu à Rome, il pourvut aux besoins des pauvres, en érigeant des habitations à bon marché et en établissant une association de personnes marquantes dite " Société de Construction. " Il fit aussi à cette époque de grands travaux publics, tels qu'un pont de fer sur le Tibre, et plusieurs autres ponts de chemin de fer dans les environs de Rome. Il compléta les travaux d'embellissement du Pincia, colline célèbre, où le peuple romain va respirer un air salubre. Il fit exécuter des travaux considérables aux abords du Quirinal, palais des souverains légitimes de Rome, occupé aujourd'hui par un vil usurpateur.

Puis il songea à réorganiser sa petite armée. Les travaux de

Mgr de Mérode et du général Kanzler, devenu à son tour ministre des armes, furent couronnés de succès. La fleur de la jeunesse accourut de nouveau se ranger sous le glorieux drapeau du Saint-Père. Lamoricière, mort en 1865, trouva un digne remplaçant en de Charette. Il se forma aussi une légion de volontaires français connue sous le nom de légion d'Antibes.

De son côté, Garibaldi, l'infatigable bandit, organisait ouvertement des bandes de brigands. Le gouvernement piémontais encourageait et aidait ce mouvement en secret, mais pour ménager la susceptibilité de la France, il fit arrêter Garibaldi et l'envoya dans l'île de Caprera, d'où le forban s'échappa à travers sept vaisseaux qui étaient censés le garder. Un mandat d'arrestation fut lancé contre lui, mais pendant que l'on faisait semblant de le chercher à Gênes, à Livourne et à Turin, Garibaldi haranguait les masses à Florence sous les fenêtres du palais royal. Lorsqu'on voulut l'arrêter à Florence, il avait eu le temps de partir pour la frontière romaine avec un état-major, et le télégraphe ne fut pas assez prompt pour ordonner son arrestation. Cette misérable comédie ne trompait personne, pas même Napoléon III.

Garibaldi, à la tête de plusieurs milliers de brigands, envahit le territoire romain de tous côtés. Aquapendente, Ischia, Bagnorea, Valentano, Canino et Soubiaco furent saccagées par les garibaldiens, qui pillaient les églises et les couvents, et commettaient des outrages sans nom.

Le gouvernement français se décida enfin à sommer le cabinet de Florence de respecter les conditions du traité du 15 septembre. Sous prétexte d'arrêter l'invasion, le trop fameux Cialdini fut envoyé à la tête de 45000 hommes " pour garder la frontière pontificale." C'était en réalité pour soutenir les brigands qui passaient à leur aise entre les différents postes ; quand ils étaient battus et repoussés par les zouaves pontificaux, ils venaient se reformer derrière les rangs piémontais (1).

Les troupes pontificales luttaient héroïquement contre des brigands supérieurs par le nombre et soutenus par une puissante armée régulière. Mais quoique repoussés souvent, les garibaldiens s'avançaient toujours vers Rome, où l'approche de ces *libérateurs* causait la plus grande frayeur. Et on ne s'alar-

---

(1) Villefranche, *Pie IX, sa vie, son histoire et son siècle*. Un journal prétendu catholique, le *National*, de Montréal, a osé affirmer qu'en cette circonstance, Victor-Emmanuel avait empêché les garibaldiens d'envahir le territoire romain. Est-ce ignorance, est-ce mauvaise foi ?

mait pas sans raison. Les révolutionnaires avaient introduit dans la ville des bombes, et l'on parlait ouvertement de faire sauter les édifices publics. On commença, en effet, par la caserne Serristori. On ne réussit qu'à ensevelir les musiciens du corps des zouaves ; les autres soldats du Pape étaient heureusement absents de la caserne au moment de l'explosion. Profitant de la confusion, les garibaldiens tentèrent de s'emparer de la ville, mais ils échouèrent misérablement. Et l'armée de Cialdini, qui devait arrêter l'invasion, laissait faire.

Contraint par l'indignation trop juste de la France catholique, Napoléon envoya une armée française au secours du Saint-Père. Cette armée débarqua à Civita-Vecchia, le 29 octobre 1867. La veille, la petite ville de Monte-Rontondo, après une résistance héroïque, avait été emportée d'assaut et livrée au pillage.

Garibaldi se porta sur Rome. Le général Kanzler, à la tête de 3,000 zouaves pontificaux, alla à sa rencontre, suivi de 2,000 Français. "Venez, avait-il dit à quelques étrangers présents à Rome, venez : vous verrez une belle bataille."

La petite armée pontificale rencontra les garibaldiens au nombre de dix mille, le 3 novembre, près de Mentana, sur la voie Nomentane. Les zouaves engagèrent le feu, les Français restant simples spectateurs pour le moment. "En avant ! zouaves, s'écrie Charette, ou je me fais tuer sans vous." Les soldats s'élançant à la suite de leur brave officier, emportent les premières positions de l'ennemi à la baïonnette, enfoncent les lignes garibaldiennes et repoussent Garibaldi jusque dans le château de Mentana. Puis les troupes françaises viennent à la rescousse et complètent la victoire. La nuit met fin au combat. Profitant des ténèbres, Garibaldi et ses deux fils, abandonnent leurs compagnons d'armes et regagnent la frontière. Le lendemain matin, se voyant trahis par leur chef, les brigands se rendent sans conditions.

Le Saint-Père accorda une amnistie complète à ces forbans, pris les armes à la main. Contraste frappant avec la conduite de Victor-Emmanuel, qui, quelque temps auparavant, avait fait mettre à mort le général espagnol Borgès et ses frères d'armes pour avoir tenté de rétablir sur son trône le roi légitime de Naples.

De tous les garibaldiens, seuls Monti et Tognetti furent châtiés. Ces deux misérables, auteurs de l'explosion de la caserne Serristori, furent suppliciés après un procès impartial. Du reste, avant de mourir, ils s'étaient avoués coupables et avaient demandé pardon à Dieu et aux hommes. Le parlement

italien et le roi usurpateur osèrent protester contre cet acte de justice et ouvrir une souscription pour les veuves des assassins.

Pie IX alla visiter les garibaldiens blessés. "Me voici, mes amis, leur dit-il ; vous voyez devant vous celui que votre général appelle le *vampire de l'Italie*, vous avez tous pris les armes contre moi, et vous ne trouverez ici qu'un pauvre vieillard !........ Vous manquez de souliers, de vêtements, de linge. Eh bien ! le Pape, à qui vous faisiez la guerre, va vous en faire donner. Puis il vous renverra dans vos familles ; seulement, avant de partir, vous ferez un peu de retraite spirituelle pour l'amour de moi." A la vue de tant de bonté, plusieurs de ces brigands ne purent retenir leurs larmes.

CHAPITRE XXVII.

Les noces d'or du Pape.

Rome, sauvée pour le moment, était toujours menacée, et les catholiques ne laissèrent point refroidir leur zèle pour la défense du Saint-Siége. Des zouaves pontificaux arrivèrent à Rome de tous les pays du monde. Le Canada eut sa part dans cette glorieuse croisade ; en 1868 trois cents de nos compatriotes quittèrent leurs foyers pour aller mettre leur vie au service de la justice. Les évêques de la Hongrie envoyèrent trois escadrons de hussards, les prélats et les nobles de la Galicie, des lanciers ; la France, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, l'Irlande, les Etats-Unis avaient des représentants dans cette petite armée de héros.

Le 11 avril 1869, cinquantième anniversaire de la première messe du Souverain-Pontife, le monde entier protesta de son amour pour le saint vieillard du Vatican. Des adresses de félicitations, couvertes de millions de signatures et accompagnées de riches présents, furent déposées aux pieds de Pie IX par tous les peuples de l'univers.

A Rome, la fête des *Noces d'Or* dura trois jours ; un grand nombre de pieux pèlerins y assistaient. " Jamais Pape, disait Mgr Melchers, archevêque de Cologne, ne s'est vu en relations à la fois si intimes et si universelles avec le cœur de l'humanité."

" Mon Dieu, s'écria Pie IX, devant quelques pèlerins, mon Dieu, ayez pitié de moi, c'est trop de bonheur ! j'ai peur que bientôt, quand je paraîtrai devant votre justice, vous ne me

disiez : Tu as été récompensé sur la terre. Non, pas à moi, mais à vous, ô mon Dieu, à vous seul l'amour des chrétiens ! "

On eut l'heureuse idée d'exposer dans une des salles du Vatican les dons qui furent faits au Pape à l'occasion de cette fête. S'arrêtant devant ces témoignages du dévouement de l'univers catholique, Pie IX s'écria : " Enfin, moi aussi j'ai mon exposition universelle ; elle est le produit, non de mon industrie, mais de l'amour de mes enfants. " Ensuite, regardant les nombreuses adresses qu'on lui avait présentées : " Voici, dit-il, la véritable expression du suffrage universel catholique."

Mais ces joies étaient melées de douleurs. En France, le Père Hyacinthe venait d'apostasier, et le gouvernement mettait des entraves à l'éducation chrétienne ; en Belgique, la secte des solidaires faisait des progrès ; en Espagne, la révolution dépouillait de nouveau les églises. A la fin de 1869, un deuil de famille attrista l'âme si affectueuse de Pie IX ; son frère aîné, le comte Gabriel Mastaï, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

CHAPITRE XXVIII.

Le Concile du Vatican.

Voici venir le grand événement annoncé en 1867. Le 29 juin 1868, Pie IX publia une bulle convoquant un concile œcuménique ou général, qui devait s'ouvrir le 8 décembre 1869. Le Pape invita aussi les évêques schismatiques d'Orient de se rendre au concile, " afin que nous voyions, disait-il, après une trop longue période de division, se lever l'aurore brillante et pure de cette union qui est dans nos vœux." Aucun évêque schismatique ne se rendit à cette invitation. Quant aux évêques protestants, le Pape les invita, non à prendre part au concile, car c'eût été reconnaître la validité de leurs titres, mais à venir à Rome, exposer leurs arguments. " Bien loin de repousser personne, dit-il dans une bulle, nous allons au-devant de tous."

L'univers entier se préoccupait de la prochaine réunion des évêques du monde catholique. On discutait d'avance la question de l'infaillibilité du Pape que l'on croyait devoir venir devant le Concile. Il y avait des *anti-infaillibilistes* et des *anti-opportunistes*, même parmi l'épiscopat. Grâce à Dieu, il n'y a plus aujourd'hui, parmi les fidèles et parmi le clergé, que des infaillibilistes.

L'auguste assemblée s'ouvrit au jour fixé. Sept cent soixante-sept têtes mitrées s'y trouvaient. Jamais on n'avait vu une semblable réunion d'évêques.

Les journaux protestants et impies saluèrent la formation, au sein du concile, d'une *opposition* qui, suivant eux, devait aboutir à un compromis entre l'Eglise et les erreurs modernes. Ils parlaient à tort et à travers, mais ne réussirent qu'à exposer leur ignorance complète de tout ce qui se passait à Rome (1).

La constitution *De fide*, votée à l'unanimité des voix, le 24 avril 1870, fut solennellement promulguée par le Pape, le deuxième dimanche après Pâques. Cette constitution, qui comprend quatre chapitres, condamne le panthéisme, le naturalisme, l'indépendance de la raison, et fixe les devoirs de cette dernière vis-à-vis de la foi.

La discussion sur l'infaillibilité dura plusieurs semaines. C'était la meilleure réponse qu'on pouvait donner aux incrédules qui prétendaient que le Concile n'était pas libre. Enfin, le 13 juin, on fit l'appel nominal; 601 prélats répondirent et le vote donna 451 *placet*, 88 *non placet*, 62 *placet juxta modum*, c'est-à-dire sous condition.

La promulgation du dogme eut lieu le 18 juillet 1870, au milieu des cérémonies les plus imposantes. On recueillit de nouveau les suffrages. Presque tous les évêques qui avaient voté *non placet* ne se rendirent pas au Concile, d'autres se réunirent à la majorité. Dans cette circonstance solennelle, il n'y eut que deux pères pour dire *non*, Mgr Louis Riccio, évêque de Cassazzo, dans le Royaume de Naples, et Mgr Edouard Fitz-Gerald, évêque de Little-Rock, aux Etats-Unis. (2)

Au moment même ou la proclamation du dogme de l'infaillibilité avait lieu, un orage accompagné de tonnerre et d'éclairs éclata sur Rome. Les journaux protestants prétendirent trouver dans cette coïncidence une manifestation de la colère divine. L'Eme Manning répondit finement que c'était plutôt une répétition de ce qui s'est passé autrefois sur le Mont Sinaï, lorsque Jehovah promulgua ses lois au milieu des éclairs.

---

(1) Mgr Manning, *Histoire du Concile du Vatican.*

(2) On a dit, en plaisantant, que le petit Rocher (Little-Rock) des Etats-Unis était allé se briser contre le gros Rocher de Rome. Du reste, Mgr Fitz-Gerald, comme tous les évêques qui avaient voté *non placet*, s'est soumis une fois le dogme promulgué. C'est la première fois que la définition d'un dogme n'a pas été suivie d'une hérésie nouvelle.

Le concile du Vatican est le plus grand événement du XIXe siècle. Ses travaux, il est vrai, n'ont pas été terminés, mais en proclamant le dogme de l'infaillibilité du Pape, il a élevé, au milieu des ténèbres que l'enfer a répandues sur la terre, un phare lumineux pour éclairer et guider tous ceux qui veulent voir et suivre le chemin qui conduit au salut éternel.

CHAPITRE XXIX.

L'iniquité se consomme.

Durant l'été de 1870 éclata la guerre franco-prussienne. Pour "se concilier les bonnes dispositions du cabinet italien" (1). Napoléon rappela ses troupes de Rome. Le châtiment suivit de près la trahison. Le 4 août, une partie des troupes françaises s'embarqua à Civita-Vecchia ; le même jour, l'armée de Napoléon subissait sa première grande défaite à Wissembourg ; le 6, le territoire romain fut complètement abandonné, le même jour avait lieu le désastre de Frôschwiller.

Si Napoléon abandonnait le Saint-Siége, Pie IX n'abandonnait pas la France. Il fit tout en son pouvoir pour empêcher la déclaration de la guerre et plus tard, lorsque la France sanglante se mourait sous le pied du Prussien, il intercéda auprès du roi Guillaume pour la malheureuse fille aînée de l'Eglise.

Profitant des malheurs de la France, le roi de Piémont résolut de compléter l'œuvre inique de spoliation inaugurée en 1859. Prétextant hypocritement que les agitations de l'Europe centrale mettait le Saint-Siége en danger, il écrivit à Pie IX une lettre qui restera sans égale dans les fastes de l'histoire. "Je vois, disait le perfide Victor-Emmanuel, l'inévitable nécessité pour la sécurité de l'Italie et du Saint-Siége, que mes troupes, déjà préposées à la garde des frontières, s'avancent et occupent les positions qui seront indispensables à la sécurité de Votre Sainteté et au maintien de l'ordre." Et il terminait, comme autrefois, en demandant la bénédiction du Saint-Père !

Cette lettre fut confiée au comte Ponza di San-Martino qui se rendit à Rome et obtint une audience de Pie IX. Le Pape fut profondément attristé à la lecture de ce document. "Voilà donc, murmura-t-il, jusqu'où la révolution a pu abaisser un

---

(1) Note de M. Gramont, du 31 juillet, à M. de Banneville.

prince de la maison de Savoie ! Il ne suffit pas à la révolution de chasser les rois, toutes les fois qu'elle le peut, ou de faire tomber leurs têtes sous le couteau ; elle s'amuse à les déshonorer."

L'envoyé piémontais sortit tout confus de la présence du Souverain-Pontife. Le même jour il fut témoin d'une scène qui a dû le convaincre, s'il n'en était pas déjà convaincu, de l'inanité des accusations de ceux qui prétendaient que le peuple romain, le vrai peuple romain, ne voulait plus du Pape. C'était à l'occasion de l'ouverture d'une fontaine publique que Pie IX avait fait construire sur la place des Thermes. Le Saint-Père voulut assister à cette cérémonie et il fut l'objet d'une ovation immense. Le 11 septembre, le Pape écrivit à Victor-Emmanuel la réponse suivante :

" Sire, le comte Ponza di San-Martino m'a remis une lettre qu'il a plu à votre Majesté de m'adresser ; mais elle n'est pas digne d'un fils affectueux qui se fait gloire de professer la foi catholique et s'honore d'une loyauté royale. Je n'entrerai pas dans les détails de la lettre même, pour ne pas renouveler la douleur qu'une première lecture m'a causée. Je bénis Dieu qui a souffert que votre Majesté comblât d'amertume la dernière période de ma vie. Au reste, je ne puis admettre les demandes que vous exprimez dans votre lettre, ni me rallier aux principes qu'elle renferme. J'invoque de nouveau Dieu et je remets entre ses mains ma propre cause qui est entièrement la sienne. Je le prie d'accorder des grâces abondantes à votre Majesté, de la délivrer de tout péril, et de lui faire part des miséricordes dont elle a besoin."

Sans même attendre la réponse du Saint-Père, le roi de Piémont ordonna à ses troupes de marcher sur Rome. Le 11 septembre, une armée de 60,000 hommes franchit la frontière et investit la capitale du monde, le 19. Le général de cette armée impie était un prêtre apostat, Cadorna ; le chef et l'armée étaient dignes l'un de l'autre. Cadorna aurait voulu entrer dans Rome sans coup férir, mais Pie IX demeura ferme et ordonna au général Kanzler de résister, mais uniquement dans le but de constater la violence. "Dans un moment où l'Europe entière déplore les très-nombreuses victimes d'une guerre entre deux puissantes nations, dit-il, on ne pourra jamais dire que le vicaire de Jésus-Christ, quoique assailli, ait consenti à une grande effusion de sang."

Après avoir donné ces ordres, Pie IX se rendit à la basilique de Latran et de là à la chapelle de la Scala Santa, ou Saint

Escalier, ou est conservé l'escalier que Jésus monta dans la maison de Pilate. Malgré son âge avancé, il gravit les cent vingt-sept marches à genoux, et se prosternant devant l'autel, il fit à haute voix une prière sublime qui émut jusqu'aux larmes les spectateurs de cette scène. " Pardon à mon peuple, qui est le tien, s'écriait le doux vieillard ; et s'il faut une victime, oh ! mon Dieu, prends ton indigne serviteur, ton indigne représentant ! n'ai-je pas assez vécu ? Pitié mon Dieu, pitié je t'en prie, et quoi qu'il arrive, que ta sainte volonté soit faite."

Puis, ayant béni une dernière fois la poignée de soldats qui le défendait et le peuple qui l'acclamait, Pie IX prit le chemin du Vatican. La ville de Rome (1) ne le revit plus jamais.

CHAPITRE XXX.

L'attaque.

Le 20 septembre 1870, à cinq heures du matin, Cadorna commença le bombardement de la ville éternelle sur cinq points à la fois. Les zouaves se défendirent, comme toujours, avec une grande bravoure. Ils se battaient en chantant l'*Hymne à Pie IX*.

L'artillerie italienne ayant bientôt fait une brèche près de la porte Pia, Cadorna ordonne l'assaut. Les pontificaux reçoivent les Piémontais par un feu bien nourri qui les fait hésiter. En ce moment, le général Kanzler fait sonner la cessation du feu et arborer le drapeau blanc. Mais suivant leur coutume, les Piémontais n'en continuent pas moins l'attaque.

Après la capitulation, les zouaves furent soumis par les envahisseurs à toutes sortes d'indignités. Par la capitulation, la ville de Rome, sauf la cité Léonine, où se trouve le Vatican, passa au pouvoir de Victor-Emmanuel. Il fut stipulé que les troupes pontificales seraient dissoutes dès le lendemain, et que les soldats étrangers seraient immédiatement renvoyés dans leurs pays respectifs.

Pendant le bombardement, Pie IX, après avoir célébré la sainte messe à laquelle assistèrent les cardinaux, les chefs d'ordres religieux et les représentants des puissances étrangères,

---

(1) Le Vatican est situé dans la cité Léonine, faubourg de Rome qui doit son nom au Pape Léon IV.

s'entretint avec le corps diplomatique d'une voix émue. En congédiant les ambassadeurs il leur recommanda d'avoir soin de ses chers enfants, les zouaves.

Le lendemain, eut lieu le départ des prisonniers pour Civita-Vecchia. Les zouaves étaient massés sur la place Saint-Pierre. Le colonel Allet commanda de former un carré ; fit présenter les armes et, élevant son épée, cria : " Vive Pie IX, Pontife et Roi. " Les zouaves répondirent à ce cri avec enthousiasme. Pie IX attiré par le bruit, se montra à la fenêtre de sa chambre à coucher, entouré de quelques prélats. Debout, les bras tendus comme pour embrasser tous ses enfants et les serrer sur son cœur paternel, il leva vers le ciel sa noble tête et bénit les zouaves. *Vive Pie IX*, crièrent les soldats, dans un transport de joie et de douleur. On déchargeait les fusils en l'air, on agitait les képis, on présentait les armes, on répétait cent fois, *Vive Pie IX*, *Vive Pie IX*. Et tous ces héros avaient les yeux mouillés de larmes et la voix entrecoupée de sanglots. Pie IX, accablé par l'émotion, leva les mains au ciel pour bénir une dernière fois ses enfants et tomba, à demi évanoui, dans les bras des assistants.

CHAPITRE XXXI

Les spoliateurs à Rome.

Après la capitulation, Rome fut livrée pendant deux jours au pillage par les garibaldiens et par les milliers de bandits qui suivaient l'armée italienne. De leur côté, les commissaires de Victor-Emmanuel, au lieu d'arrêter les voleurs de la rue, inauguraient eux-mêmes un système de vols et de confiscations sur une grande échelle. Ces vols continuent encore. Bibliothèques, colléges, églises, tout est *annexé* par ces *conservateurs* de l'ordre public, ces *protecteurs* du Saint-Siége.

Pour rendre cette violation de la justice plus odieuse encore, on eut recours, pour la légaliser, à un plébiscite, qui fut une misérable et ridicule bouffonnerie. On n'annonçait que 46 *non*. 46 *non* dans une ville où, pour protester de leur attachement au souverain légitime, presque tous les fonctionnaires, tant civils que militaires, avaient donné leur démission !

S'appuyant sur ce vote dérisoire, Victor-Emmanuel lança le décret suivant :

" Art. I. Rome et les provinces romaines font partie intégrante du royaume d'Italie.

" Art. II. Le Souverain-Pontife conserve la dignité, l'inviolabilité et toutes les prérogatives du souverain.

" Art. III. Une loi spéciale sanctionnera les conditions propres à garantir, même par des franchises territoriales, l'indépendance du Souverain-Pontife et le libre exercice de l'autorité spirituelle du Saint-Siége. "

On le voit, le roi-voleur tenait à se montrer hypocrite jusqu'à la fin.

Voyant qu'il n'avait rien à espérer des puissances humaines, Pie IX, par un bref en date du 20 octobre, suspendit le Concile. Le 1[er] novembre il adressa à tous les prélats en communion avec le Saint-Siége une encyclique dans laquelle il retraçait et flétrissait tous les attentats du gouvernement subalpin depuis onze ans. On dut faire imprimer cette encyclique à Genève pour la soustraire à la police piémontaise, et tous les journaux italiens qui la reproduisirent furent saisis. " C'était une heureuse manière, fait remarquer un écrivain, d'inaugurer les nouvelles prérogatives du Souverain-Pontife et le libre exercice de son autorité spirituelle."

CHAPITRE XXXII.

Pie IX prisonnier.

Le gouvernement usurpateur se mit à annexer les propriétés ecclésiastiques ; on expropria les couvents, les églises et jusqu'aux hôpitaux ; on détruisit les monuments des siècles passés sous prétexte d'embellir la ville. Le roi voleur s'intalla au Quirinal, propriété des Papes ; la salle du conclave fut convertie en une salle de bal, à la demande de la princesse Marguerite, aujourd'hui soi-disant reine d'Italie.

Pie IX fut confiné au Vatican ou il s'enferma avec ses fidèles serviteurs. Craignant que le Pape ne voulût quitter Rome, le gouvernement piémontais fit surveiller avec soin toutes les routes, particulièrement celle de Civita-Vecchia. Mais quand bien même il aurait pu partir, Pie IX avait résolu, dès l'occupation de Rome, de rester à son poste. Il espérait que sa présence imposerait un peu de respect aux spoliateurs.

On sait que d'après une pieuse légende, le prince des apôtres en fuyant la ville de Rome, où les chrétiens étaient cruellement persécutés, rencontra, près de la porte dite plus tard de Saint-Sébastien, Notre-Seigneur lui-même, portant sa croix d'un air plein de tristesse. " Seigneur, où allez-vous, s'écria saint Pierre ?—Je vais, répondit Jésus-Christ, je vais à Rome pour y être crucifié de nouveau, pour y mourir à ta place, puisque le courage te manque." Saint Pierre retourna à Rome. En rappelant cette légende un jour au cardinal de Bonnechose, Pie IX ajoutait : " Je fais comme saint Pierre ; car, si je quittais en ce moment la ville éternelle, il me semble que Notre-Seigneur m'adresserait le même reproche."

On a prétendu que Pie IX n'était pas réellement prisonnier ; Jules Simon l'a affirmé à la chambre de Versailles. Pie IX n'était pas sous clef, il est vrai, mais on peut être prisonnier sans cela. Le Pape était dans l'impossibilité, non-seulement morale, mais matérielle de sortir du Vatican. Un simple fait le prouve. Un jour qu'il s'était montré à une fenêtre du Vatican, la foule qui stationnait devant le palais se mit à acclamer Pie IX. Les troupes de Victor-Emmanuel vinrent balayer la place et la police fit douze arrestations. Six dames, de la meilleure société romaine, étaient au nombre des prisonniers. Quatre jeunes gens furent condamnés, l'un à deux ans, et les autres à quelques mois de prison pour avoir crié : " Vive le Pape-Roi," Peut-on imaginer le doux Pie IX exposant son peuple aux outrages de la police piémontaise ?

Pour atténuer l'odieux de ses spoliations, le gouvernement piémontais fit voter la fameuse loi dite des garanties, laquelle fut promulguée le 13 mars 1871. Par cette loi on déclarait la personne du Souverain-Pontife sacrée, on reconnaissait que des honneurs souverains lui étaient dus et on lui assurait une dotation de 3,225,000 francs par année.

Pie IX a qualifié cette loi " de loi d'hypocrisie et d'iniquité. " La première fois qu'on lui présenta l'allocation annuelle, il la repoussa en disant : " Certes, j'ai grand besoin d'argent. Mes enfants, par tout l'univers, se saignent en quelque sorte pour subvenir à mes besoins et à tant d'autres que vous créez chaque jour ; mais j'ai beau me dire qu'après tout, c'est une partie de mon bien volé que vous me rapportez, jamais je ne l'accepterai de vous qu'à titre de restauration, jamais je ne vous donnerai une signature qui semblerait impliquer mon acquiescement au vol." Ai-je besion de dire que Pie IX a tenu sa parole ?

Les fidèles, voyant leur bien-aimé père dépouillé entièrement de ses Etats et de ses revenus, redoublèrent de zèle et de générosité. S'ils ne pouvaient plus verser leur sang pour le vicaire de Jésus-Christ, il leur était au moins permis de lui faire l'aumône de leur amour et de leurs biens. Les offrandes affluèrent de toutes parts, accompagnées d'adresses et de protestations empreintes des sentiments de la plus profonde sympathie pour l'auguste prisonnier du Vatican.

" La Providence opère chaque jour, disait Pie IX, un grand miracle pour moi, et ce miracle resplendit aux yeux du monde entier, puisque c'est du monde entier qu'il procède. Je suis dépouillé de tout, mais mes enfants me nourrissent. De toutes parts ils envoient à leur Père, sans réclamer de comptes de lui, et ce Père, qui n'a d'autres ressources que leurs dons, est assisté si largement, que non-seulement il a assez pour lui, dont les besoins personnels se bornent à peu de chose, mais qu'il peut encore faire le généreux et donner à son tour ! "

En effet, Pie IX se montra généreux, charitable comme toujours. Il continua leurs traitements à un grand nombre des anciens employés du gouvernement pontifical,qui avaient renoncé à leurs positions plutôt que de manquer à leur serment. Il soutint un grand nombre de maisons de charité et d'éducation abandonnées par l'usurpateur, il pourvut aux besoins des évêques privés de leurs revenus, et trouva même moyen de faire exécuter des travaux considérables dans plusieurs églises.

CHAPITRE XXXIII.

Les dernières années de Pie IX.

Nous touchons à la fin de ce long et glorieux règne. Pendant les sept années et demie que Pie IX est demeuré prisonnier au Vatican, il n'a cessé un seul instant de se montrer ce qu'il avait toujours été, un homme d'une grande piété, parfaitement résigné à la volonté de Dieu, un évêque vigilant, un Pontife presque sans égal dans l'histoire de l'Eglise. Par ses paroles pleines d'une foi sublime, il a soutenu les pasteurs et les fidèles de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, de la Russie, de l'Amérique espagnole, du monde entier, dans leurs pénibles luttes contre l'erreur et dans leurs cruelles persécutions. Il a pourvu avec un soin tout paternel aux besoins de l'Eglise,

créant de nouveaux évêchés, envoyant des vicaires apostoliques et des missionnaires zélés dans les contrées les plus lointaines, nommant des délégués pour régler les questions religieuses. Quel élan n'a-t-il pas donné à la dévotion des catholiques en déclarant saint Joseph patron de l'Eglise universelle, en élevant la fête du Père nourricier de Jésus au rang de fête de première classe et en consacrant tous les catholiques du monde au Sacré-Cœur de Jésus ! L'un de ses derniers actes a été de rétablir la hiérarchie en Ecosse, où la vraie foi fait chaque jour de nouvelles conquêtes.

Pie IX semble avoir consacré plus particulièrement les dernières années de sa vie à signaler et à flétrir les nombreuses erreurs qui minent les sociétés modernes. Combien de fois n'a-t-il pas élevé la voix pour mettre les fidèles en garde contre le " libéralisme dit catholique " qu'il a qualifié de " peste très-pernicieuse " et qu'il a dénoncé comme plus dangereux que les doctrines échevelées des communistes et des révolutionnaires. En effet, la sauvagerie de la Commune effraie. Il n'en est pas de même du poison subtil du libéralisme. Comme l'opium, le libéralisme nous plonge dans une douce mais fatale ivresse, il nous envoie des songes agréables mais trompeurs ; nous croyons voir ce qui n'existe pas et nous ne voyons pas ce qui est réel.

Le libéralisme que le Saint-Père a qualifié de " peste très-pernicieuse " n'est pas le radicalisme violent, turbulent, incendiaire, qui renverse les trônes, qui égorge les prêtres et les rois, qui pille les temples sacrés et les palais. Non, c'est une doctrine qui séduit beaucoup de bonnes âmes, comme l'a dit Pie IX lui-même, c'est une doctrine dont les adeptes n'enseignent pas la violence ; au contraire ils nous parlent sans cesse de *modération*, de *conciliation*, de *tolérance*, de *liberté de conscience*. Voilà pourquoi c'est une doctrine si dangereuse. Mais les paroles mielleuses que les catholiques libéraux nous répètent toujours cachent des principes erronés. Le libéralisme, en effet, cherche à soustraire la politique au contrôle de l'autorité religieuse, à rendre les gouvernants, les députés, les électeurs, les juges mêmes indépendants de la loi de Dieu, à leur donner deux consciences, une pour les affaires publiques, une autre pour la vie privée. Un instant de réflexion suffit pour nous convaincre de la fausseté et du danger de ces doctrines que Pie IX a tant de fois dénoncées.

Pie IX a aussi condamné la licence de la presse et le suffrage universel, ces deux puissants agents de l'enfer qui opèrent dans

le monde un mal immense. Voici ce que le Pape a dit, en 1874, du suffrage universel :

" Je bénis tous ceux qui coopèrent à la résurrection de la France. Je les bénis dans le but (laissez-moi vous le dire) de les voir s'occuper d'une œuvre bien difficile mais bien nécessaire, celle qui consiste à faire disparaître ou à diminuer une plaie horrible qui afflige la société contemporaine, et qu'on appelle le suffrage universel. Remettre la décision des questions les plus graves aux foules nécessairement inintelligentes et passionnées, n'est-ce pas se livrer au hasard et courir volontairement à l'abîme ? Oui, le suffrage universel mériterait plutôt le nom de folie universelle, et, quand les sociétés secrètes s'en emparent, comme il arrive trop souvent, celui de mensonge universel."

Dans une autre circonstance, Pie IX a fait voir combien le régime constitutionnel est illogique et ridicule : " Je déclare hautement, dit-il, que les trônes soutenus uniquement par ce qu'on appelle les masses, c'est-à-dire par un ramassis d'hommes passionnés et mobiles, sous la direction de gens qui vivent plongés dans l'incrédulité et dans des sentiments de haine contre Dieu et contre l'Eglise, sont mal fondés et fort mal soutenus, car ces appuis sont faibles, incertains, inconstants."

Parlant à des pèlerins américains, Pie IX dit un jour : " Mes enfants, vous avez chez vous un trafic immense ; c'est bien ; le commerce est indispensable au maintien de la société humaine, et il est juste que les pères de famille songent à élever et à maintenir leurs enfants selon les exigences de leur état. Il n'y a pas le moindre mal à tout cela ; mais il ne faut pas porter un amour excessif aux richesses, il ne faut pas enchaîner le cœur aux trésors de la terre. "

Une autre fois Pie IX a signalé " un désordre grave et qui s'est beaucoup accru depuis les agitations révolutionnaires ; je veux parler des mariages entre parents. "

Tels sont quelques-uns des nombreux enseignements que Pie IX n'a cessé de proclamer durant sa captivité, enseignements vraiment apostoliques que tous peuvent méditer avec profit.

Au mois de juin, l'année dernière, a eu lieu un événement unique dans les annales de l'Eglise : la célébration du cinquantième anniversaire du sacre épiscopal du Pape. A cette occasion, le monde catholique a donné un exemple sans précédent de son dévouement filial au Saint-Siége. De toutes les parties de l'univers, de pieux pèlerins, tant laïques qu'ecclésiastiques, sont venus par milliers, chargés de riches offrandes, se jeter aux

pieds du saint Prisonnier du Vatican. Et Pie IX, malgré son âge avancé, les recevait tous avec des paroles d'amour et d'encouragement. Le Pape, dans une touchante allocution, prononcée le 22 juin, a remercié " le Père de toute miséricorde et le Dieu de toute consolation " d'avoir permis à son vicaire d'être témoin de ce grand spectacle.

Pie IX a conservé jusqu'à la fin de sa vie cette vigueur de pensées et de paroles qui distingue tout ce qu'il a dit et écrit. Le 13 avril 1875, il s'est élevé avec une éloquence remarquable contre le décret inique qui soumet les jeunes ecclésiastiques à la loi militaire. " Je m'adresse, a dit Pie IX en cette circonstance, je m'adresse à un absent qui m'entendra ; je m'adresse à un roi qui compte des saints dans son antique famille pour lui dire avec l'affection d'un père et avec le zèle que m'inspire mon caractère sacré : Majesté, je vous en prie, je vous en conjure, au nom de vos augustes aïeux, au nom de la sainte Vierge, au nom de Dieu, et, ajouterai-je, au nom de votre propre intérêt : n'étendez pas votre main pour signer le nouveau décret qu'on vous présente." Le 12 mars 1877, il a prononcé devant le sacré Collége, une allocution qui a ébranlé le monde et qui a retrouvé un écho dans tous les cœurs catholiques. Dans un langage digne, mais sévère, il a flétri, une dernière fois, les iniquités commises depuis sept ans par le spoliateur couronné du Saint-Siége ; il a déploré la triste situation faite à l'Eglise, dont il a revendiqué fièrement les droits souverains, et il a surtout dénoncé l'abominable projet de loi (1) dit des abus du clergé, destiné à priver le Pape et les évêques de tout vestige de liberté.

Son dernier acte public a été de protester formellement contre la proclamation du prince Humbert, fils de Victor-Emmanuel, comme roi d'Italie.

Pie IX a vu mourir plusieurs de ses plus grands persécuteurs : Cavour, Napoléon III et Victor-Emmanuel. Ce dernier est mort après s'être réconcilié avec Dieu et avec le Pape. Pie IX a pardonné au roi-voleur repentant. Ne pouvons-nous pas voir dans cet acte sublime, ce triomphe de l'Eglise qui, suivant l'attente universelle, devait couronner la vie de Pie IX ? Quel plus grand triomphe, en effet, que le triomphe du pardon !

---

(1) Cette loi inique, votée à la chamb e des députés italienne par 150 voix contre 100, a été rejetée au sénat par une majorité de 13 voix. Les protestations indignées que cette loi a fait éclater dans le monde entier, ont dû convaincre les spoliateurs qu'il y a une limite à la patience humaine.

CHAPITRE XXXIV.

Les miracles de Pie IX.

Des faits remarquables et même surnaturels, ont, nous l'avons vu, prédédé et accompagné l'élévation de Pie IX au trône pontifical. Nous ne surprendrons donc pas nos lecteurs en affirmant que le pontificat de Pie IX a été signalé par plusieurs faits bien authentiqués qui sont pour nous de vrais miracles (1).

En 1850, la femme d'un officier français fut convertie au catholicisme par l'apparition de la sainte Vierge qui s'était montrée à elle, trois fois, au-dessus de la tête du souverain Pontife.

Une autre fois, une dame étrangère à Rome, atteinte de maux extraordinaires, auxquels la médecine n'avait trouvé ni explication ni remède, se jetant aux pieds du Saint-Père, lui raconte les douleurs auxquelles elle est en proie. Pie IX lui répond avec simplicité, mais d'un ton assuré : " Allez, ma fille ; demain matin, à sept heures, je dirai la sainte messe et je demanderai à Dieu votre guérison. Nourrissez-vous à cette même heure du pain des anges et ayez foi."

Le lendemain, la dame s'approche du saint Sacrement, et ses horribles tourments disparaissent subitement pour ne plus revenir.

La princesse Odescalchi, née comtesse Branicka, appartenant à l'Italie par son mariage et à la Pologne par sa naissance, se mourait d'un terrible cancer. Pie IX lui envoya sa bénédiction. Soudain, la princesse se leva, au grand étonnement de l'assistance, et alla rendre grâces à Dieu dans une église où l'on célébrait un *triduum* à son intention. Elle était complètement guérie !

Pie IX avait le don de toucher les cœurs par une simple parole. Un jour qu'il visitait l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu, les personnes présentes s'étant jetées à genoux, le Saint-Père remarqua un homme resté debout, à quelques pas de lui : " Eh ! lui dit le Pape, que n'approchez-vous aussi ?—Saint-Père, c'est que je suis médecin protestant.—Médecin, reprit Pie IX, et qu'est-ce que cela fait ? j'aime les médecins, moi, et leur dois

(1) J'ai à peine besoin de dire qu'en donnant aux faits que je rapporte ici le nom de *miracles*, je n'entends nullement formuler un jugement que l'Eglise seule peut prononcer.

même de la reconnaissance. Maintenant vous êtes protestant? Eh bien, mon fils, *contre quoi* protestez-vous? et *pourquoi* protestez-vous?" Puis il le bénit et s'éloigna. Peu de jours après, le médecin abjurait le protestantisme.

Dans une autre circonstance, une dame protestante, qui s'était opposée à la conversion de ses deux filles, a été convertie par cette parole de Pie IX. "Madame, au nom du Christ, dont je suis le Vicaire, je vous demande ces deux enfants qui sont à Lui avant d'être à vous."

Il faudrait un volume pour rapporter toutes les conversions et les guérisons miraculeuses opérées par Pie IX. Tantôt, c'est un jeune paralytique, cloué depuis des mois sur un lit de douleur, qui se lève tout à coup et qui marche sans appui. Il a été guéri par le contact d'un vêtement qu'avait porté Pie IX; tantôt c'est un morceau de la soutane du Pape qui rend subitement la santé à une jeune religieuse atteinte d'une maladie de la moëlle épinière que les médecins avaient prononcée mortelle; tantôt c'est l'image de Pie IX qui ramène à la vie un vieillard dont les extrémités sont déjà glacées par le froid de la mort; tantôt c'est un triduum de prières à Marie immaculée pour la conjurer d'obtenir de Dieu la guérison d'une religieuse mourante, par les vertus et les mérites de Pie IX, qui est suivi d'un prompt rétablissement.

Tous ces faits, et beaucoup d'autres non moins miraculeux, sont attestés par de nombreux témoins dignes de foi, et quoique l'on ne soit pas tenu d'y croire, il serait téméraire d'en douter. Du reste, ceux qui ont eu le bonheur de voir Pie IX nous assurent que sa grande foi et la sainteté de sa vie étaient tellement emprcintes sur son visage que l'on n'avait nulle peine à croire à son pouvoir d'opérer des miracles.

"Pour se faire une idée de la sainteté de Pie IX, disait un écrivain (1) en 1867, il faut le voir au pied des autels, il faut assister à la sainte messe qu'il célèbre comme un ange descendu du ciel. Souvent les larmes inondent son beau visage éclairé d'une lumière céleste."

---

[1] Le R. P. Huguet.

CHAPITRE XXXV.

Pie IX protecteur des arts et des sciences.

On a souvent reproché à Pie IX de vouloir briser complètement avec la civilisation moderne, même en ce que celle-ci peut avoir de bon. En étudiant un peu la vie du saint Pontife on voit toute la fausseté de cette accusation. Personne n'a plus fait que Pie IX pour encourager le véritable progrès, la véritable science, l'art véritable.

Il fonda le séminaire Pie, destiné à donner à l'Eglise universelle des prêtres fortifiés par de longues études faites à la source de toute vérité et de toute science. Il établit, à ses propres frais, un nouveau collége anglais, adjoint, pour l'habitation seulement, à l'ancien collége de ce nom, un collége pour l'Amérique septentrionale et un autre pour l'Amérique méridionale. Il fit ériger de nouveaux édifices pour le collége irlandais, agrandit et meubla parfaitement le collége français, augmenta considérablement le collége grec-ruthène et dota l'Université romaine de deux chaires nouvelles, d'un musée anatomique fourni de tout ce qu'exigent les perfectionnements de la science, de cabinets d'histoire naturelle, d'un jardin zoologique et d'un jardin botanique.

Pie IX encouraga aussi les beaux arts et l'architecture. Durant son pontificat il a fait construire le pont d'Arica, dont la beauté classique excite l'admiration de tous les connaisseurs. Il a complété la restauration de la basilique Saint-Paul, sur la route d'Ostie, chef-d'œuvre du temps de Constantin devenu la proie des flammes en 1823 ; il a terminé les travaux commencés sur la voie Appienne qu'on appelle la reine des voies ; il fit agrandir et décorer la chapelle de la crypte de la basilique de Sainte-Marie-Majeure où, suivant une pieuse tradition, ont été déposées les têtes de saint Mathias, apôtre, et de sainte Epafra, ainsi que le corps de saint Jérôme. Pie IX a de plus ordonné la restauration de la basilique de Saint-Laurent, hors des murs, construite par Constantin, et qui renferme les reliques de saint Laurent. Il a fait ériger à ses frais, au milieu du *Campo Santo*, une grande chapelle dans laquelle on remarque un riche autel expiatoire pour les âmes des trépassés. Après les batailles de Castelfidardo et de Mentana, le Saint-Père ordonna que sur la partie la plus en vue du *Campo Santo* fût érigé un monument sur-

monté de statues colossales destinées à perpétuer la mémoire des héros tombés pour la défense du trône de saint Pierre.

Le Vatican rendu à son ancienne splendeur, les peintures, les reliefs, les fresques de ce magnifique palais restaurés par des artistes d'un talent éprouvé, la forteresse d'Ostie rebâtie, le port de cette ville amélioré, la prison Mamertine, que le prince des apôtres a sanctifiée par son emprisonnement, arrachée à la ruine, voilà quelques-uns des nombreux travaux de ce genre qui ont marqué le règne de Pie IX.

Pie IX fonda, sous le titre de " Commission pour l'archéologie sacrée " une réunion de savants, chargés d'approfondir cette belle science dans toutes ses branches, d'en décrire les découvertes les plus importantes et d'étudier le meilleur mode de classement pour les objets retrouvés. Il aida la commission de ses propres deniers, acheta les terrains au-dessus et auprès des catacombes et établit le nouveau musée chrétien de Latran. Il enrichit aussi les musées d'archéologie profane.

Pie IX ne négligeait pas non plus les grands travaux d'utilité publique. Il agrandit l'asile des aliénés de Sainte-Marie de la Piété et ramena les prisons à leur destination primitive de correction autant que de châtiment. Il ouvrit de nouveaux hôpitaux et en améliora d'autres, notamment le fameux hôpital du Saint-Esprit fondé par les Anglo-Saxons au temps du roi Ina.

Enfin, dit un auteur, (1) de quelque côté qu'on jette les yeux, sur les mille et mille travaux de ce pontificat, depuis les restaurations et les embellissements des principales basiliques comme des plus humbles églises, les améliorations des chemins comme les ponts de fer, on a droit d'affirmer que, sous le règne de Pie IX, l'aspect de la capitale du monde s'est renouvelé comme par enchantement.

Et cependant, c'est Pie IX, qui a tant fait pour les arts, pour les sciences et pour la véritable civilisation, qu'on a si souvent représenté comme un *rétrograde*. Que les journalistes incrédules et les faiseurs de livres impies sont ignorants et méchants !

---

(1) Francesco Massi.

CHAPITRE XXXVI.

La journée de Pie IX.

Cet ouvrage serait incomplet sans quelques lignes consacrées à décrire la vie intime du Souverain-Pontife. Je laisse à une plume plus autorisée que la mienne la tâche de décrire " la journée de Pie IX." Ecoutons M. Louis Veuillot :

" La journée du Pape commence à six heures. Aussitôt habillé, il fait une visite au Saint-Sacrement, et se prépare à célébrer la sainte messe. Il entend une seconde messe, en action de grâces, dite par un prêtre de sa maison. Il donne ensuite audience au cardinal secrétaire d'Etat pour les affaire publiques et au majordome pour celles du palais. Il lit les nombreuses lettres qui lui sont adressées et les remet à un secrétaire avec ses instructions. Pendant ce travail du matin, il fait une légère collation, un peu de pain, un mélange de chocalat et de café, un verre d'eau. A dix heures, commencent les audiences proprement dites ; elles durent ordinairement jusqu'au dîner, à deux heures. Ce dîner est d'une simplicité extrême. Au vatican, le Pape mange toujours seul. La dépense de sa table est d'un écu (5 fr. 35c.) par jour. A trois heures, il monte en voiture et se fait ordinairement conduire hors des portes (1) où il prend un peu d'exercice. Parfois il va visiter un monastère, consoler par sa présence les saintes recluses auxquelles il demande de prier pour lui, spécialement lorsqu'il sent davantage le besoin d'être éclairé. Il ne décide rien de grave sans avoir fait beaucoup prier. Sa promenade est un temps de réflexion aussi bien que de récréation. Entre cinq et six heures, il est de retour, les audiences recommencent. Elles se prolongent jusqu'à neuf et dix heures de la nuit, souvent plus loin.

" Alors le Pape récite son office, prie encore, et, se retirant dans une humble chambre carrelée, sans feu, sans meubles, va enfin prendre son repos. Son repos ! il a travaillé, consolé, rassuré tout le jour : plus d'une fois on l'a entendu prier et gémir le reste de la nuit...... Outre les audiences dites extra-

(1) Ce récit de M. Veuillot a été écrit avant l'occupation de Rome par le gouvernement piémontais. Comme on le sait, à partir du 20 septembre 1870, Pie IX n'a pas quitté le Vatican. Durant les dernières sept années de sa vie, l'auguste captif a dû se contenter d'une promenade dans les galeries ou dans les jardins de sa prison.

ordinaires (qui deviennent habituelles et quotidiennes), un jour de chaque semaine est assigné pour une classe déterminée d'affaires qui réclament l'attention continuelle du Souverain-Pontife. Dans le courant du mois et même de la semaine, tous les services généraux de l'Eglise et tous les services particuliers de l'Etat sont inspectés et dirigés. "

Un autre écrivain (1) nous fait le portrait suivant de Pie IX : " On a fait à Rome et à Paris beaucoup de portraits ou de photographies de Pie IX ; la plupart sont restées au-dessous de la vérité. Il y a dans le front large et élevé de Pie IX, dans la vivacité et l'extrême bienveillance de son regard, dans son abord plein d'une sérénité douce et ferme que le malheur a pu assombrir, mais non pas faire disparaître, dans l'expression fine et intelligente de sa bouche, dans son sourire qui captive, dans toute sa personne enfin, il y a, je ne sais quel charme mystérieux qui fait le désespoir des artistes, et que le mécanisme photographique ne saurait rendre.

" La taille de Pie IX est un peu au-dessus de la moyenne ; elle s'est épaissie et légèrement courbée depuis quelques années. Il a la tête vaste et carrée, le front large, les cheveux tout blancs, mais encore touffus (2), le teint d'une grande transparence et coloré au pomettes, les lèvres vermeilles et un peu grosses, les yeux noirs, vifs, profonds, d'une douceur extrême et illuminant toute la figure.......

" Sa voix est douce et sonore ; elle a, dans la conversation, une harmonie qui enchante ; mais quand elle s'anime elle prend une force que peu d'autres sauraient atteindre. Elle est assurément une des plus belles de Rome, et c'était une des merveilles des grandes cérémonies de la semaine Sainte, lorsque, au temps de sa liberté, on l'entendait résonner sous les voûtes de Saint-Pierre, ou lorsque le jour de Pâques, dans les solennels accents de la bénédiction *urbi et orbi*, elle traversait la place Saint-Pierre et pénétrait jusqu'au delà du grand obélisque."

" La foi, raconte M. Veuillot, est le trait dominant de cette physionomie où se réunissent toutes les beautés morales. Un prélat de la cour romaine qui a le bonheur d'approcher le Saint-Père depuis longtemps disait : ' Il est doué d'une foi absolue. On ne peut rien imaginer au-delà de cette plénitude ; il n'y a point d'ombre, point de limite, point d'ébranlement possible. C'est le roc, c'est absolu !'. .. La bonté, c'est le fond de cette âme

---

(1) Villefranche.
(2) Ceci a été écrit en 1876.

magnanime. Elle est bonne, sereine, et, ce qui peut surprendre, elle est enjouée. Mais ne faudrait-il pas s'étonner au contraire que tant d'application au bien, une foi si vive, une charité si pressante et une si continuelle assistance de Dieu dans la permanence des périls, ne fussent pas récompensés par ce don de la tranquillité intérieure d'où rayonne doucement la sainte joie? Sa gravité est aisément souriante, aisément attendrie. Il parle des hommes sans amertume, évitant autant qu'il le peut de nommer ses ennemis. Lorsqu'il se défend contre eux, il y a de la compassion dans son langage. Au fond de l'acte mauvais, il voit la terrible responsabilité du pêcheur ; on sent qu'il voudra absoudre."

CHAPITRE XXXVII.

Anecdotes.

J'ai cru devoir réunir dans un seul chapitre quelques-unes des nombreuses anecdotes que l'on raconte au sujet de Pie IX et que j'ai glanées dans différents ouvrages.

Au mois d'août 1871, le Marquis Cavalletti, à la tête d'une députation de la noblesse de Rome, s'avisa de saluer le Pape du nom de Grand, *Pio il Grande*, en lui offrant un trône d'or. Le Saint-Père repoussa et le titre et l'offrande avec une douce fermeté et une bonhomie charmante : "Eh quoi ! de mon vivant ? dit-il ; j'admire votre imprudence. L'Eglise, pour canoniser ses saints, a l'habitude d'attendre qu'ils soient morts, et morts depuis longtemps. L'humanité devrait bien ne pas se presser davantage pour canoniser ses héros ; car tant qu'un homme respire, nul ne peut affirmer que son héroïsme ne se démentira pas." Pie IX songeait sans doute à Napoléon III qui s'était couronné de lauriers sur ses monnaies.

Dans une des dernières visites qu'il fit à la villa Borghèse, et avant que la présence des Piémontais l'eût confiné au Vatican, Pie IX se vit aborder par un vieux gendarme qui lui dit : Saint-Père j'ai vingt-cinq ans de service et l'on refuse de me donner ma retraite." Le Saint-Père répondit en riant. "Ce n'est pas comme moi, je n'ai pas encore tout à fait vingt-cinq ans de service, mais il y a longtemps qu'on veut me donner ma retraite." Et il prit note de la demande du vieux militaire.

" J'ai dans ma classe, écrivit un religieux à un autre, un petit écolier, frère d'un garde noble de la famille Giustiniani. C'est un petit ange du bon Dieu. Le Saint-Père, qui le connaît, l'aime beaucoup. Il y a quelques jours, il alla au Vatican avec son frère. Il entra dans la chambre du Saint-Père, qui, en le voyant, s'écria : " Ah ! le voilà ! Il y a bien longtemps que je t'avais vu ! Comment te portes-tu ? " Et le dialogue continua ainsi sur le ton de la plus paternelle bonté. Enfin le Pape ajouta : " Maintenant, va faire quatre sauts au jardin. " Peu après, le Saint-Père descendit aussi pour sa promenade et retrouvant notre petit bonhomme renoua avec lui la conversation : " Sais-tu beaucoup de jeux ? lui dit-il. Oui Saint-Père, j'en sais tant et plus. Voyons ajouta le Pape, si tu sais celui que je te ferai faire. Maintenant, je vais me cacher, et quand je serai prêt, je te ferai avertir par le garde. Et le Saint-Père, après quelques détours alla se cacher dans la grotte de Notre-Dame de Lourdes (1), avec trois cardinaux qui l'accompagnaient ; un garde noble vint donner le signal, et voilà notre petit Giustiniani jouant à cache-cache avec le Saint-Père. Il courait de ci de là, demandant aux gardes où était passé le Pape. Le Saint-Père observait tous les mouvements de notre petit bonhomme, et s'en amusait beaucoup. A la fin, il sortit de la grotte et rejoignant son petit camarade, il lui dit avec un aimable sourire : " Ah ! je vois bien que tu n'est pas très habile à ce jeu. " Et le Saint-Père regagna ses appartements pour y prendre le soin des graves intérêts de la sainte Eglise. "

Un jour, le chirurgien de Pie IX, Constantini, dut lui faire une opération très-douloureuse. Le patient ne dit pas un mot, ne poussa pas un gémissement. Quand tout fut fini, Constantini lui ayant demandé s'il avait beaucoup souffert, le doux et courageux vieillard lui répondit en souriant : " Oh ! vous m'avez fait voir plus d'étoiles que le Père Secchi ! "

Se promenant un jour avec deux évêques, sur la voie flaminienne, Pie IX rencontra un cocher tenant la bride de ses chevaux et agenouillé : " Comment, te voilà, mon cher Michel, mon pauvre Michel, s'écria le Pape......Tu as donc quitté les rames de ton canot ! Bien des jours se sont passés depuis Gaëte ?...Voyez, dit le Pape, le brave homme était mon batelier pendant mon exil à Gaëte." Michel pleurait de joie d'être ainsi reconnu, après vingt ans, par le vicaire de Jésus-Christ. (2) Plus

(1) Cette grotte de Lourdes est un *fac-simile* offert au Saint-Père par un toulousain, M. Hispa.

(2) Ce Michel est devenu plus tard cocher du Saint-Père, poste qu'il occupait encore pendant le séjour de nos zouaves à Rome.

loin, un pauvre se tenait sur le bord de la route : le Saint-Père s'approcha de lui, le bénit, l'appelant par son nom et lui remettant quelques pièces de monnaie : " *Cognosco oves meas*, je connais mes brebis," dit-il aux évêques avec un accent d'indéfinissable tendresse.

On voyait, vers la fin de septembre 1872, dans l'hôpital des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, un homme au visage large et gras, aux joues pendantes, à l'œil hébêté. Cet homme était un des plus tristes personnages auxquels eût donné passage la brèche de la porte Pia. Il avait été rédacteur en chef de la *Tribune* ; chaque matin il avait exhalé sa bile contre les prêtres, et surtout contre Pie IX. Un jour qu'il composait un article plus violent peut-être que les autres, il fut frappé d'apoplexie. On le transporta à l'hôpital. Qui se chargea de sa jeune famille? Ni les sociétés secrètes, ni le gouvernement piémontais, personne ne s'en occupa, sinon Pie IX : "Voilà, dit le saint vieillard, une occasion de faire le bien à un ennemi !" Il ne put visiter le malade, mais il envoya des secours aux orphelins. Un de ces derniers racontait naïvement que son père avait été frappé en écrivant un article contre le Pape. et que c'était le Pape qui lui servait de père maintenant.

L'abbé Chocarne parlait à Pie IX d'une œuvre qu'il avait fondée en faveur des prisonniers repentants. Le Pape lui répondit : " Je m'intéresse d'autant plus vivement à cette œuvre que je suis moi-même prisonnier, quoique *non repentant*.

Comme on venait de donner un bal au Quirinal, malgré le deuil qu'aurait dû porter la princesse, aujourd'hui reine Marguerite à cause de la mort de son grand-père, Pie IX demanda si on avait des nouvelles de ce bal. On se taisait. Pie IX interpella Mgr Negroni, qui ne savait que ce que les journaux avaient rapporté : " Je tenais à connaître tout au moins dans quelle salle a eu lieu la chose, ajouta-t-il ; car il faudra préparer des tonnes d'eau bénite pour purifier le Quirinal, quand nous y reviendrons, Nous ou nos successeurs. "

Un jour, pendant une audience, Pie IX interrogeait les assistants, selon son habitude, et demandant à chacun de quel pays il était, ce qu'il faisait. Il arriva près d'une jeune dame anglaise fort timide, et lui demanda où elle était née : " J'ai vingt-quatre ans," répondit la jeune dame, que son trouble avait empêché de comprendre la question de Sa Sainteté. Le Pape ne put s'empêcher de sourire : " Je n'ai pas demandé votre âge, dit-il, mais votre pays." L'Anglaise, comprenant de moins en moins, se jeta aux pieds du souverain Pontife, en sanglotant : " Pardon,

Saint-Père, je vous ai trompé ; je n'ai pas vingt-quatre ans, mais bien vingt-cinq ans et deux mois et demi. Pardonnez-moi, pardonnez-moi." Le Saint-Père la releva avec bonté et, s'efforçant de contenir d'un signe l'hilarité générale qui éclatait parmi les assistants, il rassura la pauvre dame et l'engagea à ne plus manquer à la vérité, fût-ce pour des bagatelles.

Pie IX allait un jour visiter l'hôpital de Saint-Jean de Latran et l'hospice des aliénés ; une foule immense le suivait en criant : " Vie Pie IX, vive le Pontife martyr ! " Parmi cette foule se trouvaient plusieurs soldats français, et au moment où le Pape descendait de voiture à la porte de l'hôpital, un d'entre eux s'écria : " Oh ! que je serais heureux s'il m'était donné de baiser les pieds de ce saint vieillard ! " Le Pape l'ayant entendu et se tournant vers lui : " Viens ici, mon cher fils, lui dit-il ; tiens, voilà mes mains que je te donne à baiser." Le brave militaire, tombant aussitôt à genoux et profondément ému, presse respectueusement les mains sacrées du Pontife, et les couvre tout à la fois de baisers et de larmes. A cette vue, des larmes d'admiration et de tendresse vinrent aux yeux de tous les assistants, et Pie IX, pour cacher son émotion, se hâta de se soustraire aux regards, non sans être accompagné des plus vives acclamations.

Dans le cours de 1855 ou de 1856, un jeune soldat, qui apparemment, n'était pas beaucoup au courant des formalités et du cérémonial à remplir pour être reçu chez le Pape, se présenta au Vatican, disant qu'il avait une affaire importante à communiquer à Pie IX. Le Pape était occupé. Cependant, à force d'instances et de supplications, le jeune soldat obtint la faveur qu'il sollicitait.

" Qu'avez-vous donc à me confier, mon ami ? lui demanda Pie IX avec bonté.—Mon Pape, je vais vous satisfaire, répondit le soldat d'un air assez gauche et en faisant un grand salut militaire. Hier, j'ai reçu une lettre du pays. Voyez-vous, il y a là au pays, un camarade qui a eu l'honneur d'être reçu par vous ; il a même une médaille que vous lui avez donnée, et tous les huit jours il réunit les gens du village pour leur parler de Rome, de Saint-Pierre, des catacombes et surtout du Saint-Père. Il intéresse tant le monde que le curé prétend qu'il vaut un prédicateur. Eh bien ! mon Pape, tout le village a voulu avoir une messe dite à son intention, et par vous. Tiens, m'a-t-on dit dans la lettre, tu iras trouver le Pape, tu lui demanderas une messe ; mais surtout tu la payeras. Voici quarante sous, mon Pape." Et en disant ces mots, le soldat tirait une majestueuse

pièce de deux francs qu'il déposa solennellement sur la table du Souverain-Pontife.

Le Saint-Père, à ces mots, ne put s'empêcher de sourire, et tout ému de la naïveté du bon soldat : " Mon ami, dit-il, reprenez vos deux francs et gardez-les pour vous ; je vous les donne. Recevez en outre ce chapelet. Demain je dirai la messe pour votre village et je serai son aumônier, vous y viendrez vous-même, je vous attends."

Le soldat sortit tout fier et tout heureux de son ambassade, et il va sans dire que le lendemain, il se garda bien de manquer au rendez-vous indiqué par le Vicaire de Jésus-Christ.

Un grand seigneur se lamentait sur la corruption de la société actuelle et semblait croire qu'il n'y avait pas moyen de la corriger. " Pardon, s'écria Pie IX, je connais un excellent moyen à ce grand mal.—Lequel, très-Saint-Père.—C'est que chacun commence par se réformer lui-même."

Le ministre de la police vint un jour dire à Pie IX : " Très-Saint-Père, les révolutionnaires de Rome cherchent à se manifester par un signe extérieur de ralliement ; ce signe consiste à porter un chapeau pointu, mais aplati de manière à former un creux. Que faut-il faire ? " Le Saint-Père lui répondit : " Faites porter ce chapeau par quelques hommes de votre police et demain il aura disparu." Ce procédé réussit complètement.

On vantait un jour devant le Pape certain diplomate, dont l'espèce est trop connue : " Ne me parlez pas, dit-il, de ces visages toujours souriants et de ces consciences toujours accommodantes. Celui-ci, par exemple, a sans cesse à la bouche des protestations de parfait catholicisme ; mais si son maître lui ordonnait de me jeter en prison, il viendrait me dire la chose à genoux, et sa femme me broderait des pantouffles."

Quelques exaltés faisaient circuler une caricature représentant Pie IX sous la forme d'une tortue. Pie IX la vit. Vraiment, dit-il, je voudrais l'avoir faite. Oui, j'avance lentement mais, j'avance toujours. Je suis tortue, mais je ne suis point écrevisse."

Pie IX s'était arrêté, en 1867, à Alatri. Tout à coup, une femme, portant sur la tête un panier recouvert, entre au palais où demeurait le Pontife. Elle avance dans les appartements, mais elle est arrêtée et reconduite à la porte.

Aussitôt elle commence à crier, disant qu'elle veut voir le Pape, et dans ce dessein elle cherche de nouveau à pénétrer vers lui. Le Saint-Père entend le bruit, s'informe et ordonne qu'on laisse venir la visiteuse. Celle-ci, toujours son panier sur la tête, passe fièrement, et, déposant son fardeau aux pieds de

Sa Sainteté, avec une admirable assurance et une franche naïveté : " Tenez, Saint-Père, lui dit-elle, je vous apporte quatre jambons ; vous les mangerez, car ils sont bons, allez ! " Le Pape déclinait le présent, et voulait que la femme le gardât pour sa famille.—" Mais si vous ne les prenez point, c'est que mon mari se fâchera.—Où est votre mari ?—Au bas de l'escalier." Le Saint-Père demande à voir le mari, qui se jette à ses pieds, colle ses lèvres sur la mule (1) du Pape et ne bouge pas. Sa Sainteté le prie de se relever : rien. Il lève enfin la tête, et à la question qui lui est adressée, il répond qu'il est pauvre, mais qu'il a néanmoins de quoi vivre. " Je voudrais bien vous donner un chapelet, quelques médailles ; mais en ce moment je n'en ai pas, dit le Pontife.—Allons donc ! réplique le paysan, est-ce que je suis venu porter ces jambons pour avoir un cadeau ?—Eh bien ! en échange de la médaille prenez ceci." Et le Pape lui tendait un rouleau de cinquante écus d'or,—" Saint-Père, si c'est de l'argent, je ne le prends point ; c'est inutile, j'aimerais mieux emporter mes jambons. Il ne faut pas qu'on dise que je vous les ai vendus ; ah ! la Madone m'en garde !" Le Saint-Père sourit. " Mon fils, dit-il, écoutez ma proposition. Achetez avec cet argent un ou deux porcs ; engraissez-les, et l'année prochaine, quand vous aurez fait le jambon nouveau, portez-le-moi à Rome, je le recevrai comme mien.—Parfait, Saint-Père ! répond le mari. Bien à vous et au revoir l'année prochaine." Et là-dessus il repartit avec sa femme, enchantée comme lui de ce dénouement. Les quatres jambons furent envoyés à une famille pauvre ; l'aventure égaya et charma toute la ville d'Alatri.

Une esclave noire, de la Nouvelle Orléans, amenée à Rome par ses maîtres, avait grand désir de se trouver sur le passage du Pape pour recevoir sa bénédiction. Le Pape en fut informé et s'en souvint. Il fit envoyer à cette pauvre fille une lettre d'audience. C'était la veille des Pâques ; une foule magnifique encombrait l'antichambre. Pie IX fit d'abord appeler la négresse : " Ma fille, lui dit-il, beaucoup de gens sont là qui attendent, mais j'ai voulu vous voir la première. Vous êtes bien petite et infime aux yeux du monde ; vous pouvez être très-grande aux yeux de Dieu." Il l'entretint longtemps, la fit causer, lui demanda si elle avait des peines. " Des peines, répondit-elle, j'en ai beaucoup ; mais depuis que je suis confirmée, j'ai appris à les accepter comme la volonté de Dieu." Il l'exhorta à persé-

(1) Espèce de soulier.

vérer dans cet amour de Dieu, et enfin il lui donna sa bénédiction, bénissant en même temps tous ses frères de servitude. Elle se retira fière et contente.

Un jour, durant une audience, Pie IX raconta qu'il avait reçu connaissance d'un certain nombre de révélations que des âmes pieuses auraient eues à son sujet et auxquelles il n'attacha jamais beaucoup d'importance. " Une seule, ajouta-t-il, m'a frappé. Au commencement de mon pontificat, quelque bonne dévote m'écrivit que Notre-Seigneur m'avait montré à elle sous la forme d'un petit enfant, confiant et docile, qu'il tenait par la main. Si ce fût une vision véritable ou une simple imagination, je l'ignore ; mais j'ai été touché de cette image ; je me la rappelle toujours et je désire être ce petit enfant dans la main de Notre-Seigneur ; un enfant confiant et docile, que l'on prend, que l'on mène, que l'on laisse, qui attend, qui trouve juste et bon tout ce qu'ordonne son père et qui obéit." En parlant ainsi, Pie IX promenait sa main étendue, et ses regards et son sourire semblaient contempler vivante la gracieuse image qu'il décrivait.

Voici comment M. Louis Veuillot décrit la bénédiction *urbi et orbi* que le Pape, au temps de sa liberté, donnait au peuple romain et au monde entier le jour de Pâques : " Un grand silence s'est fait, l'espace qui contenait deux cent mille vivants est devenu silencieux comme le désert. Le Pape est apparu. Il s'avance du fond porté sur la *sedia* sans mouvement apparent, comme un astre et comme une vision. Il se lève, dans son vêtement d'or ; toute tête s'incline, tout genou fléchit, sa voix se fait entendre : *Benedicat vos omnipotens Deus !* Il bénit le monde, et si le monde entier était là, chacun se sentirait placé dans ses bras ouverts pour embrasser le monde.

Il y a de grands poëtes dont personne ne sait les noms et qui ont fait à l'espèce humaine des présents sans prix. Quel est le maître des cérémonies qui a inventé cette chose si simple, la bénédiction papale du jour de Pâques, et réglé de mettre ainsi en présence, sur la place de Saint-Pierre, le souverain temporel de Rome et le peuple romain, le souverain spirituel du monde et le monde ? Je dis que ce maître des cérémonies a été un poëte du premier ordre, et qu'il a *trouvé* un tableau, un chant et une action qui l'emportent sur beaucoup d'illustres chefs-d'œuvres. On m'a rapporté que Pie IX n'est pas le moins ému de cette scène sublime. Il disait un jour : " Quand je donne cette bénédiction, je me sens vraiment

" Pape. Je sens que le cœur et la main du Pape sont dans le " cœur et la main de Dieu, bénissant le monde."

" Là, tout est grand, sincère, plein de Dieu. Je ne m'étonne point des miracles qui se font dans ce moment sacré, des cœurs qui changent, des pas qui s'arrêtent sur la pente mauvaise et retournent et remontent soudain. Combien de visages palissent, combien d'yeux se remplissent de larmes ! Peu d'hommes ont le privilége de se trouver complètement insensibles dans cette atmosphère de grâce."

Pie IX revenant de sa promenade, un jour, passait près de l'hôpital du Saint-Esprit, quand, par une sorte d'inspiration, il y entra subitement. Un maçon, tombé d'un toit, venait d'y être apporté mourant ; il était sans connaissance et déjà on avait jeté un drap sur son visage. Le Pape s'approche du malheureux, fait lever le linceul qui le recouvre, le bénit et lui dit : " M'entendez-vous, mon fils ? " Le moribond reste immobile et muet. " Faites le signe de la croix," poursuit le Pape. Celui qui se mourait obéit à l'instant et prononce à haute voix les paroles qui accompagnent le signe de salut. " Tenez, mon fils, ajouta Pie IX en lui donnant une large aumôme, voici de quoi vous aider à vivre jusqu'à votre entier rétablissement. " Le pauvre homme remercia avec effusion le Saint-Père, qui le bénit encore. Le lendemain, on le transporta chez lui ; le surlendemain il était complètement guéri !

Un citoyen de cette province a reçu dernièrement de la part d'un ami présent à la dernière audience du Saint-Père, la substance du discours que l'illustre Pie IX adressait pour la dernière fois, le deux février, à un auditoire de près de deux cents personnes, composé en grande partie de généraux d'Ordres et d'évêques :

" C'est avec un grand bonheur que je vois en ce jour les représentants du clergé séculier et régulier former une couronne autour de moi. Je vous remercie, mes très chers fils, des prières que vous avez adressées au ciel pour ma santé, je remercie aussi les âmes dont vous êtes chargés et qui ont bien voulu joindre leurs supplications aux vôtres.

Oh ! dites leur bien à ces chères âmes que leur souvenir vit toujours dans mon cœur ; que je prie toujours pour elles, demandant pour elles, dans ces temps de tristesse que nous traversons, la grâce de la persévérance : persévérance dans la prière, persévérance dans la réception des sacrements, persévérance dans *l'attachement au Chef de l'Eglise catholique.*

" Par rapport à ces pauvres âmes, je désire signaler à votre zèle, l'ignorance profonde, *crassa*, qui règne en certaines paroisses. Les premières vérités de notre religion sont ignorées ; il se trouve des enfants et même des jeunes gens qui ne savent plus le nombre des personnes de la Très-Sainte-Trinité. Sans doute, c'est à leurs parents qu'incombe le devoir de leur donner l'éducation première, et ce sont les premiers et les plus grands coupables ; mais que les ministres de Jésus-Christ se dévouent et qu'ils courent avec ardeur à la recherche des brebis infortunées, qu'ils s'appliquent à dissiper les ténèbres de l'ignorance dans laquelle elles vivent.

" Je termine, mes enfants, car l'état de faiblesse dans lequel je me trouve, ne me permet pas de vous parler longuement.

" Je vous offre de nouveau mes remerciements, et j'élève la main pour vous donner la bénédiction de Dieu. Je bénis vos intentions ; je vous bénis dans vos corps, je vous bénis dans vos âmes, je vous bénis pour le temps, je vous bénis pour l'éternité. *Benedictio Dei.*"

CHAPITRE XXXVIII.

Les derniers moments de Pie IX.

Mais il nous faut enfin nous arracher à ces agréables souvenirs pour aborder un sujet douloureux.

Il nous semblait que Pie IX ne pouvait pas mourir. Nous nous bercions dans l'espoir de conserver encore longtemps notre bien-aimé Père.

Nous savions, il est vrai, que depuis plusieurs mois la santé de notre Saint-Père laissait à désirer, qu'il souffrait beaucoup d'une plaie qui s'était formée sur une de ses jambes, qu'il était souvent forcé de garder le lit et qu'il ne pouvait plus marcher. Cependant, on nous assurait que son état n'inspirait aucune crainte et que rien ne faisait prévoir une prochaine catastrophe.

Le 7 février dernier, une rumeur vague mais sinistre vint jeter la consternation et la douleur dans des millions de cœurs : " Le Pape, disait-on, est mort. " On refusait d'y croire. Le télégraphe nous avait si souvent annoncé que Pie IX était dangereusement malade, qu'il était même à l'agonie, pour nous apprendre le lendemain qu'il avait célébré la sainte messe ou

donné des audiences. Nous espérions qu'il en serait de même de cette dernière rumeur. Hélas ! cette fois, le télégraphe ne nous avait pas trompés ; la triste nouvelle n'était que trop vraie : Le saint Pie IX avait rendu sa belle âme à Dieu, le 7 février 1878. Il était âgé de 85 ans, 8 mois et 25 jours et il avait été Pape pendant 31 ans, 7 mois et 21 jours (1). Jamais, depuis saint Pierre, on n'avait vu un Pape régner aussi longtemps.

Voici maintenant des détails sur les derniers moments de Pie IX que nous empruntons à l'*Osservatore romano.* C'est M. le marquis Auguste de Baviera, filleul du Saint-Père, qui a fait le récit des scènes navrantes qu'on va lire :

" Ce matin, le 7 février, vers onze heures, la triste nouvelle se répandait par la ville que notre seigneur le Pape Pie IX avait été atteint durant la nuit d'un catarrhe si subit et si violent que sa précieuse existence était en péril. On peut imaginer facilement notre émotion. Nous avons aussitôt accouru au Vatican. Hélas ! la nouvelle n'était que trop vraie, cette fois. Le très-saint Sacrement avait été exposé dans toutes les églises paroissiales, et autour de l'hostie sainte de propitiation, les Romains fidèles se réunissaient, suppliant Dieu d'avoir pitié de nous, en nous conservant notre très-aimé Père. Mais une épreuve suprême était réservée à l'Eglise de Jésus-Christ, aux catholiques et à Rome. Dès hier soir, les médecins ordinaires avaient remarqué chez le Saint-Père les symptômes d'une fièvre légère. Dans la nuit, le sommeil de l'auguste malade avait été plusieurs fois interrompu. A trois heures du matin, on lui présenta une potion calmante, qui sembla le remettre en son état ordinaire. Mais un peu avant cinq heures se manifesta une grande agitation, accompagnée de froid et d'une respiration précipitée et inquiétante. A huit heures et demie, le pouls devenait rapide, mais faible, les bronchites étaient envahies par un catarrhe abondant.

" Malgré la gravité croissante de ces symptômes, l'intelligence gardait pourtant une lucidité parfaite. C'est alors que Mgr Marinelli, sacriste et curé du palais apostolique, a administré le saint Viatique au Pape. A neuf heures, le même prélat lui

(1) On dit souvent que Pie IX a dépassé les années de saint Pierre. Il est certain qu'il a dépassé les années de saint Pierre à Rome, car le prince des apôtres n'a été évêque de la ville éternelle que vingt-cinq ans environ. Mais il ne faut pas oublier que saint Pierre était le Chef de l'Eglise depuis la mort de N. S. Jésus-Christ, et partant bien avant de venir à Rome.

donnait l'Extrême-Onction. A dix heures, le pouls était à peine sensible.

" Cependant, la crainte s'emparait des Romains. Ils n'osaient pas croire à l'approche d'un si grand malheur ; mais ils se rendaient en foule au Vatican, et ceux qui pouvaient entrer lisaient sur les traits des compagnons de la captivité du Pontife, la douleur, la douleur immense, sans espoir.

" Le mal faisait de rapides progrès ; tout le corps du Pontife refroidissait ; les extrémités prenaient des teintes livides. Au bout d'une autre heure, la respiration s'embarrassait davantage : le râle commençait. Mais le Saint-Père gardait, avec tous ses esprits, une sérénité sainte.

" Les anti chambres étaient remplies de toutes les personnes attachées à la cour, qui, mêlées aux cardinaux et aux membres du corps diplomatique, ne retenaient plus l'expression de leur douleur. En ce moment le Pape, qui avait la tête nue, a pris sous son oreiller le crucifix et a béni tendrement ceux qui étaient proche de son lit.

" Il était midi ; les médecins ont constaté que la respiration devenait abdominale. Tous les membres du sacré Collége étaient reunis dans la chambre du Pontife mourant, et à ses côtés se tenaient constamment l'Eme Bilio, grand pénitencier, et l'Eme Martinelli.

" Au milieu d'un silence souvent interrompu par les sanglots, le premier de ces cardinaux lit à haute voix la recommandation de l'âme, et au moment où il prononce l'acte de contrition, Sa Sainteté recueillant ses forces, dit avec une ferveur émouvante ces mots : " *Col vostro santo ajuto ;* avec votre saint secours." Puis il dit avec une grande émotion : *In Domum Domini ibimus*, et le cardinal s'étant arrêté au *Proficiscere*, le Saint-Père dit encore : *si*, *proficiscere.*

" La respiration n'est plus qu'une angoisse,et les traits du saint Pontife expriment la souffrance unie à la résignation. Les facultés de l'intelligence illuminent toujours son regard, et il fait signe de son regret de ne pouvoir plus parler. L'Eme Bilio lui demande de bénir tout le sacré Collége qui est agenouillé et il élève la main droite et bénit.

" Vers 3 heures 40 minutes, la cyanose s'avance de la périphérie vers le centre ; les yeux commencent à se voiler et . . . . le Pontife entre en agonie.

" Ici la force nous manque pour décrire le spectacle déchirant qu'a présenté, pendant les deux longues heures de cette agonie, le Vatican, hier encore témoin muet de la vie sainte du

Pontife ; aujourd'hui témoin de ses souffrances et du désespoir de ses fidèles. Est-il possible que cette vie s'éteigne !

"Les paroles les plus édifiantes de soulagement étaient murmurées à l'oreille du mourant par les cardinaux, les prières se succédaient et invoquaient le trésor des miséricordes divines sur sa tête bien-aimée. Toutes les antichambres étaient remplies d'hommes priant et pleurant.

"Mais le moment fatal s'approchait à grands pas. A cinq heures et demie le cardinal Bilio commençait la récitation des mystères douloureux. Il n'avait pas achevé que le râle s'éteignit, une larme brillait sur les yeux à jamais voilés de Pie IX. Le grand pénitencier prononçait la dernière absolution et la pendule placée à côté du lit sonnait lentement l'heure à laquelle le grand Pape brisaient les chaînes de sa captivité pour s'envoler au céleste séjour. C'était l'heure de l'*Ave Maria.* Touchante coïncidence que Dieu a voulue, comme si la Vierge venait à son heure, à elle, au devant de celui qui l'a exaltée et déclarée Immaculée. Quel moment solennel et triste et inénarrable ! Le cardinal Bilio, debout, maîtrisant son émotion, a dit alors d'une voix forte : *Requiem æternam dona ei Domine.* On n'avait plus à contenir les larmes et les sanglots, chacun s'est abandonné à sa douleur. Les cardinaux, les prêtres, les gardes, les serviteurs se sont empressés autour du Pontife, sur les lèvres duquel la mort, ou plutôt l'éternelle vie venait de poser le sourire qui nous charma durant trente-deux ans. Et tous ont baisé pieusement ces belles mains qui nous bénirent si souvent."

Voici maintenant le certificat que les médecins ont rédigé immédiatement après le décès du Saint-Père.

"Nous soussignés attestons que Sa Sainteté N. S. P. le Pape Pie IX, depuis longtemps déjà affecté d'une bronchite lente, a cessé de vivre par paralysie pulmonaire, ce jourd'hui, 7 février, à cinq heures quarante-cinq minutes du soir.

"Docteur Antonini, médecin, Ceccarelli, chirurgien, Pecconi et Topai, assistants."

Le corps, lavé par les pénitenciers, fut disposé sur sa modeste couche par le professeur Ceccarelli et transporté dans une chambre qui se trouve entre la chambre à coucher du Pape et la salle du trône ; là il fut confié aux gardes nobles.

A onze heures, a. m., le 9 février, les portes de la chambre qui communique avec la salle du trône furent ouvertes, et les prélats, les officiers de la cour, de nombreux fidèles ont pu s'agenouiller au pied du petit lit de fer sur lequel dormait le Pape durant sa vie et sur lequel il semblait dormir encore.

Le corps du Pape était revêtu des habits qu'il portait habituellement : soutane et ceinture blanches. Ses épaules étaient enveloppées de la mosette cramoisie bordée d'hermine, et sa tête était couverte du *camauro.* Dans ses mains jointes il tenait le crucifix qu'il avait retiré de dessus son oreiller quelques heures auparavant pour bénir les cardinaux.

" Ses traits, disait un témoin occulaire (1) sont empreints d'une grâce ineffable ; sur ses lèvres on voit ce sourire que le monde connaît, et qui semble nous dire, à cette heure, les joies célestes du paradis, comme elles disaient autrefois les saintes tranquillités de sa conscience. "

Du 10 au 15 février, le corps a été exposé dans la basilique de Saint-Pierre. Une foule immense n'a cessé de remplir le vaste temple durant ces cinq jours.

Du 16 au 18, le corps a été exposé dans la chapelle Sixtine.

Mardi, le 19 février, le corps du regretté Pontife a été placé dans un lieu de dépôt provisoire, pour être transporté plus tard en dehors de Rome, suivant le désir exprimé par Pie IX quelque temps avant de mourir. Suivant le même désir, le tombeau qui renfermera les dépouilles mortelles du grand Pape sera modeste, et une épitaphe d'une simplicité frappante indiquera l'endroit où repose cet homme incomparable : " Ci-gît le Souverain-Pontife Pie IX." Voilà tout.

CHAPITRE XXXIX.

Conclusion.

Nous avons suivi Pie IX, pas à pas, depuis son berceau jusqu'à sa tombe. Nous l'avons vu enfant, jeune homme, prêtre, évêque, pape-roi. Nous l'avons vu dans le triomphe, dans l'exil, dans la gloire et dans la douleur ; mais nous ne l'avons jamais vu ni changer, ni faiblir. Sa vie a toujours été pure, sa charité a toujours été grande, sa fermeté a toujours été inébranlable. Il a excité l'admiration du monde entier, pendant plus de trente ans. Les protestants et les incrédules ont rendu hommage à ses vertus, à la droiture de ses intentions, à la bonté de son cœur, à son grand génie. Il a été pleuré par toutes les nations de la terre. Privilége sublime, que seuls les papes, chefs de l'Eglise universelle, possèdent !

---

(1) Le correspondant de l'*Univers* à Rome.

Le pontificat de Pie IX a été glorieux et fécond. Ce Pape a vu le véritable triomphe de l'Eglise qui consiste, non dans la conquête des empires mais dans celle des âmes. Quels progrès étonnants la vraie foi n'a-t-elle pas faits grâce à l'énergie et au zèle apostolique de Pie IX ? Que d'hérésies n'a-t-il pas écrasées, que d'erreurs n'a-t-il pas condamnées, que de vérités n'a-t-il pas proclamées ? Il a inauguré dans le monde la contre-révolution, la révolution du bien, qui finira par remporter la victoire sur la révolution du mal ; il a été aimé par les bons comme jamais Pape n'a été aimé ; il a été haï et persécuté par les méchants comme jamais Pape n'a été haï et persécuté. Il a été juste et sa mémoire vivra éternellement. *In memoria æterna erit justus.*



APPENDICE.

LES FUNÉRAILLES PAPALES.

Un livre paru dernièrement sous le titre de : *Préfacé au Conclave,* nous donne à ce sujet les renseignements que voici :

Dès que le Pape a cessé de vivre, le Cardinal Camerlingue, prévenu par un maître des cérémonies, prend le costume violet en signe de deuil, et se rend, accompagné du tribunal et des clercs de la Chambre apostolique, dans l'appartement mortuaire, où se trouvent réunis les pénitenciers de Saint-Pierre gardant le corps du défunt couché, le visage couvert d'un voile.

Après une courte prière, le cardinal ordonne de lever le voile, et frappe trois coups sur le front du mort, avec un marteau d'argent, en l'appelant chaque fois par son nom. Puis il se tourne vers les assistants, et leur dit :

" *Papa vere mortuus est*, le Pape est vraiment mort ."

Après avoir récité le *De profondis*, il asperge d'eau bénite le cadavre.

Il se fait remettre par le maitre de la Chambre l'Anneau du Pêcheur, qui sera brisé dans la première assemblée générale des cardinaux. Un notaire de la Chambre à genoux, lit le procès-verbal de la constatation du décès et de la consigne de l'Anneau. Puis le cardinal écrit, pour notifier la mort du Pontife, au sénateur de Rome, qui l'a fait annoncer à la ville par la grosse cloche du Capitole à laquelle, sur l'ordre du cardinal vicaire, répondent les cloches de toutes les basiliques et èglises. (1)

Le Cardinal Camerlingue étant sorti, les pénitentiers de Saint-

---

(1) A cause l'occupation de Rome par les usurpateurs, plusieurs parties du cérémonial ordinaire ont dû nécessairement être supprimées à l'occasion de la mort de Pie IX. Les funérailles de Pie IX n'ont pas été publiques.

Pierre, qui sont de l'ordre de Saint-François, lavent le corps avec des eaux de senteur.

Aujourd'hui, c'est le chirurgien principal, l'*Archiatro*, qui, vingt-quatre heures après le décès, assisté de ses collègues, du pharmacien du Palais et des aides de chambre, fait l'ouverture du cadavre et l'embaume, après avoir retiré les entrailles, *Interiora præsordia*, embaumées également et scellées dans une urne,que l'on transporte dans l'église des *S. S. Vincenzoce Anastazio*, si le pape est mort au Quirinal; et dans la basilique de Saint-Pierre, s'il est mort au Vatican.

L'embaumement terminé, les pénitentiers revêtent le pape de ses habits ordinaires ; soutane blanche à glands d'or, bas blancs, chaussures rouges, rochet, aumuse, *camauro* rouge, étole.

Les pénitentiers exposent le pape ainsi vêtu sur un lit de parade, recouvert d'un drap de pourpre et d'or, surmonté d'un baldaquin. Aux quatre angles brûlent des cierges gigantesques. Les pénitentiers prient, les Suisses font la garde, jusqu'au moment où l'on transporte le corps dans la chapelle Sixtine.

Là, les pénitentiers le revêtent de tous les habits pontificaux couleur rouge, comme pour les plus grandes solennités ; il lui mettent les sandales, les gants, l'anneau, le *pallium*, la mitre d'or.

Le rouge n'a pas toujours été en usage. Les cadavres de certains pontlfes ont été retrouvés vêtu de violet : d'autres, tels que celui d'Adrien IV (1159), vêtus de noir.

Le pape mort reçoit encore, tant qu'il n'est pas cloué dans sa bière, les hommages de ceux qui passent devant son cadavre. On s'agenouille comme s'il était vivant.

La célébration des obsèques, appelées *Novendiales*, commence le quatrième jour après la mort du Pape. Elles dure neuf jours. En voici la physionomie générale :

La porte majeure et le portique de St-Pierre sont ornés de tentures violettes à franges d'or, et surmontés des écussons du défunt.

Au milieu de la chapelle du chœur, sur un catafalque, autour duquel se relèvent les Gardes-Nobles, l'épée renversée, parmi des cierges innombrables, est exposé le corps.

Le premier jour des *Novendiales*, les cardinaux, sur l'invitation du doyen du sacré Collége, se rendent à St. Pierre. Ils portent la soutane et l'aumuse violette sans mantelet, revêtant la *cappa magna* dans la sacristie, et se rendent individuellement dans la chapelle. Viennent les patriarches, les archevêques et évêques assistants au trône, les quatre prélats du *flocelli*, les évêques non assistants, les prélats orientaux, les auditeurs de Rote, les avocats consistoriaux, le maître du sacré-palais, les généraux et procureurs généraux des ordres religieux, tous les ecclésiastiques et laïques, enfin, qui ont rang dans la chapelle papale.

Entrant dans le chœur, tous fléchissent le genou ; non-seulement devant l'autel, mais à droite et à gauche devant les cardinaux, parce que, quoique inconnu, le futur pape est au milieu d'eux.

Ce premier jour, la messe solennelle, *Pro Papa defuncto*, est célébrée par le Cardinal-Doyen ; par les cardinaux-prêtres, les trois derniers jours. Les chantres de la Chapelle chantent la messe, le *Dies iræ* et le *Libera*. On fait de dispendieuses distributions de cire blanche au peuple.

Le septième jour, après la messe, commenceront les cinq absoutes pontificales. Le catafalque a disparu. Il a fait place à un monument plus riche, entouré de lumières, d'inscriptions, d'emblêmes, de peintures commémoratives des événements du règne. Aux quatre coins sont des escabeaux pour les quatre cardinaux, qui, avec le célébrant, doivent faire les absoutes des trois derniers jours.

Après que le saint-sacrifice a été offert, le célébrant et les quatre cardinaux, qui sont allés revêtir l'amiet, l'aube, l'etole, la chape noire, la mitre et les gants descendent de l'autel, précédés de croix et de torches, et vont se ranger auprès du monument. Le célébrant récite le : *Non intres*, auquel le chœur répond : *Amen*. On chante ensuite le *Subvenite Sancti Dei ;* et, pendant le dernier *Kyrie*, le moins ancien des quatre cardinaux bénit l'encens et entonne le : *Pater noster*. Les membres du sacré Collége prennent alors, des mains de leur caudataire, une torche allumée, et la gardent pendant les cinq absoutes.

Le neuvième jour, dernier de *Novendiales*, après la messe, un orateur, désigné par le sacré Collége, prononce en latin l'oraison funèbre du défunt.

Le dernier *Libera* étant chanté, le corps est placé dans un cerceuil, où le majordome enferme trois bourses de velours rouge contetenant des médailles d'or, d'argent, de bronze, (1) à l'effigie du défunt, et un parchemin où sont rappelés les événements principaux du règne. Puis on transporte le cercueil dans l'urne de marbre, scellée au-dessus de la porte de l'escalier, qui conduit à la coupole de Saint-Pierre.

---

(1) L'usage veut qu'il y ait autant de médailles que le Pape a régné d'années. Ainsi, pour Pie IX qui a régné 31 ans, il a fallu 31 médailles en or, 31 en argent et 31 en bronze, soit en tout 93 médailles.

L'ÉLECTION DES PAPES.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître comment les papes ont été élus depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours.

Le premier pape, saint Pierre, a été choisi, comme chacun le sait, par Notre Seigneur lui-même.

Les trois premiers successeurs de saint Pierre, saint Lin, saint Clet et saint Clément furent désignés par leurs prédécesseurs.

Les papes furent ensuite élus par le clergé romain, qui prenait l'avis des fidèles.

La première élection papale dont les détails soient consignés dans l'histoire de l'Eglise est celle de saint Sixte, successeur de saint Alexandre Ier. Saint Sixte, élu en 117, mourut en 127. Cette élection eut lieu dans la catacombe de la *via Nomentana*, à 7 milles de Rome, immédiatement après les obsèques du Souverain-Pontife défunt.

Le plus ancien des évêques, ou à son défaut, le plus ancien des prêtres, demandait aux clercs et aux laïques qui avaient assisté aux obsèques : " Qui vous semble le plus digne de s'asseoir sur le trône pontifical ? " L'assemblée répondait en proclamant le nom que des mérites plus éclatants et des vertus plus notoires désignaient aux suffrages.

On s'appuie souvent sur la manière dont l'élection du Souverain-Pontife se faisait dans les premiers siècles de l'ère chrétienne pour accuser l'Eglise de tyrannie, de réaction, etc. Autrefois, dit-on, le gouvernement de l'Eglise était démocratique. Il faut s'entendre ; il y a une bonne et une mauvaise démocratie. L'Eglise est l'institution la plus démocratique qu'il y ait au monde, dans le vrai sens du mot.

Dans l'Eglise catholique les paroles, *égalité* et *fraternité*, dont on fait un si grand abus de nos jours, ne sont pas des paroles vaines ; elles ont une signification réelle. Au sein de cette Eglise fondée par l'Ouvrier de Nazareth, le paysan et le roi, le riche et le pauvre ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, ils se soumettent à la même autorité, ils attendent la même récompense au ciel.



La hiérarchie de l'Eglise catholique n'est fermée à aucune classe d'hommes. Combien de fois n'a-t-on pas vu les fils de parents obscurs revêtir la pourpre, s'asseoir même sur le trône de Pierre?

Mais l'Eglise a horreur de la mauvaise démocratie, de la démocratie turbulente, impie, révolutionnaire, de la démocratie moderne, que les sociétés secrètes ont corrompue. Et si, dans les premiers temps, elle confiait au peuple une part dans le choix du Souverain-Pontife, c'est qu'alors le peuple était saint et animé de l'esprit de Dieu.

L'élection du Pape se fit avec le concours des fidèles jusqu'au milieu du onzième siècle. A cette époque, Grégoire, comte de Tusculum, installa Benoit X sur la chaire de saint Pierre. Ce fut alors que le vaillant Hildebrand, plus tard saint Grégoire VII, convoqua le clergé, et que Nicolas II fut élu pape en suivant les formes prescrites jusque-là pour le choix des souverains pontifes. Cette élection eut lieu à Sienne et l'intrus Benoit X fut sommé de comparaître devant le pape Nicolas II pour rendre compte de sa conduite. Il ne se conforma pas à cet ordre et passa en Allemagne. Nicolas II se rendit à Rome où il fut reçu avec joie.

Pour éviter, à l'avenir, de semblables difficultés, le pape Nicolas II convoqua, trois mois après son élévation au suprême pontificat, le concile romain qui d'ordinaire se réunissait tous les ans dans la basilique de Latran. Dans ce concile, on décréta que les cardinaux seuls éliraient désormais les papes. On ajoutait toutefois au collége des cadinaux le roi germanique, plus tard empereur. " Les vénérables cardinaux, disait le décret, seront avec notre cher fils Henri, (roi de Germanie) les seuls promoteurs de l'élection du pape ; les autres suivront docilement. "

Sous Alexandre III, qui régna de 1159 à 1181 il y eut successivement trois anti-papes. Pour empêcher le renouvellement de ces désordres, ce pape fit porter au onzième concile général, tenu à Latran, en 1179, un decret confiant aux seuls cardinaux la nomination du Souverain-Pontife et exigeant les deux tiers des suffrages du sacré Collége.

Grégoire X ordonna, en 1274, que les cardinaux assemblés pour élire le pape occuperaient un seul appartement dans le même palais. Clément V, en 1311, et Grégoire XV en 1621 et en 1622 mirent la dernière main aux lois qui régissent l'élection des papes lois qui sont un chef d'œuvre de l'esprit humain, et depuis près de trois siècles que les conclaves se tiennent d'après ces presciptions, il ne s'est pas élevé une voix pour modifier cet ensemble de règles qui bravent la critique la plus sévère.

LE CONCLAVE.

Voici sur le conclave quelques détails empruntés à un ouvrage récemment publié en France. L'élection du successeur de Pie IX a été élu au Vatican, et non au Quirinal, occupé en ce moment par l'usurpateur Humbert. Ainsi nous avons substitué le mot *Vatican* au mot *Quirinal* et le mot *Chapelle Sixtine*, au mot *Chapelle Pauline*.

Durant les treize jours qui doivent s'écouler entre la mort du Pape et l'ouverture du conclave, le sacré Collége doit tenir dix congrégations. Dans la première, on lit les Constitutions des différents Papes, qui tracent les règles à observer et les usages à suivre dans les circonstances présentes. On apporte ensuite l'*Anneau du Pêcheur* (1) qui est brisé en présence de tous les cardinaux (2), et le secrétaire des Brefs ferme les cassettes dans lesquelles il a placé les *Mémoriaux*.

Dans la deuxième congrégation, le sacré Collége confirme dans leur emploi les fonctionnaires de la ville et des Etats romains. Toutes les autres congrégations sont exclusivement consacrés à préparer le Conclave.

Le matin du quatorzième jour depuis la mort du Pape (3), une

---

(1) L'Anneau du Pêcheur est moins, à proprement parler, un anneau qu'un sceau dont on revêt les Brefs ou diplômes émanés de la secrétairerie apostolique, par lesquels le Saint-Père accorde quelque grâce en faveur particulière. A cet effet, les Brefs se terminent par ces mots : *Datum Romæ sub annulo piscatoris* (donné à Rome, sous le sceau de l'*Anneau du Pêcheur*),—Cet anneau est ainsi nommé, parce que le sceau de bronze qui en forme comme le châton représente *saint Pierre dans sa barque retirant ses filets de l'eau.* Au-dessus de cette image, se trouve le nom du Pontife régnant. Ainsi l'Anneau du Pêcheur, dont l'emblême principal reste toujours le même, participe à toutes les phases de la papauté.

(2) Quelle grande et belle pensée de briser l'Anneau du Pêcheur à la mort de celui qui l'a porté ! C'est un hommage rendu à Dieu qui vient de détruire une auguste existence ; c'est aussi comme un cri de détresse de l'Eglise qui atteste au Ciel qu'elle a perdu son pasteur ; mais, en le rompant, en présence des Cardinaux, prêts à élire un nouveau Pape, l'espérance succède à la douleur.

(3) Ce délai est suffisant pour que les Cardinaux des divers royaumes chrétiens puissent être rendus à Rome. S'ils arrivaient après l'ouverture du Conclave, des formalités sont prescrites pour les recevoir.

messe du Saint-Esprit est chantée pontificalement par le cardinal-doyen dans la basilique de Saint-Pierre, dans la chapelle Sixtine.

Après la messe, un prélat prononce, en présence des cardinaux, un discours dans lequel il les exhorte, au nom de tous les fidèles de la chrétienté, à faire une prompte et sainte élection, à désigner celui d'entre eux qu'ils jugent le plus digne d'être revêtu de l'auguste et sublime dignité de vicaire de Jésus-Christ.

Dans l'après-midi, les membres du sacré Collége se réunissent au Vatican. Ils sont revêtus de la soutane et du manteau violet.

Le soir de leur entrée au Vatican, les cardinaux sont convoqués dans la chapelle du palais. Ils y prêtent serment d'observer les constitutions touchant le Conclave, dont la lecture leur a été faite à la première congrégation, et dont le Cardinal-doyen répète les plus importantes.

Après cette cérémonie, les Cardinaux se retirent dans leurs cellules, où ils reçoivent la visite du corps diplomatique, de la prélature et de la noblesse romaine. Peu d'instants sont consacrés à ces réceptions. Bientôt après un triple coup de cloche se fait entendre, et un maître des cérémonies vient prononcer à haute voix ces deux mots devant chaque cellule : *Extra omnes* (que tous s'éloignent.) C'est le signal du départ pour les étrangers et le moment de la clôture.

X.—D'après une antique coutume, toutes les issues qui pourraient permettre quelque communication avec l'extérieur sont soigneusement scellées ou murées. Le Cardinal camerlingue (1), les trois Cardinaux, chefs d'ordre, le maréchal du Conclave, le majordome et le commissaire font eux-mêmes la clôture ou président aux travaux qu'elle peut exiger. Pendant toute la durée du Conclave, trois Cardinaux désignés à l'avance doivent veiller à ce qu'elle soit sévèrement maintenue. Les membres du sacré Collége se trouvent ainsi séparés du monde extérieur, par un obstacle matériel.

Une fois entrés au Conclave, les Cardinaux ne sont pas seulement soustraits au mode extérieur : toute communication entre eux est encore interdite.

Pour favoriser cette solitude complète, des appartements entièrement séparés les uns des autres et tous semblables, ont été construits le long d'une immense galerie, dans le bâtiment contigu au Palais dont il a été question plus haut. On désigne ces appartements sous le nom de *cellules* (2).

Dans cette retraite, chaque cardinal ne peut avoir avec lui que deux personnes de sa maison, l'un à titre de *Camérier* ou valet de chambre, l'autre en qualité d'aumônier : on les nomme Conclavistes. Inutile de dire pourquoi l'Eglise a limité ainsi en cette occasion le nombre des serviteurs des Cardinaux : c'est toujours

(1) On désigne ainsi le Cardinal-Intendant. C'est une des premières dignités de la cour pontificale.

(2) Ce n'est pas précisément l'exiguité de ces appartements qui les a fait désigner sous le nom de cellules : ils sont composés de trois ou de quatre pièces ; c'est bien plutôt le genre de vie que les cardinaux doivent y mener.

dans la pensée de les soustraire le plus possible aux influences du dehors. Du reste, dans les Congrégations qui précèdent le Conclave, on pourvoit à tout ce qui peut intéresser la santé des membres du sacré Collége ; des médecins habiles, des infirmiers expérimentés, sont désignés à l'avance pour donner leurs soins aux malades et aux infirmes.

On rencontre des hommes qui sourient de ces usages ; il les trouvent naïfs et d'un autre temps. Pourquoi n'en comprennent-ils pas " l'austère enseignement et la haute poésie ? " Tous ces signes extérieurs sont un symbole sublime de l'indépendance qui doit animer les Pères du Conclave. Ils vont être occupés à l'œuvre céleste de discerner celui que Dieu lui-même a choisi pour être son représentant en ce monde. Il est juste de les voir se soustraire aux malignes influences du siècle, qui ne pourraient qu'altérer la pure inspiration du ciel, et se livrer tout entiers aux influences salutaires de la réflexion et de la prière, par lesquelles l'Esprit-Saint parle aux hommes et leur fait connaître ses adorables volontés.

La chapelle est le seul lieu où les Eminences se trouvent ensemble. On les y convoque trois fois chaque jour. La première réunion est fixée à neuf heures, la seconde à onze heures, la troisième vers trois heures de l'après-midi : ces deux dernières sont destinées aux opérations de l'élection. Dans celle du matin les Cardinaux assistent seulement à la sainte Messe (1).

Trois coups de cloche, à une demi heure d'intervalle chacun, avertissent les membres du conclave qu'ils doivent se disposer à quitter leurs cellules. Immédiatement après le dernier coup, un maître de cérémonies prononce à haute voix ces mots, en passant devant les cellules : *Ad Capellam Domini :* A la Chapelle du Seigneur.

On distingue trois modes différents d'élections pour les Souverains Pontifes : l'*Inspiration* ou l'*Acclamation*, le *Compromis*, enfin le *Scrutin* et l'*Accession*.

L'élection par *Inspiration*, *Acclamation* est rarement ususitée : l'histoire de l'Eglise n'en cite que peu d'exemples. Elle se réalise, comme son nom l'indique, lorsque les Cardinaux, entraînés par une force irrésistible, donnent unanimement leurs suffrages à l'elu de Dieu. On peut connaître à l'avance les circonstances qui font prévaloir ce mode d'élection sur les autres ; aussi est il en dehors des prévisions et de la volonté des Cardinaux eux-mêmes. Du reste, les prescriptions de Grégoire XV exigent qu'il ne soit précédé d'aucun traité ou convention particulière, et que tous les membres présents du sacré Collége y concourent. C'est à cette seule condition qu'il est légitime.

Ainsi que le précédent, le mode d'élection par *Compromis* a peu d'application. Il se pratique, lorsque de graves difficultés

(1) Le premier jour du Conclave, le Saint-Sacrifice est offert par le doyen du sacré Collége ; tous les Cardinaux y participent en recevant la communion. Les autres jours, c'est le prélat sacristain qui célèbre la Messe. On y chante toujours le *Veni creator*.

s'opposent à l'élection ; par exemple, dans le cas où le nom d'aucun candidat ne peut atteindre la majorité prescrite. Les membres du sacré Collége peuvent alors s'en rapporter au choix de quelques-uns d'entre eux qui seuls désigneront le Pape.

Pour que le *Compromis* soit légitime, il est nécessaire que tous les Cardinaux présents y consentent—l'opposition d'un seul l'annulerait,—et, que d'un commun accord, ils aient réglé et signé les conditions du redoutable mandat qu'ils délèguent. Ils doivent, par exemple, exprimer, si ceux auxquels ils donnent leur confiance, feront la nomination, sans rien révéler de leurs intentions à leurs collègues ; ou bien si, avant d'arrêter leur choix, ils le feront connaître à quelques-uns d'entre eux ; si la majorité des voix des Cardinaux désignés pour faire l'élection sera suffisante, ou si l'unanimité sera exigible ; enfin, telles autres conditions qui seraient jugées utiles.

Le mode d'élection par voie de *Scrutin* et d'*Accession* est le plus naturel et le plus simple ; c'est celui qui se pratique ordinairement. Aussi la sagesse de l'Eglise l'a-t-elle entouré des plus sages comme des plus minutieuses précautions.

Avant d'indiquer comment il a lieu, il importe : 1. de faire connaître la disposition de la chapelle durant les séances d'un Conclave ; aussi bien, cette disposition convient exclusivement au mode d'élection par voie de Scrutin. 2. Il est nécessaire de dire quelques mots des bulletins de Scrutin et d'Accession.

Des deux côtés de la chapelle sont disposés les siéges des Cardinaux. Au-dessus de chacun des siéges se dresse un petit baldaquin, ou espèce de dais semblable à celui qui surmonte ordinairement le trône du Pape. Tous les Cardinaux présents, étant susceptibles d'être élus au Souverain-Pontificat, ils sont tous traités avec le même honneur. Ces baldaquins, l'un des symboles de la Papauté, sont retenus par un simple cordon, afin de pouvoir être facilement abaissés aussitôt que le Souverain-Pontife sera élu : seul alors, il conservera le sien.

Au milieu de la chapelle, est une table à pupitre. C'est à cette table que chaque Cardinal doit venir écrire son vote. Elle est placée de telle sorte que l'électeur est vu de tous, mais que personne ne peut lire ce qu'il écrit.

Deux autres tables sont à peu de distance. Sur l'une se trouvent des bassins d'argent contenant les billets de scrutin et d'accession, une bourse pleine de petites sphères de bois, sur lesquelles sont inscrits les noms des membres du sacré Collége, une cassette également de bois, et divers autres objets. Un simple tapis couvre la seconde table. Les cardinaux scrutateurs devront s'y tenir au moment du dépouillement des votes.

Au fond de la chapelle est l'autel. Au milieu de l'autel brille un grand calice d'argent sur le pied duquel est gravée l'image du Saint-Esprit avec les armes du Saint-Siége vacant ; une large patène recouvre le calice.

Enfin, derrière l'autel est un petit poèle destiné à recevoir les bulletins des votes, dans les cas où ils n'auraient pas atteint la

majorité requise : elle est des deux tiers des votants, plus une voix.

On appelle bulletins ou cédules de scrutin et d'accession les feuilles de papier qui doivent recevoir les votes des Cardinaux.

Ces bulletins sont imprimés et disposés selon les formules fixées par les constitutions de plusieurs Souverains Pontifes. Leur longueur est d'environ vingt centimètres sur douze de largeur. Ils sont divisés par des raies transversales, en cinq compartiments. Dans le premier, doit se trouver le nom du Cardinal votant. Dans le troisième, celui du milieu, on inscrit le nom du Pape élu. Le nom de l'élu est précédé de ces mots dans les bulletins de scrutin : *Eligo summum Pontificem reverendissimum dominum meum N*** cardinalem.* (Je choisis pour souverain Pontife le reverendissime cardinal N***) Dans les bulletins d'accession, il est précédé de cette autre formule : *accedo reverendissimo meo cardinali N**** (j'accède au reverendissime cardinal N***).

Au bas de la cédule, dans le cinquième compartiment, le votant doit écrire un numéro et quelques paroles de l'Ecriture-Sainte qui servent de signes propres à faire connaître le bulletin. Enfin, et pour le même motif, le Cardinal électeur doit apposer un cachet aux deux extrémités des second et quatrième compartiments, à une place indiquée dans l'imprimé.

Le verso de tous ces bulletins est orné de vignettes placées plus spécialement derrière le nom du votant et des sceaux, afin qu'il ne soit pas possible, à l'aide de la transparence du papier, de découvrir le nom de l'électeur. On sauvegarde ainsi le secret dans cette élection si grave, si sainte.

Pour donner son vote, chaque Cardinal vient, selon son rang hiérarchique, s'asseoir devant la table placée au milieu de la chapelle. · Après avoir pris une cédule dans un des bassins, il y inscrit son nom, le nom de celui qu'il veut élire, la sentence de l'Ecriture-Sainte et son numéro ; puis, il y appose son cachet aux endroits précités et plie le bulletin de telle façon que son nom et la sentence soient couverts et cachés par les vignettes imprimées sur le verso.

L'électeur prend alors le bulletin ; et, élevant la main de manière à être vu de tous les membres du sacré Collége, il se dirige vers l'autel, sur lequel est placé le calice d'argent dont il a été parlé précédemment. En arrivant au pied de l'autel, le Cardinal s'agenouille, fait une courte prière ; puis il se relève et prononce à haute voix ces paroles :

" Je prends à témoin Notre-Seigneur Jésus-Christ qui doit me juger, que j'ai élu celui que je crois, devant Dieu, devoir élire."

Après ce serment solennel, l'électeur met son bulletin sur la patène, et le fait glisser dans le calice. Puis il salue profondément la croix de l'autel et revient à sa place.

S'il se trouvait dans l'assemblée quelque Cardinal impotent qui ne pût venir voter, l'un des Cardinaux scrutateurs lui apporterait un bulletin ; le Cardinal écrirait son vote, et après avoir prêté le

serment dans les formalités prescrites, il remettrait le bulletin au scrutateur qui le porterait à l'autel.

Quant aux membres du sacré Collége qui seraient retenus dans leur cellule par leur infirmité ou la maladie, voici comment ils votent. Les Cardinaux infirmiers prennent la cassette en bois que nous avons vue sur une des tables ; ils l'ouvrent devant l'assemblée pour faire voir qu'elle est vide, la referment et en déposent la clef sur l'autel. Puis, plaçant sur un plat d'argent autant de bulletins qu'il y a de Cardinaux malades, ils se rendent dans les cellules. Si le malade peut écrire, il fait lui-même son vote secrètement ; et après avoir rempli les formalités prescrites, il l'introduit dans la cassette, par une ouverture pratiquée à cet effet. Si le malade est dans l'impossibilité d'écrire lui-même son vote, il désigne un de ses collègues pour le remplacer. Le délégué se rend auprès du malade et écrit le bulletin, après avoir prêté le serment d'en garder le plus inviolable secret. Lorsque les Cardinaux infirmiers sont de retour à la chapelle, la cassette est remise à l'un des scrutateurs qui l'ouvre et va déposer les bulletins dans le calice.

Dans l'élection par voie de suffrages écrits, les constitutions des Souverains Pontifes, et en particulier, celles de Grégoire XV, ont fixé que, si un premier scrutin ne donne pas le nombre de voix voulu, c'est-à-dire des deux tiers des cardinaux présents, le sacré Collége doit procéder à un second scrutin. Ce second scrutin sert de complément au premier, et on le nomme *accession* parce que, au lieu de choisir directement, l'électeur accède au choix qui a été fait de tel ou tel Cardinal. Du reste, dans ce second scrutin, on observe les mêmes formalités que dans le premier, à la seule exception qu'on ne prête pas un nouveau serment, le premier portant sur les deux actes.

Après une prière que tous les Cardinaux font en commun, le premier Cardinal-Diacre, au moyen des petites boules de bois dont il a été parlé précédemment, procède à l'élection des trois scrutateurs, et à celle des deux ou trois Cardinaux qui devront remplir l'office d'infirmiers, en allant recueillir le vote des malades à leurs cellules.

Cette première opération terminée, tout aussitôt commencent les votes pour le scrutin. Le doyen du sacré Collége est appelé le premier, puis les trois Généraux d'Ordres, les Cardinaux-Evêques, les Cardinaux-Prêtres et les Cardinaux-Diacres.

Lorsque tous les bulletins du scrutin sont recueillis, tant ceux des Cardinaux présents à la réunion que ceux des malades, le premier scrutateur les mêle, et le dernier les compte avec soin, en les retirant un à un du calice où ils avaient été déposés d'abord, pour les mettre dans un autre calice.

Si le nombre des bulletins ne concorde pas avec celui des Cardinaux qui ont dû voter, ils sont à l'instant brûlés, et on recommence l'opération ; si au contraire, il est égal, les trois scrutateurs, debout devant la table sur laquelle sont déposés les votes, procèdent ainsi au dépouillement.

Chaque bulletin passe successivement sous leurs yeux et dans leurs mains. Le premier scrutateur le tire du calice et l'entrouve pour lire le nom du candidat, en respectant le nom de l'électeur. Il le passe ensuite au second scrutateur qui fait de même ; le troisième publie à haute voix le nom de l'élu. A mesure que les noms sont proclamés, les Cardinaux les inscrivent sur une liste disposée à cet effet ; et, dès que le dépouillement est terminé, chacun additionne le nombre de votes obtenus. Pendant ce temps le dernier scrutateur prend une à une les cédules, et, à l'aide d'une forte aiguille, il les pique au mot *Eligo* et les fait passer sur un fil de soie dont il noue les deux extrémités ensemble. Le tout est déposé sur la table pour servir au suffrage d'accession, s'il y a lieu. Je dis s'il y a lieu ; car si, dans la répartition des votes, l'un des Cardinaux a obtenu les deux tiers des voix, d'après les constitutions de Grégoire XV, le Conclave est terminé et le Pape canoniquement élu.

Mais dans le cas on le scrutin n'a pas fourni le nombre voulu de suffrages pour l'élection, on procède immédiatement à l'accession.

Lorsque ce second vote est terminé, on proclame les voix nouvelles données à chacun des élus, et l'on réunit en une somme totale les votes obtenus par chaque Cardinal dans le scrutin et dans l'accession.

Si aucun Cardinal n'a atteint le nombre suffisant, la séance est levée. Mais, avant que le sacré Collége se sépare, les cédules ou bulletins sont brûlés dans le poêle placé derrière l'autel. Il en résulte une fumée qui s'échappe par un tuyau de cheminée qu'on aperçoit par en dehors. C'est le signe qui indique la fin de la séance.

Si, au contraire, après le dépouillement de l'accession, un Cardinal est parvenu au chiffre voulu, les scrutateurs vérifient les derniers bulletins et, s'ils sont reconnus valides, le Pape est canoniquement élu ; il ne reste plus qu'à obtenir son assentiment.

Dès que le Pape a été élu, le Cardinal doyen agite une sonnette. Ce signal avertit les maîtres des cérémonies d'entrer dans la chapelle ; le secrétaire du sacré Collége entre avec eux. Ils viennent tous se placer auprès du doyen. Celui-ci, escorté par eux, et entouré des Cardinaux, chefs d'ordre, s'approche du Pape élu, et lui demande s'il donne son consentement au choix qui vient d'être fait.

Aussitôt que l'élu a donné son assentiment (1) et pendant que le secrétaire du sacré Collége en dresse l'acte public, et y inscrit le nom qu'il a déclaré prendre, tous les baldaquins placés au-dessus des siéges des Cardinaux s'abaissent ; seul, celui du nouveau Pape reste en place, et les deux Cardinaux, ses plus proches voisins, s'écartent de sa personne par respect pour sa nouvelle et émi-

(1) Si, par hasard, l'élu ne voulait pas donner son consentement, soit par humilité soit pour un motif quelconque, il serait dressé acte de ce refus, et l'on procéderait à une nouvelle élection.

nente dignité.—Admirable détail de ces cérémonies saintes ! Il exprime que " le haut jury de l'Eglise abdique entre les mains du Pape. "

Lorsque l'acte de nomination a été dressé, les deux premiers Cardinaux-Diacres accompagnent l'élu derrière l'autel de la chapelle, où des *cámériers* (ou aide de chambre) le dépouillent de ses insignes cardinalices pour le couvrir des vêtements sacrés qu'il devra désormais porter.

Le Pontife, sous un nouveau costume, retourne à l'autel, sur les degrés duquel un riche fauteuil a été placé. Il s'y asseoit, et, après que le Cardinal camerlingue lui a mis au doigt l'*anneau du Pêcheur*, il reçoit la première *adoration* du sacré Collége.—Tout le monde sait que l'on nomme ainsi l'hommage que les Cardinaux rendent au Pape après son élection. L'on sait aussi que cette expression ne doit pas être prise au pied de la lettre, mais bien dans le sens figuré. Elle signifie la plus haute vénération, le respect le plus profond, que l'on puisse accorder à un homme ; et comme ce n'est qu'en qualité de représentant de Dieu que ces hommages sont rendus au Pape, on a jugé bon d'employer le même mot par lequel on désigne le suprême hommage rendu à Dieu.

L'élection du Pape est suivie de trois adorations.

Immédiatement après la première adoration, le premier cardinal-diacre annonce l'élection au peuple. Le nouvel élu vient ensuite donner sa bénédiction à la foule. Le couronnement du Pape a lieu ordinairement le dimanche qui suit l'élection. (1)

---

(1) Le couronnement de Sa Sainteté Léon XIII a eu lieu dimanche, le 3 mars, dans la chapelle Sixtine. La cérémonie n'a pas été faite en public, car l'on craignait, non sans raison, des démonstrations honteuses de la part de la canaille révolutionnaire. En effet, les usurpateurs ont brisé les vitres des maisons illuminées en l'honneur de l'événement.

SA SAINTETÉ

LEON XIII.

Le Pape est mort, vive le Pape! Dieu qui veille sur son Eglise d'un œil jaloux n'a pas voulu que le veuvage de son Epouse fût de longue durée. Le successeur du glorieux Pie IX a été choisi aussi promptement que les sages formalités prescrites pour l'élection des Papes l'ont permis.

Admirons la protection visible du Tout Puissant. Il y a quelques mois on avait lieu de craindre sérieusement une intervention des puissances européennes dans l'élection d'un nouveau pape, on parlait même d'un anti-pape qui serait élu par le peuple romain, et que Bismark et les autres persécuteurs de l'Eglise installeraient de force au Vatican. Mais Celui qui se plaît à déjouer les vains complots des grands de la terre, a prolongé les jours de Pie IX jusqu'au moment où l'Europe, les yeux tournés avec anxiété vers l'Orient, ne songeait plus aux affaires de l'Eglise Alors il a rappelé à Lui le saint vieillard du Vatican et l'élection du nouveau pape s'est faite paisiblement et promptement. *Irridebit eos.*

Le conclave s'est réuni le 19 février au Vatican. Soixante et un cardinaux y ont pris part (1). Il y a eu trois scrutins.

---

(1) Le 8 février, les cardinaux ont tenu des congrégations extraordinaires. Ils étaient en désaccord sur le lieu du conclave. Après de longues discussions, ils décidèrent de se séparer et de rentrer chez eux pour prier Dieu de les éclairer. Le vote fut remis au lendemain. Le 9, eut lieu une réunion silencieuse. Un vote unanime fut émis en faveur de la tenue du conclave à Rome. Tous se regardèrent avec étonnement. Le Saint-Esprit avait mis leurs cœurs d'accord.—(Correspondance de l'*Univers.*)

Au troisième scrutin, dont le dépouillement a été terminé à une heure vingt minutes p. m., le 20 février, Son Eme le cardinal Joachim Pecci a reçu quarante-cinq votes; il n'en fallait que quarante-un pour l'élection. Aussitôt le nouvel élu a été acclamé par tous les cardinaux comme Pie IX l'avait été.

Quelques minutes après l'élection, le cardinal Caterini, le doyen de l'ordre des diacres à qui incombait de droit cette fonction, s'est rendu à la grande Loggia de Saint-Pierre et a proclamé au peuple la joyeuse nouvelle. Il n'y avait que peu de personnes aux alentours car on ne s'attendait pas à une élection aussi prompte. Mais le bruit s'étant répandu avec rapidité que le conclave avait terminé son œuvre, une foule immense envahit bientôt la place de Saint-Pierre. A quatre heures et demie de l'après-midi, le nouvel élu, qui venait de prendre le nom de Léon XIII, a donné sa première bénédiction au peuple. L'enthousiasme de la foule était grand (1).

Les journaux impies et ignorants, dont la nourriture quotidienne leur est fournie par des agents télégraphiques non moins impies et non moins ignorants, ont feint de saluer l'avènement de Léon XIII comme une victoire du libéralisme dit catholique sur l'*ultramontanisme*, c'est le nom qu'on donne aujourd'hui au catholicisme. On a voulu faire croire au monde catholique que Satan venait de remporter un grand avantage sur le Saint-Esprit au sein du conclave; que le nouveau pape était un *modéré*, un *conciliant* dont le premier acte serait de tendre la main à l'usurpateur du domaine de l'Eglise; que les *ultramontains*, c'est-à-dire les catholiques, étaient « *furieux*, » et qu'il n'y avait de réellement satisfaits du résultat du conclave que Bismark et ses semblables. Ce langage, aussi ridicule que blasphématoire, n'a produit aucun effet sur les catholiques qui savent, eux, que le Pape est le Vicaire infaillible de Jésus-Christ et qu'il ne peut pas conduire l'Eglise dans une fausse route.

Mais la joie de la presse impie, de Bismark et de la juiverie télégraphique a été de courte durée. Déjà leurs chants de triomphe se sont changés en cris de rage et de désespoir. Encore un Pape *infaillibiliste*, disent-ils, encore

(1) J'ai emprunté la plupart de ces renseignements aux dépêches télégraphiques de l'excellente feuille le *New-York Freeman's Journal* dont les nouvelles sont toujours très-exactes.

un Pape qui ne veut pas reconnaître les *faits accomplis* et tendre la main à la révolution, encore un Pape qui va marcher sur les traces de Grégoire XVI et de Pie IX.

Oui, encore un Pape infaillible, un Pape inflexible, un Pape *catholique*. Et après lui il en viendra un autre, et après celui-là un autre encore. Puis, lorsque Bismark et les autres fils de Satan qui se ruent aveuglément contre le Roc inébranlable seront morts et oubliés, et que d'autres les auront remplacés, il y aura encore des Papes qui ne seront ni *modérés* ni *conciliants*.

Voici maintenant une notice biographique du cardinal Pecci, aujourd'hui Léon XIII, empruntée à un ouvrage français :

GIOACCHINO PECCI.

Né à Carpinetto, (anciens Etats de l'Eglise) le 2 mars 1810, créé et publié par Pie IX, dans le Consistoire du 9 décembre 1853, du titre de S. Chrisogono ; archevêque-évêque de Pérouse.

« Le Cardinal Pecci est un des personnages les plus importants du sacré Collége ; important par le caractère, par l'énergie, par la sagesse, par les vertus, par les services. Il unit, dans une juste mesure, la douceur apostolique à la sévérité administrative. Il se fait aimer et craindre.

« On va le voir déployer ses qualités solides dans sa carrière.

« Gioacchino Pecci est d'une ancienne famille patricienne de Carpinetto, au-dessus d'Anagni, au pays des Herniques. Il est de haute taille. Il a la maigreur d'un ascète. Sa tête est remarquable de finesse ; les signes du visage sont fermes, arrêtées, un peu anguleuses. Sa voix est sonore et brillante quand il prononce un discours, légèrement nasillarde quand il parle familièrement. Dans les relations de la vie privée, il est simple, affectueux, aimable, plein d'esprit. Dans les cérémonies, sous la pourpe ou sous les ornements épiscopaux, il devient grave, austère, majestueux: il semble se pénétrer de l'ampleur de son ministère. On dirait qu'il a de la pose : mais non, la pose, chez lui, est naturelle ; il ne la cherche pas, elle lui vient ; Pie IX

était de même. L'habitude du Pontificat donne une seconde nature.

« Ses études au Collége romain accomplies, il entra à l'Académie des nobles ecclésiastiques et cultiva avec fruit le droit et la théologie. Grégoire XVI, qui avait la connaissance des hommes, le prit en singulière estime et se l'attacha en le nommant Prélat de sa maison et Référendaire à la Signature (16 mars 1837). Peu après, il l'envoya comme Délégat à Bénévent ; puis à Spolète, puis à Pérouse. Dans ces villes, Mgr Pecci fit preuve de capacité hors ligne, et s'attira l'admiration publique. Il fut en même temps d'une charité toute sacerdotale, d'une équité incorruptible, et d'une fermeté indomptable.

« Son premier pas dans le gouvernement mérite d'être rapporté.

« C'était à Bénévent, pays facheusement situé : loin de Rome, qui le négligeait et l'oubliait trop ; une enclave du royaume de Naples, dont les contrebandiers et les brigands se faisaient un lieu d'asile ! L'administration de cette province offrait des difficultés de toute sorte au Délégat. Il y avait des familles aux mœurs féodales, puissantes par la fortune et par le rang, qui méprisaient l'autorité, mais s'inclinaient timidement devant le brigandage napolitain, et le protégeaient contre cette même autorité : l'état de la Sicile en ce moment. Mgr Pecci avait donc à lutter contre deux forces unies contre lui, et que l'on note que les brigands commettaient des actes de férocité atroce, et que les familles s'appuyaient à Rome sur des personnages tout-puissants. Les cardinaux Pacca, Pedicini, de Simone étaient de Bénévent, et prenaient trop souvent parti pour les leurs au mépris du Délégat.

« Mgr Pecci, touché de la condition misérable de la province, résolut de l'améliorer, dût-il briser sa carrière.

« Il commença par obtenir du gouvernement pontifical un employé capable, nommé Sterbini, qui réorganisa la ligne des douanes. Il alla ensuite trouver le roi de Naples, lui fit part de son dessein, et le décida à donner des dispositions sévères. Cela fait, il s'assura de la bonne volonté des officiers de la troupe et de la gendarmerie, et se mit à l'œuvre. Il fallut livrer des combats en règle, poursuivre les brigands dans les châteaux où ils se retranchaient, et entrer de force dans ces citadelles ; car, pris à la gorge par leurs singuliers hôtes, les seigneurs prétendaient que le Délégat violait leurs terres et leurs demeures et résistaient.

« Le plus puissant vint, menaçant, trouver Mgr Pecci, et lui dit qu'il partait pour Rome, et qu'il en reviendrait avec l'ordre de l'expulser : « C'est bien, monsieur le marquis, répondit froidement Mgr Pecci. Mais avant d'aller à Rome, vous passerez trois mois en prison, et je ne vous donnerai à manger que du pain noir, et à boire que de l'eau. » Pendant ce temps, le château du marquis était pris d'assaut, les brigands tués ou faits prisonniers, et le peuple acclamait le Délégat.

« En quelques mois la province fut purgée des brigands ; les seigneurs se soumirent, le Pape loua hautement Mgr Pecci, et Ferdinand II le pria de venir à Naples recevoir les témoignages de la considération royale.

« Le Délégat étant sur ces entrefaites, tombé gravement malade, le peuple et le clergé en furent alarmés, on fit, dans Bénévent, des processions de pénitence, les pieds nus et la tête couverte d'un voile.

« Mgr Pecci gouverna Spolète et Pérousse, avec la même énergie.

« Dans cette dernière ville, qui compte 20,000 habitants, et qui était le chef lieu d'une province, il arriva, sous son administration, que les prisons se trouvèrent vides : pas un seul détenu. Au grand regret des Pérugiens, Grégoire XVI le rappela en 1843, le préconisa archevêque de Damiette (Egypte), bien qu'il n'eût que trente-trois ans, et l'envoya comme Nonce à Bruxelles.

« Mgr Pecci s'acquit beaucoup d'estime et de crédit à la cour belge, et dans tous les rangs de la société. Léopold Ier, monarque rempli de sens, se plaisait à le consulter et à lui prodiguer des marques d'affection. Mais le climat et peut-être les travaux de sa charge, altéra sa santé au point qu'il dût, sur le conseil des médecins, solliciter son rappel. Léopold Ier en fut contristé : il lui conféra le Grand Cordon de son ordre, et le pria de remettre au pape un pli cacheté. Le prélat demanda si les commissions du roi étaient pressées : il voulait, avant de rentrer à Rome, visiter une partie de l'Europe, en étudier les institutions politiques, comme il avait fait en Belgique et en Hollande.

« Il suffit, monseigneur, répondit le roi, que vous remettiez vous même le pli aux mains du Pape, à votre rentrée à Rome.

« Quand Mgr Pecci eut regagné la ville éternelle, Gré-

goire XVI, après avoir pris connaissance du billet royal, lui dit :

« Le roi des Belges exalte votre caractère, vos vertus, vos services ; et il demande pour vous une chose que j'accorderai de grand cœur : la pourpre......Mais voici qu'une députation de Pérouse me supplie de vous confier le gouvernement de ce diocèse. Acceptez donc le siége de Pérouse : vous y recevrez bientôt le chapeau *cardinalice.*

« Mgr Pecci, préconisé archevêque-évêque de Pérouse, dans le Consistoire du 19 janvier 1846, fut créé en même temps cardinal et réservé *in petto.* Mais Grégoire XVI mourut cette même année sans l'avoir publié ; et Pie IX lui fit attendre sept ans la pourpre, c'est-à dire jusqu'au 9 décembre 1853.

« Le Cardinal Pecci à eu à traverser des temps difficiles. Il s'est constamment montré égal à lui-même : homme de grande doctrine catholique et de grand sens politique.

« Les nouveaux maîtres de l'Italie lui ont pris son Séminaire.

— « Je n'ai besoin que de quelques chambres, a dit ce Cardinal. ''

« Il donne l'hospitalité aux Séminaristes dans son palais. Il vit au milieu d'eux. Il prend ses récréations avec eux. Il les invite à sa table.

« Il a fondé pour les prêtres de son diocèse une Académie dite de Saint-Thomas, et préside aux disputes théologiques, encourageant les travaux de chacun, et faisant surgir des hommes véritablement dignes des meilleurs temps de l'Eglise. Grâce à lui, s'accomplit à Pérouse le mouvement scientifique que le Cardinal Riario Sforza a inauguré à Naples. Il a lui-même une culture des plus variées. Il est poëte à ses heures.

« En face des syndics, des préfets et des autorités de l'Italie, le Cardinal Pecci, a pris, comme le Cardinal Riario Sforza, une attitude supérieure aux partis. On est convaincu qu'il est dévoué au Saint-Siége et qu'il est incapable de faiblesse ; mais on le sait soumis aux décrets de la Providence. Jamais il n'a permis à un fonctionnaire du régime actuel de franchir le seuil de sa porte et de paraître devant lui : et pourtant le pouvoir civil honore son caractère, et par égards, apporte quelques fois certains tempéraments à ses mesures. »

SÉRIE CHRONOLOGIQUE

DES

SOUVERAINS PONTIFES.

De saint Pierre, le prince des Apôtres, à Léon XIII, aujourd'hui glorieusement régnant, il y a eu 263 Papes. Voici l'ordre de leur succession, qui est de tous points conforme à la tradition romaine :

PAPES.	AVÈNEMENT.	MORT.	PAPES.	AVÈNEMENT.	MORT.
S. Pierre	33 —	67	S. Lucius	255 —	257
S. Lin	67 —	78	S. Etienne Ier	257 —	260
S. Clet	78 —	90	S. Sixte II	260 —	261
S. Clément	90 —	100	S. Denys	261 —	272
S. Anaclet..	100 —	112	S. Félix Ier	272 —	275
S. Evariste	112 —	121	S. Eutychien	275 —	283
S. Alexandre Ier ..	121 —	132	S. Caius	283 —	296
S. Sixte Ier	132 —	142	S. Marcellin	296 —	304
S. Télesphore	142 —	154	S. Marcel Ier	304 —	309
S. Hygin	154 —	158	S. Eusèbe	309 —	311
S. Pie Ier	158 —	167	S. Melchiades	311 —	314
S. Anicet	167 —	175	S. Sylvestre Ier.. ..	314 —	337
S. Soter	175 —	182	S. Marc	337 —	340
S. Eleuthère	182 —	193	S. Jules Ier	341 —	352
S. Victor Ier	193 —	203	Libère	352 —	363
S. Zéphirin	203 —	220	S. Félix II..	363 —	365
S. Calixte	221 —	227	S. Damase	377 —	384
S. Urbain Ier	227 —	233	S. Sirice	384 —	398
S. Ponthien	233 —	238	S. Anastase Ier.. ..	399 —	402
S. Anthère..	238 —	239	S. Innocent Ier.. ..	402 —	417
S. Fabien	240 —	253	S. Zozime	417 —	418
S. Corneille . ..	253 —	255	S. Boniface Ier	418 —	423

PAPES.	AVÈNEMENT.	MORT.
S. Célestin Ier	423 —	432
S. Sixte III	432 —	440
S. Léon Ier	440 —	461
S. Hilaire	461 —	468
S. Simplice	468 —	483
S. Félix III	483 —	492
S. Gélase Ier	492 —	496
S. Anastase II	496 —	498
S. Symmaque	498 —	514
S. Hormisdas	514 —	523
S. Jean Ier	523 —	526
S. Félix IV	526 —	530
Boniface II	530 —	532
Jean II	532 —	535
S. Agapit	535 —	536
S. Silvère	536 —	538
Vigile	538 —	555
Pélage Ier	555 —	560
Jean III	560 —	573
Benoit Ier	574 —	578
Pélage II	578 —	590
S. Grégoire Ier	590 —	604
Sabinien	604 —	606
Boniface III	607 —	607
S. Boniface IV	608 —	615
S. Adéodat Ier	615 —	619
Boniface V	619 —	625
Honorius Ier	625 —	638
Sévérin	640 —	640
Jean IV	640 —	642
Théodore Ier	642 —	649
S. Martin Ier	649 —	655
S. Eugène Ier	655 —	656
S. Vitallien	657 —	672
Adéodat II	672 —	676
Domnus Ier	676 —	678
S. Agathon le Thaumaturge	678 —	682
S. Léon II	682 —	683
S. Benoit II	684 —	685
S. Jean V	685 —	686
Conon	686 —	687
S. Sergius Ier	687 —	701
Jean VI	701 —	705
Jean VII	705 —	707
Sisinnius	707 —	708
Constantin Ier	708 —	715
S. Grégoire II	715 —	731
S. Grégoire III	731 —	741
S. Zacharie	741 —	752
Etienne II	752 —	752
Etienne III	752 —	757
S. Paul Ier	757 —	767
Etienne IV	768 —	771
Adrien Ier	771 —	795
S. Léon III	795 —	816
S. Etienne V	816 —	817
S. Pascal Ier	817 —	824
Eugène II.	824 —	827
Valentin	827 —	827
Grégoire IV	827 —	844
S. Sergius II	844 —	847
S. Léon IV	847 —	855
Benoit III.	855 —	858
S. Nicolas Ier	858 —	867
Adrien II	867 —	872
Jean VIII.	872 —	882
Marin Ier	882 —	884
Adrien III.	884 —	885
Etienne VI	885 —	891
Formose	891 —	896
Boniface VI	896 —	896
Etienne VII	897 —	898
Romain	898 —	898
Théodore II	898 —	898
Jean IX	898 —	900
Benoit IV.	900 —	903
Leon V	903 —	903
Christophe	903 —	904
Sergius III	904 —	911
Anastase III	911 —	913
Landon	913 —	914
Jean X	915 —	928
Leon VI	928 —	929
Etienne VIII	929 —	931
Jean XI	931 —	936
Leon VII	936 —	939
Etienne IX	939 —	942
Marin II	943 —	946
Agapit II.	946 —	956
Jean XII	956 —	964
Benoit V	964 —	965
Jean XIII.	965 —	972
Benoit VI.	972 —	973
Domnus II	973 —	973
Benoit VII	975 —	984
Boniface VII	985 —	985
Jean XIV.	984 —	985
Jean XV	985 —	996
Grégoire V	996 —	999
Jean XVI	996 —	996
Jean XVII	999 —	999
Sylvestre II	999 —	1003
Jean XVIII	1003 —	1003

PAPES.	AVÈNEMENT.	MORT.	PAPES.	AVÈNEMENT.	MORT.
Jean XIX	1003	1009	Bienh. Benoit XI	1303	1304
Sergius IV	1009	1012	Clément V	1305	1314
Benoit VIII	1012	1024	Jean XXII	1316	1334
Jean XX	1024	1033	Benoit XII	1334	1342
Benoit IX	1033	1044	Clément VI	1342	1352
Grégoire VI	1044	1046	Innocent VI	1352	1362
Clément II	1046	1047	Urbain V	1362	1370
Damas II	1048	1048	Grégoire XI	1370	1378
S. Léon IX	1049	1054	Urbain VI	1378	1389
Victor II	1055	1057	Boniface IX	1389	1404
Etienne X	1057	1058	Innocent VII	1404	1406
Benoit	1059	1059	Grégoire XII	1406	1417
Nicolas II	1059	1061	abdique en 1409		
Alexandre II	1061	1073	Alexandre V	1409	1410
S. Grégoire VII	1073	1085	Jean XXIII	1410	1419
Victor III	1087	1087	abdique en 1415		
Urbain II	1088	1099	Martin V	1417	1431
Pascal II	1099	1118	Eugène IV	1431	1447
Gélase II	1118	1119	Nicolas V	1447	1455
Calixte II	1119	1124	Calixte III	1455	1458
Honorius II	1124	1130	Pie II	1458	1464
Innocent II	1130	1143	Paul II	1464	1471
Célestin II	1143	1144	Sixte IV	1471	1484
Lucius II	1144	1145	Innocent VIII	1484	1492
Eugène III	1145	1153	Alexandre VI	1492	1503
Anastase IV	1153	1154	Pie III	1503	1503
Adrien IV	1154	1159	Jules II	1503	1513
Alexandre III	1159	1181	Léon X	1513	1521
Lucius III	1181	1185	Adrien VI	1522	1523
Urbain III	1185	1187	Clément VII	1523	1534
Grégoire VIII	1187	1187	Paul III	1534	1549
Clément III	1187	1191	Jules III	1550	1555
Célestin III	1191	1198	Marcel II	1555	1555
Innocent III	1198	1216	Paul IV	1555	1559
Honorius III	1216	1227	Pie IV	1559	1565
Grégoire IX	1227	1241	S. Pie V	1566	1572
Célestin IV	1241	1241	Grégoire XIII	1572	1585
Innocent IV	1243	1254	Sixte-Quint	1585	1590
Alexandre IV	1254	1261	Urbain VII	1590	1590
Urbain IV	1261	1264	Grégoire XIV	1590	1591
Clément IV	1265	1269	Innocent IX	1591	1591
Bienh. Grégoire X	1271	1276	Clément VIII	1592	1605
Innocent V	1276	1276	Léon XI	1605	1605
Adrien V	1276	1276	Paul V	1605	1621
Jean XXI	1276	1277	Grégoire XV	1621	1623
Nicolas III	1277	1280	Urbain VIII	1623	1644
Martin IV	1281	1285	Innocent X	1644	1655
Honorius IV	1285	1287	Alexandre VII	1655	1667
Nicolas IV	1288	1292	Clément IX	1667	1669
S. Célestin V	1294	1296	Clément X	1670	1676
abdique en 1294			Innocent XI	1676	1689
Boniface VIII	1294	1303	Alexandre VIII	1689	1691

PAPES.	AVÈNEMENT.	MORT.
Innocent XII	1691	1700
Clément XI	1700	1721
Innocent XIII	1721	1724
Benoit XIII	1724	1730
Clement XII	1730	1740
Benoit XIV	1740	1758
Clément XIII	1758	1769
Clément XIV	1769	1774
Pie VI	1775	1799
Pie VII	1800	1823
Léon XII	1823	1829
Pie VIII	1829	1830
Grégoire XVI	1831	1846
PIE IX	1846	1878
LEON XIII	1878	vivant.

TABLE DES MATIÈRES

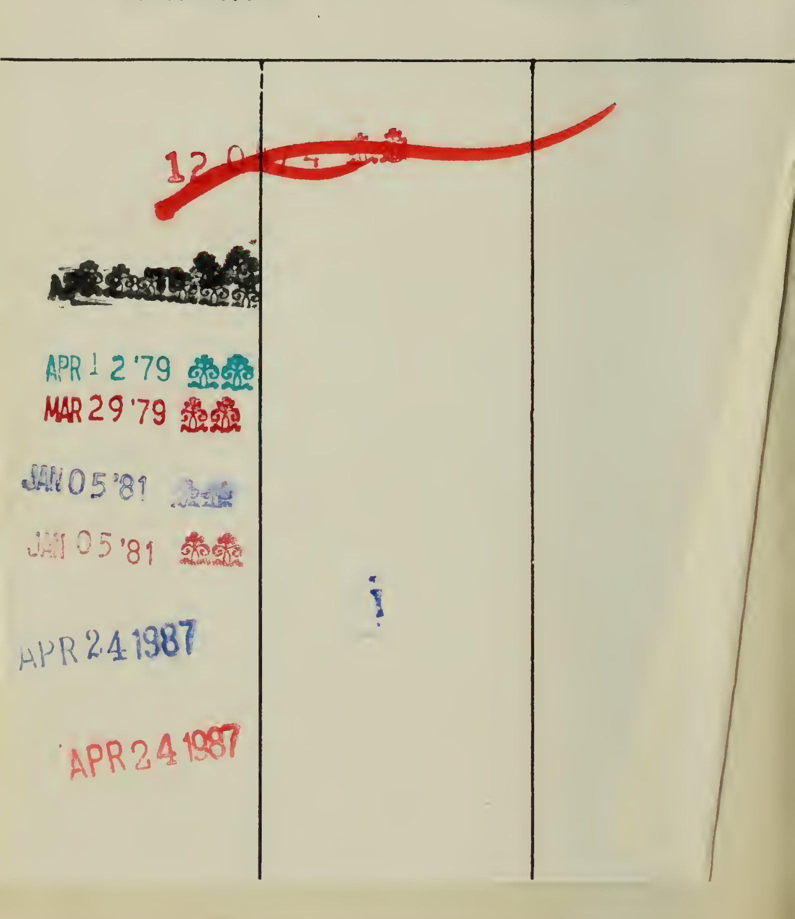
CONTENUES DANS CE VOLUME.

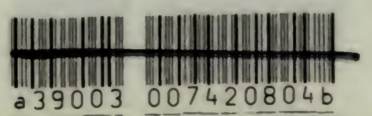
APPENDICE.

—

FIN.




APR 12 '79
MAR 29 '79
JAN 05 '81
JAN 05 '81
APR 24 1987
APR 24 1987


a39003 007420804b

